

Soumise une lettre de la University Settlement de Montreal transmettant une requete demandant la construction d'un bain dans le quartier St Laurent, aux environs du Square Dufferin. Le referer au Surintendant des Parcs avec priere de faire un plan dudit parc et de prier le Surintendant des Platinees de faire rapport sur l'opportunité de construire un bain au Square Dufferin

Resolu

11038

Soumis un rapport du chef du departement des Incendies informant le Bureau qui il a remercie de leurs services les pompiers St Jean No 15 Orla Payette No 33 et Oscar Leduc No 24.

Resolu

L'approuver ledit rapport.

Resolu

Sur recommandation des differents chefs de departements, il est prie de faire rapport au Conseil comme suit:

10888

1. A l'effet de permettre a M. P. Jacques de construire une chute a charbon a l'ouest du No 830 rue St Paul aux conditions mentionnees dans le rapport de l'ingenieur en chef.

10903

2. A l'effet de permettre a R. F. Knud de construire une trappe au coin des rues Centre et Conde, aux conditions mentionnees dans le rapport de l'ingenieur en chef.

3. A l'effet de payer un compte de \$5,498. a l'Hopital St Paul pour jours supplementaires d'hospitalisation, pour semestre finissant le 30 Juin 1912.

4. A l'effet de payer \$3,531 a l'Hopital Alexandra pour jours supplementaires d'hospitalisation, pour semestre finissant le 30 Juin 1912.

11041

5. A l'effet d'accorder une police acquittee de \$1000. a M. Ch. Benoit

6. A l'effet d'accorder une police acquittee de \$1000. a M. H. Provost

7. A l'effet d'accorder une police acquittee de \$1000. a l'Epitain Ed. Brennan

8. A l'effet de payer un compte a M. L. O. Marchand, au montant de \$1,017.50. pour frais d'impression des pices de procedure dans la cause de Payton vs la Cite.

9. A l'effet de commander la vente de certains chevaux du departement de l'incineration a l'enchere

10. A l'effet de commander le reglement des reclamations suivantes

Ornelle Prentice Accident d'automobile
jugement \$150.

Indeiet	67.
Frais a Howardson & Hainsight	56.50
R. Chardien Assenard Hommages resultant d'un incendie	\$ 1,000.
Frais a Kilinas & Co.	126.90.
R. James Dorean Accident	100.00
2322 Mme Dupe L. Ducanis Location de maison	100.00
2332. Inde J. Hanna chute sur trottoir	45.
2354 G. Fassi Vetre brisee	1.50
2304 J. Inalli Inondation	25.
2305 M. Larnier do	20.
2338 Inde Dr. Tharpe chute sur la chaussée	134
2280 R. Auclair chute	150
2266 James Wood Habits déchirés	5
2344 Eug. Sansregret Usage illegal d'un terrain	25
2320 Alfred Bernier do do do	15.
2357 G. J. Duguay Inondation	50
2348 The Commercial Plate Glass vitre brisee	9.04
R. Lottier vs la Cite; Frais a M. L. Penon & Co	8.15
R. Thomet vs la Cite; Frais a Blake & Redden	10.21
M. Duonne 200. et P. Lindsay 400 Services professionnels 240.	

Liste des rapports du Bureau des Commissaires a etre presentee au Conseil a l'assemblee du 8 fevrier 1912

1. A l'effet de payer \$5,498 pour frais d'hospitalisation a l'Hopital St Paul
2. do de payer \$3,531 pour frais d'hospitalisation a l'Hopital Alexandra
3. do de regler certaines reclamations \$2,393.97
4. do de payer un compte de \$1,017.50 pour frais d'impression dans la cause de Payton
5. do de voter un montant additionnel de \$264 pour l'ouverture du Blvd St Laurent et d'autoriser le Maire et le Greffier a signer un contrat
6. do d'accorder une police acquittee a M. Ch. Benoit
7. do d'accorder une police acquittee a M. H. Provost
8. do d'accorder une police acquittee a M. E. Brennan
9. do de nommer M. L. Caspi Beaubien, en remplacement de Beaudry, Leman a la Com. des Services Tra.
10. do de donner instructions au departement en cas de fraindes a l'expansion de la rue St Andre

Revisé et annulé par résolution en date du 3 oct. 1913 - Vol. 8 - Page 20

- 11^e Ordre de permettre à P. Jacques de construire une chute à charbon.
- 12^e do de permettre à R. J. Knox de construire une trappe
- 13^e do de rendre certains chemins à St. Jean.
- 14^e do de transmettre en rapport au Département des élections
- 15^e do de voter \$1000. pour les sinistres de la Pointe au Tremble.
- 16^e do de transmettre la correspondance chargée au sujet de la construction de l'annexe de l'Hôtel de Ville plus à l'est

Gouvernement
 Arsène Turcotte
 Maire

P. Sévère
 Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions
 tenue le 8 juillet 1912

Présents
 Son Honneur le Maire L. J. Lavallée
 Les Commissions Dupuis
 Lachapelle
 Cadieux

10967 Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtiesses sur la demande de Louis Feldman pour la permission de construire sur le lot 512-13-10-1 du quartier Saint-Jacques des rues Prince et St. Antoine déclarant qu'il ne peut accorder cette permission étant contraire aux règlements

Resolu. Que les demandes à l'Inspecteur des Bâtiesses si c'est un cas usé et si le règlement pourrait être changé par résolution

10968 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur la demande de la M^{rs} Henry Burke & Sons Ltd. pour le pavage de la rue Cathcart, entre St. Avenue Union et St. Avenue Rockwell College et déclarant que le coût approximatif de la construction dudit pavage serait de \$ 8,630.

Resolu. Que faire rapport au Conseil recommandant de voter une somme de \$ 8630. pour le pavage de la dite rue.

11083 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur la demande de la Independent Amusement Company. pour la permission d'ériger une marquise au dessus du trottoir en face de la propriété située au coin des rues Mansfield et St. Catherine et recommandant que la permission soit accordée.

Resolu. Que faire rapport au Conseil recommandant que la permission demandée soit accordée

11035 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant que la Canada Iron Corporation a terminé son contrat pour la fourniture de tuyaux en fer et recommandant la remise de la balance du dépôt soit \$ 6,500

Resolu. L'autoriser la remise de la dite balance de dépôt.

11046 Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes recommandant la remise d'un dépôt de \$ 120. à M. A. Tremblay, en rapport avec le contrat pour l'aménagement de l'Hôpital des Canadiens

Resolu. L'autoriser la remise du dépôt

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 3 Juillet 1912, question de l'Échevin Bronahon, Le Bureau des Commissaires a-t-il referé la Commission des Échevins de Trés. la demande de la Compagnie du Grand Tronc pour la permission de poser une voie sur la place dans le quartier St Gabriel

Resolu L'informes le Conseil, en réponse que non.

10945 Soumis un extrait du Procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 3 Juillet 1912, à l'effet de referer au Bureau des Commissaires un rapport recommandant d'accorder la permission à la Cie du Grand Tronc de poser 5 voies à travers la rue Languiran

Resolu L'he retenir le rapport le au date du 22 Juin, 1912, en ajoutant la condition suivante La Compagnie du Grand Tronc, avant la pose des dites voies devra transporter la barrière située sur le côté nord de manière à enclore toutes les voies.

Resolu L'he prier les Trésoriers de la Cité de faire rapport sur la valeur des logements actuellement occupés par les Japonais, à l'Hotel de Ville y compris le chauffage.

Soumis un rapport du Chef du département des maladies Contagieuses recommandant que le Cage soit chargé de la construction de la clôture autour du terrain de l'Hopital des Variolux

Resolu L'he referer au Médicin Officier de Santé pour son approbation.

Soumis une communication du Secrétaire Trésorier de la Municipalité de St Genévieve informant la Cité qu'un règlement sera présenté à la Législature à l'effet d'autoriser la dite Municipalité de construire une système d'aqueducs. L'he referer au département en Loi pour rapport et citation de la Loi se rapportant à cette question

Resolu Soumis un rapport du Greffier de la Cité transmettant un compte de la Campagne, hivers pour signification d'extraits et résolutions du Conseil, à la Comitéat Street Paulus. L'he referer au département en Loi pour avoir si la Campagne

peut faire ces services sans nuire à ses devoirs et s'il a droit des honoraires en sus de son salaire de \$600.

Resolu Soumis une demande de la Municipalité de la Pointe aux Trembles demandant l'aide de la Ville aux victimes de l'incendie qui a dévasté la dite Municipalité L'he faire rapport au Conseil recommandant qu'une somme de \$1000 soit votée à cette fin

Resolu Soumis un rapport conjoint des Greffiers de la Cité, du Président du Bureau des Évaluateurs, du Contrôleur et Auditeur et du Trésorier de la Cité en réponse à une demande du Conseil au Département d'Élection

Resolu L'he transmettre le dit rapport au Conseil

Resolu Soumis une lettre des Architectes Marchand & Haskell transmettant l'acceptation par écrit des Contracteurs Peter Spall & Sons Ltd, pour l'annex de l'Hotel de Ville, de construire la dite annex 39 pieds plus à l'est, tel que décidé antérieurement.

Resolu L'he transmettre la dite correspondance au Conseil.

Resolu Soumis un rapport du Surintendant des Licences déclarant que par suite de la maladie de M^r E. Lacroix, il est obligé de déplacer un ou deux inspecteurs pour subvenir à la besogne de son Bureau.

Resolu L'he approuver le dit rapport.

Gouvernement.

Arms Javalles, Maire

P. Levesque Sec

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions
tenue le 9 Juillet 1912.

Présente

Son Honneur le Maire P. J. Lavallée
Les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Scadrey

M. Echevin Laurière se présente devant le Bureau au sujet
de l'appropriation de la rue Vernet, à partir des limites est
jusqu'à Séticauville.

Resolu De prier l'Ingénieur en Chef de faire rapport sur les travaux
de l'ouverture de la dite rue, avec plan et des petits ponts
sur les fossés

M. Echevin Laurière demande que le crédit voté pour la
construction d'un trottoir sur la rue Notre Dame quar-
tier Longue Pointe, soit employé à la construction de trottoirs
dans le Village Beauvage, cette partie du quartier Longue
Pointe étant dans un besoin pressant de trottoirs

Resolu Que l'Ingénieur en Chef fasse rapport sous le plus
court délai possible

Et advenant midi le Bureau procède à l'ouverture des
soumissions pour la construction de différents égouts collec-
teurs.

Les soumissions sont déposées à l'Ingénieur en Chef pour
rapport et les chèques de dépôt sont déposés chez Caussier,
West Broadway.

1 Harris Construction Co.	\$ 20.000
2 E. Belanges & Coie	20.000
3 P. Liguere & Coie	20.000
4 Henault & Heffernan	20.000
5 Geo. Jamin	—
Quartier Laurier	
6 Gilbert & Tays	15.000
7 P. Liguere & Coie	15.000
8 Geo. Jamin	—
9 Harris Construction Co.	15.000
10 Bray & Bastien	15.000
Ave Papineau	
11 Harris Construction Co.	41.000

12 Gilbert & Tays	\$ 4.000
13 Kennedy Bros.	21.000
14 Geo. Jamin	—
15 Henault & Heffernan	11.000
Egout principal 1 ^{ère} section	
16 P. Liguere & Coie	15.000
17 Geo. Jamin	—
18 Bray & Bastien	15.000
19 Henault & Heffernan	15.000
20 Harris Construction Co.	15.000
Egout principal 2 ^{ème} section	
21 P. Liguere & Coie	10.000
22 Geo. Jamin	—
23 Harris Construction Co.	15.000

110574 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recomman-
dant la nomination de J. O. Laflamme comme assistant
commis à l'état au département de la Voirie, rue
De Fleumont, en remplacement de M. J. O. Parent
derris de ses fonctions

Resolu Que J. O. Laflamme soit nommé à la dite position
à un salaire de \$600 par année.

Soumis un rapport du médecin Officier de Santé sur
une invitation qui lui a été adressée pour assister à la
Town Planning Commission.

Resolu Que le Bureau ne peut déléguer personne

10836 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés déclarant qu'il
a demandé des soumissions pour l'exécution des travaux de
peinture à être faits au Marché St Antoine, et que le coût
de ces travaux est de \$375.

Resolu L'autoriser les dits travaux à être exécutés par M. J. Lapierre

10964 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés sur la de-
mande de G. P. Pharis, gardien du Marché Bonsecours pour la
réduction de son loyer de \$11.25.

Resolu Que le Bureau ne peut se rendre à sa demande.

Soumis un rapport au Surintendant des Marchés déclarant
que l'absence de G. P. Pharis, gardien du Marché Bonsecours

est justifié par cause de maladie.
Résolu D'autoriser le paiement de son salaire jusqu'à nouvel ordre

10999 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés déclarant qu'un montant de \$325 a été voté pour la pose d'une nouvelle bascule (Farebanks) à la place Atwater et transmettant l'offre de la Cie Canadian Farebanks, Moose s'engageant de remplacer la vieille bascule par une des leurs au coût \$325 net

Résolu D'autoriser la pose de la dite bascule

11017 Soumis une recommandation au Surintendant des marchés et est Résolu D'autoriser le transfert du bail de M. H. Rabin, pour les étants nos 2 et 20, situés dans le Marché St Antoine, rue Bonaventure à M. Nathan Yanofsky, le loyer étant porté à \$8 par semaine au lieu de 2 qu'il est actuellement.

10868 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés déclarant que le coût de l'exécution des réparations à faire au Marché St Laurent est de \$84

Résolu D'autoriser les dits travaux

Il est en outre Résolu Que la résolution au 10 Juin 1912, a l'effet d'autoriser certaines réparations au Marché St Laurent au coût de \$25 rescindé et annullé à toutes fins que de droit

7569 Soumis une lettre de l'Assistant Greffier déclarant que M. Omer Heufreone refuse de signer son contrat pour la cession de la rue St-Joseph

Résolu Se référer à l'ingénieur en chef pour rapport

10984 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés sur la requête des différents commis de places publiques et de leurs associant demandant à être pourvus d'uniformes tels que le sont les commis des autres marchés et recommandant d'acquiescer à cette demande

Résolu En conséquence

10963 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés déclarant

que pour l'entretien du balcon du Marché St Jacques, et a demandé à M. P. Badoin, J. Vernet et H. Desautels, locataires dans ledit marché d'y signer un consentement à l'effet qu'ils ne réclameraient pas de dommages pour le temps que dureront les réparations, et que ces Messieurs ont accepté de signer le dit engagement

Résolu D'informer M. Badoin Vernet et Desautels que leur refus de signer la demande ci-dessus mentionnée qui a été leur est donné que la Ville entend mettre fin au bail pour les étants occupés dans ledit marché à son expiration

10568 Soumis un rapport du département en loi sur l'application au Canadian Northern Western Tunnel Terminal Co. pour approbation de leurs plans

Résolu De faire rapport au conseil

Soumis une communication de Montreal Trust Co. offrant de céder la rue Darling au sud de la rue Sadacora et ce au nom de la Succession Pelletier

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport, savoir si cette rue cède et sur l'opportunité d'accepter cette rue

11058 Soumis un rapport du département en loi au sujet des procédures à suivre pour l'expropriation pour l'ouverture de la rue Fleury, de la rue St Elizabeth à la rue Ontario

Résolu De nommer M. Gabriel Heutheuil comme arpenteur juré et M. S. C. Vallée comme arbitre de la Ville

10906 Soumis un rapport du département en loi au sujet des procédures à suivre pour l'expropriation de la rue Evrette, pour prolonger cette rue jusqu'à la rue Dorion quartier Papineau

Résolu De référer au département en loi pour savoir en vertu de quelle loi ladite expropriation doit être faite

Journal
Le Général
Arsène Savallé
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
tenue le 9 juillet 1912.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Savallée
Messieurs les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Godfrey.

Le Commissaire rapport au département en lui recommandant
le paiement d'un compte de \$210. à B. J. Francis Laggel
en rapport avec la cause du Bell téléphone.

Résolu

D'autoriser le paiement dudit compte à même les crédits
votés à cette fin.

M. Paul Brown de Warrechal, avocat et autres représentant
la Canadian Northern Ry. Co se présentent devant le Bureau
au sujet de la route de Chamou de Stes.

La conférence est ajournée à mardi le 16 juillet à 11
heures P.M.

Journement

M. L. Savallée
Maire

L. A. Savallée
Sec

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
tenue le 10 juillet 1912. P.M.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Savallée
Messieurs les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Godfrey.

Après avoir considéré la demande de M. Echemin, Tailleur
à l'effet d'employer le crédit voté pour la construction
d'un trottoir sur la rue Notre Dame, pour construire des
trottoirs dans le Village de Beauvillage
Le Maire rapport au Conseil recommandant de reconsidérer le
rapport adopté par le Conseil le 21 Oct 1911, à l'effet de voter
\$3,500. pour la construction d'un trottoir sur la rue Notre
Dame, quartier Longue Pointe, et de reverser ce montant au
Trésor pour en faire usage approprié sur recommandation
du Bureau en tout ou en partie à d'autres travaux plus
urgents dans le dit quartier.

Résolu

Après avoir pris en considération la question des comptes non
payés du département des Incendies, et attendu que ces
comptes menacent de pourrir la Ville, et attendu que la liqui-
dation de ces marchandises a été faite, il est
Résolu
de faire rapport au Conseil recommandant que sans préjudice
aux pouvoirs conférés par le Conseil à la Commission Spéciale
et en attendant que les comptes en question au département des
Incendies, que les comptes soient payés et de concourir et d'ap-
prouver le rapport du Bureau des Commissaires présenté au
Conseil le 20 mai, 1912.

Le dossier de la réclamation de C. St. Ducharme sous le nom est
renvoyé au Contrôleur et Auditeur pour rapport.

11062

Le Commissaire rapport au Surintendant des Licences sur une de-
mande de B. B. Austin pour la permission de donner des
représentations d'animal dressés, tels que chiens, (pompes)
chiens et singes et déclarant que la Licence de \$200. par jour
imposée aux cirques ne peut s'appliquer à ce cas et après
considération dudit rapport et opinion du département en lui
résolu

Résolu

D'autoriser le Chef de Police à donner un permis moyennant une

une somme de \$25, par jour.

11026 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant le paiement de certains ^{travaux} supplémentaires à Mr Butler et aux, en rapport avec le pompage des égouts pendant la période des hautes eaux.

Resolu Que l'ingénieur en chef fournisse renseignements supplémentaires.

10840 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recommandant la nomination de certains employés temporaires.

Resolu Que l'ingénieur en chef fournisse les noms des personnes qui n'ont pas été présentés.

10926 Soumis un rapport du Surintendant des Travaux Municipaux au sujet des ^{par} batisses acquises par la Ville pour l'élargissement de la rue St Louis.

Resolu Que l'on donne des instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de publier la vente et de publier des annonces à cet effet.

Nourishment.

P. Seuecal
Sec.

Thomas J. Vallée
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 10 juillet 1912.

Présents
Son Honneur le Maire P. A. Larallé
Les Commissaires Hupuis
Lachapelle
Trooprey

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de permettre à The Canada Paved Co. de construire une curie de 75 places, fondations en béton, murs extérieurs en briques, planchers en béton, couverture en béton, sur le lot Co Cad. 162. subdivision 117-125. Coas 607-609-601, rue Rivard, quartier St Henri.

Resolu Que l'on fasse rapport au Conseil recommandant d'accorder la dite permission.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef sur une offre de M. P. B. Smith de faire l'hydraulique de la ligne de St-Henri à cause que des améliorations proposées au dit aqueduc et ce moyennant une somme de \$500, pour version anglaise et française et recommandant que cette offre soit acceptée.

Resolu D'autoriser la confection de cet ouvrage, le coût devant être imputé sur le budget disponible des grands travaux de St-Henri et de la filtration.

Soumise une lettre au Secrétaire général du Congrès International d'Hygiène invitant la Ville de Montréal à se faire représenter à ce Congrès qui aura lieu à Washington D. C. du 23 au 28 Septembre 1912.

Resolu Que l'on fasse rapport au Conseil recommandant qu'une somme de \$ soit votée pour payer les frais de voyage d'un délégué qui ira au congrès.

Resolu Que le Commissaire Lachapelle soit délégué comme représentant de la Ville à ce congrès.

Soumis un rapport du chef du département des maladies contagieuses sur la demande des différentes municipalités environnantes pour l'admission de leurs malades à l'Hôpital des Variolux.

Resolu Que l'on fasse rapport au Conseil qu'une somme de \$25, par jour pour chaque patient soit chargée, les soins du médecin compris.

et ce en autant que la Cité n'aura pas besoin des ses
lits et cette permission est antérieurement accordée et aussi
sans exigence médicale ou autre.

10666
Résolu
Soumis un rapport au département en Loi au sujet de l'annulation
de l'annulation par la formation d'eau due à la congélation des
conduites de l'égout de la Montreal Water & Power Co.
A été prié le département en Loi de préparer un projet à cet
effet qui sera envoyé à la dite Montreal Water & Power Co.

Le rapport sur les cas de fièvre typhoïde déclarés durant la
semaine du 8 juin, est soumis et déposé aux archives

Les rapports sur les cas de maladies contagieuses déclarés
durant les semaines finissant le 22 juin et 2 juillet sont
soumis et déposés aux archives

10725
Résolu
Soumis un rapport au Procureur Officiel de Santé en réponse à
une question du Conseil au sujet de la fermeture de la case.
L'informé le Procureur Officiel de Santé que tant que le sys-
tème actuel ne sera pas changé, il a à se conformer en con-
séquence et d'usage de sa direction dans ces cas.
A été en outre

Résolu
A été transmis ce dit rapport au Conseil en réponse à la
question de S. Edwin Martin.

Soumis un rapport au Surintendant de l'Inspection des Aliments
demandant une automobile pour faire le service de l'inspec-
tion.

Résolu
Que le Bureau ne peut faire droit à sa demande pour le
présent mais qu'il aura renouvelé sa demande plus tard.

11057
Résolu
Sur recommandation du sous-chef de Police, il est
A été permis à M. P. Robitaille un dépôt en rapport avec le
contrat pour la fourniture de chaussures d'été pour la police

10937
Résolu
Soumis un rapport du chef de Police déclarant qu'il a donné avis
aux propriétaires de kiosques, jadis placés sur le terrain de la Cité
d'avoir à enlever leurs kiosques.
L'autorise le chef de Police de faire enlever leurs kiosques immé-
diatement.

Résolu
Sur recommandation du chef du département des Incendies, il est
A approuvé les nominations suivantes.
Eugène Trovati poste No. 22.
Wilfred Hespardins " 22.
Dominic P. Glyn " 15.
Jos. Legault " 20.
Edmond Chis " 7.
Joseph Gagne " 4.
Joseph St. Jean " 33.
George Lebeau " 20.

10604-10986-10943. Sur recommandation du chef du département des
Incendies, il est

Résolu
A accepté la résignation des pompiers suivants
Jacques Bergeron poste No. 36
Arthur Guard " 18.
Gustave Larue " 31.
Ernest Stewart " 20.
Leon Senecal " 20.
George Cartwright " 15.

Soumis une acquisition (No 10) du Surintendant de la
Papeterie et des impressions pour impressions et articles
de papeterie.
A été prouvé

Résolu
Soumis un rapport du chef du département des Incendies de-
mandant la permission de s'absenter à partir du 20 juillet.
Conformément à la règle établie d'accorder 15 jours de congé,
à partir du 20 juillet.

10942.
Résolu
Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes au su-
jet d'une acquisition pour l'achat de 25 boîtes d'alarmes au
coût de \$100.
L'autorise l'achat des dites boîtes d'alarmes.

11073
Résolu
Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est
L'autorise la remise d'un dépôt de \$150. à M. E. Belanger & Co
en rapport avec le contrat pour la construction d'un égout sur
l'avenue Belgraves

11055 Soumis un rapport du département en Paris la reclama-
tion de M. G. A. Desjardins, en rapport avec la construc-
tion du trottoir du Boulevard St. Laurent et recomman-
dant que cette réclamation soit acceptée

Resolu En conséquence

10139 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef déclarant qu'il
a inspecté les travaux exécutés par le Collège St Marie pour re-
culer le paroi de l'Eglise du Gesù et déclarant que les
travaux sont conformes aux dispositions prescrites par la résolution
du Conseil du 22 Avril dernier

Resolu L'approuve ledit rapport et ce fait l'ingénieur en chef de
préparer un estimé du coût de la construction du nouveau
trottoir en face de l'Eglise du Gesù.

10936 Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes
au sujet d'une requête du département des Incendies
pour l'achat de 36 balances

Resolu L'autorise l'achat des dites balances au coût de \$30.
chaque les crédits nécessaires ayant été votés dans
le budget supplémentaire du mois de mai

Journement.
Arsène Gauthier
Maire

P. Bouché
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 11 Juillet 1912. P. 2.

Présents
Son Honneur le Maire L. J. Lavallée
M. les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Rodriguez.

M. l'Échevin Turcier se présente devant de nouveau de-
vant le Bureau au sujet des bâtisses dans le quartier, qui
sont construites contrairement au règlement de la municipalité de
Bordeaux, pour ces plusieurs photographies de ces
bâtisses

M. La Harrie est appelé devant le Bureau et reçoit instructions
de visiter les lieux et de faire rapport au plus tôt possible

M. Thakel, architecte et M. Audais, ingénieur de la ville, se
présentent devant le Bureau au sujet des nouveaux des rues
Coxford St Louis et et Champ-de Mars pour la cons-
truction des trottoirs, au tour de l'anneau de l'Hotel de
Ville.

Journement.

P. Bouché
Sec.

Arsène Gauthier
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 11 Juillet 1912.

Présents
Son Honneur le Maire L. O. Savallé
Les Commissaires
Lafontaine
Lacour

Resolu

- Sur recommandation de l'ingénieur en chef, il est résolu de faire rapport au conseil comme suit
- 1^{er} l'effet d'approuver les plans de The Montreal Blanket Co. pour la création d'un hangar sur le lot C. ad. 3531 Côte St Paul 18^{ème} rue Lahabot près voie au C. P. R.
- 2^o l'effet de permettre à M. Silverberg d'installer une bouilloire à vapeur de 4 forces, au No. 48 rue d'Albany P. C. ad. Cas. 1494, quartier St Anne.
- 3^o l'effet de permettre à M. P. P. P. de installer une bouilloire à vapeur de 45 forces rue Britannia, Lot C. ad. 426 quartier St Anne.
- 4^o l'effet de permettre à M. Kreuman d'installer une cour à bois sur le lot C. ad. 3 Subd. 377 et 378 quartier St Denis No. 1474 rue Carnier.
- 5^o l'effet de permettre à M. P. P. P. de installer une boutique de forge sur le lot C. ad. 112 quartier Est 142 rue St Vincent.
- 6^o l'effet de permettre à The Amusement Co. d'installer une manivelle sur les Nos 1364-1374 rue Notre Dame Ouest.
- 7^o l'effet de permettre à M. P. P. P. de installer un atelier de carrosserie et d'installer un moteur de la force de 11 chevaux vapeur sur le lot portant le No. C. ad. 10 Subd. 62 quartier Saint Basgrain.

11070

10901

11069

11049

- 8^o l'effet de permettre à M. A. Dalbec de construire une volée à face de la propriété portant le No. 457 rue Beaubien St Laurent et sous conditions mentionnées au rapport de l'ingénieur en chef.
- 9^o l'effet de permettre à M. J. Bergeron de installer un moteur électrique de la force de 5 chevaux vapeur pour une manufacture de chaussures sur le lot portant le No. C. ad. 201.202, quartier The Dominion rue des Deux Etables.
- Sur recommandation du Lieutenant des Marches, il est résolu d'autoriser le transport au bailli de l'anneau St Edmond Papineau

pour l'état des 7 et 8 situés dans le marché St Antoine rue St Jacques à M. Lewis Shershorn pourvu que le dépôt soit porté à 25 par semaine au lieu de 8.60 qui est actuellement.

Resolu

M. Wanklyn au nom de la Compagnie du Pacifique Canadien se présente devant le Bureau au sujet du passage de la rue de la Casse, de la rue de la Casse à la rue du Depot. Il se réfère à l'ingénieur en chef pour rapport immédiat.

Resolu

M. Wanklyn demande qu'un trottoir permanent en ciment soit construit autour de la Case Windsor, à partir de la rue Osborne, rue Windsor jusqu'aux limites de la Case Windsor sur la rue St Antoine et demande qu'une chaîne de trottoir en granit soit posée. Il se réfère à l'ingénieur en chef pour avis sur le coût de la construction du dit trottoir ainsi que du montant payable par la Cité et le montant payable par la Compagnie du Pacifique.

Resolu

M. Wanklyn demande qu'en ce qui concerne la question du tunnel de la rue Ontario, il est résolu de donner instructions à l'ingénieur en chef de commencer à faire les travaux de support au tunnel de la rue Ontario. Il est en outre

Resolu

Il est prié l'ingénieur en chef de faire rapport sur l'opportunité de largir le dit tunnel. Il est en outre

Resolu

Il est prié les autorités de la Montreal Street Railway de se réunir au Bureau pour l'ouverture de la dite Compagnie du tunnel de la rue Ontario.

M. Wanklyn se plaint du manque de pression d'eau dans le quartier Notre Dame de Graces. Il est informé que deux raccordements de huit pouces seront faits sur les tuyaux de la Montreal Water & Power en attendant la pose de deux pompes pour lesquelles des soumissions vont être demandées immédiatement et que ces pompes seront installées pour le 1^{er} Octobre prochain.

M. Wanklyn, au nom de M. Thomas Chagnon, président du Comité du Monument Edouard VII, demande quand la Ville se propose de faire des améliorations au square.

Philippe où doit être érigé le Monument.
Il est entendu que les travaux seront faits après que le monument aura été installé.

Soumis une lettre du Sheriff Lemieux au sujet de la fourniture de meubles et certaines réparations urgentes à faire à la Cour Juvenile.

Resolu
10657
He referer au département pour opinion immediate.

Soumis un rapport au Surintendant des Edifices Communi-
cans transmettant un compte de The Universal Fire Escape
Co. au montant de \$299.40 pour l'installation d'un appareil de
sauvetage à la Cour Juvenile et recommandant le paye-
ment du dit compte.

Resolu
11074
D'autoriser le paiement du dit compte.
Soumis un rapport au Surintendant des Marchés sur la de-
mande des bouchers locataires du Marché St-Jean Baptiste deman-
dant à ce que la Ville fasse poser à ses frais et dépens des
portes en grillage au dit marché.

Resolu
Le Bureau ne croit pas devoir accorder cette demande.

Soumis un rapport au Surintendant des Parcs au sujet de l'entre-
tien des boîtes qui protègent les arbres.

Resolu
He donner instructions aux grands contre-maîtres des divisions
d'avoir à observer rigoureusement sous peine de renvoi l'ordre
donné par le Conseil en date du 27 Septembre 1911, à l'effet
que les cantonniers du département de la Ville soient chargés
de voir à l'entretien des boîtes qui protègent les arbres.

Soumis une demande de M^e Chevalier Desjardins pour le
macadamage de certaines rues dans le quartier Notre-Dame
des Grâces.

Resolu
He referer à l'Ingénieur en Chef pour estimateur du coût du
macadamage de l'avenue Desjardins, au Chemin de Pa-
cifique à l'avenue Western, rue Grand Boulevard et Ave O'ford.

Soumis une communication de M^e Chevalier Desjardins trans-
mettant une demande de l'Eglise St-Mathieu, demandant la
construction d'un trottoir permanent, la pose d'une lumière
en face de l'entrée et la plantation de quelques arbres.

Resolu
He referer à l'Ingénieur en Chef pour un estimateur du coût

de la construction d'un trottoir permanent entre les trottoirs et
jusqu'au Chemin Gray Road, au Surintendant des Eclairages
pour ce qui concerne la lumière et au Surintendant des Parcs
pour ce qui concerne la plantation des arbres.

Y. Gagnon

Arsène Gagnon
Maire

L. Senécal
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenus le 12 juillet - a.m. 1912

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Savallès
MM. les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Godfrey

Il est :

Resolu De donner instruction à l'Agent des Achats et des Ventes de publier les annonces pour la vente des matériaux des maisons achetées pour l'expropriation de la rue Roy.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenu le 8 juillet, 1912, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires d'étudier l'opportunité de procéder à l'ouverture de la rue Orbt, de la rue du Palais à la rue Laurier.

Resolu De référer au département en loi avec prière de suggérer au Bureau la procédure à adopter.

Attendu que le Bureau constate que les nombreuses questions décidées ne sont pas toujours apparemment résolues aussi promptement que possible, et que celles référées soit aux chefs de départements ou autres personnes, semblent ne pas revenir assez promptement au Bureau pour délibération finale et par suite causent des retards assez considérables ou entraînent des recherches constantes des dossiers, il est

Resolu Que M. A. Gariepy, employé du Bureau des Commissaires soit spécialement chargé d'établir et de suivre un système démontrant en tout temps l'action prise, par les départements intéressés et pour l'accomplissement des décisions du Bureau ainsi que la situation de tout dossier ou question référées et de signaler au Bureau de semaine en semaine tout retard qui dans son opinion ne paraît pas justifié

Soumis un rapport du département en loi recommandant le paiement d'un compte de \$750 à M. F. X. Champagne, huissier, pour signification d'extraits et résolutions du Conseil à la Montreal Street Railway.
Resolu D'autoriser le paiement dudit compte

Soumise une communication de MM. Perron, Taschereau et Les, avocats, demandant à la Ville de contribuer sa part dans le règlement d'une action pour dommages de M. James W. Kelly et al. par suite d'un accident en face de l'Eglise des Jésuites

Resolu De référer au département en loi pour opinion quant à la responsabilité de la Ville

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant d'accorder la permission à The Walter Baker Co. d'arrosir une partie des rues Rose-de-Lima, Albert et Pélissier, situées en face de leur propriété, avec une composition d'huile.

Resolu D'accorder ladite permission pourvu que la Cie en paye le coût total et soit responsable des dommages qui pourraient résulter de cette permission.

10840

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville recommandant la nomination d'employés temporaires à la place de ceux qui ne sont pas présents.

Resolu Que M. Jean J. Penverne soit nommé pour remplacer G. A. Dorval
Edouard Poirier " " " " D. Mc. Monahan
A. A. Armstrong " " " " A. Renaud
Adolphe Lauriol " " " " Jotique Guerin

Ajournement

P. Sévéal
Sec.

L. A. Savallès
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 12 Juillet, 1912, P.M.

Présents

Son Honneur le Maire S. A. Savallé
MM. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey

10814

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de l'opportu-
ment du coût de l'élargissement de la rue Sainte Catherine, à l'Ouest
de la rue de la Montagne, en face des Nos. 1704 et 1713-92 quartier Saint
Antoine, recommandant que le coût de cette amélioration soit coté
sur les immeubles ayant front sur les deux cotés de la rue Sainte
Catherine, depuis la rue St. Alexandre jusqu'à la rue Atwater.
De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de préparer le rôle de
cotisation en conséquence.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur les soumissions reçues
pour la construction d'un égout collecteur débouchant à la Rivière
St. Pierre par l'Ave Comnaught et le chemin St. Luc, déclarant ne
pouvoir recommander l'acceptation d'aucune de ces soumissions et demandant
d'être autorisé à demander de nouvelles soumissions, sur une base
nouvelle, à la verge linéaire, c'est-à-dire pour un prix d'unité comprenant
tous les travaux prévus et non prévus qui pourraient être nécessaires pour
la construction de ce collecteur, le tout aux risques du soumissionnaire.
D'approuver ledit rapport.

Resolu

Il est
D'autoriser la remise des chèques de dépôt aux soumissionnaires pour
les soumissions reçues pour la construction de l'égout collecteur débouchant
à la rivière St. Pierre.

Resolu

Sur recommandation des différents chefs de départements, il est
De faire rapport au Conseil, comme suit:

Resolu

- 1.- A l'effet d'approuver les plans pour la construction d'un pavillon de
dances, sur la propriété Low, coté est du Carri Philippe, par M.F.H. Norman,
conformément au règlement No. 26
- 2.- A l'effet de permettre à la Canada Broad Co. Ltd., d'ériger une série
de 75 places sur le lot No. Cad. 162, Subd. 117-125, quartier Saint Denis,
Ave. Howard
- 3.- A l'effet de permettre à M. J. Laplante, de recevoir, d'immagasiner
et vendre de la gazoline sur le lot No. Cad. 1351-1352, quartier Sainte-

Marie, rue Ontario Est

- 4.- A l'effet de permettre à la Succ. Stephen, d'ériger une marque au
dessus du trottoir en face des Nos. 336-340 rue Ste. Catherine Ouest.
- 5.- A l'effet de voter une somme de \$10,000 pour la construction
de puits ards, particulièrement dans les rues qui doivent être pavées
cette année.
- 6.- A l'effet d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à
signer un acte de correction d'erreur par la Cité de Montréal, J. A. Jarry
et S. D. Vallières, pour corriger la description d'une propriété.
- 7.- A l'effet de voter une somme de \$300 pour compléter le montant
nécessaire pour l'achat d'une automobile pour le département de
l'Ingénieur en Chef.
- 8.- A l'effet de donner instructions au département en Soie de dis-
continuer les procédures pour l'effacement de la ligne homologuée
de la rue Espérance, la Ville payant les frais encourus jusqu'à date
et d'annuler la résolution adoptée par le Conseil, le 25 Mars, 1912, et de
retourner le dossier au Bureau des Commissaires de donner instruction
au Trésorier de la Cité de prévoir de M. J. B. les, le montant des frais
encourus par la Cité dans cette cause.
- 9.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de la 2ème section
de l'égout collecteur des coteaux, d'une partie du quartier St. Denis
et quartier Longue-Pointe, au plus bas soumissionnaire "Harris
Construction Co. Ltd.", au prix de \$102,794.00
- 10.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de la 4ème
section de l'égout collecteur du quartier St. Denis, au plus bas sou-
missionnaire, "Harris Construction Co. Ltd.", au prix de \$140,684.00
- 11.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de la 2ème section
de l'égout collecteur du quartier Laurier aux plus bas soumissionnaires,
M. M. L. Ingénieur & Co, au prix de \$161,920.
- 12.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction d'un égout col-
lecteur dans l'avenue Papineau, du Fleuve St. Laurent, à la rue Demontigny
aux plus bas soumissionnaires, M. M. G. Lebert & Poiry, au prix de \$58,302.
- 13.- A l'effet de voter une somme de \$47,828.00 pour la construction
d'égouts dans différentes rues de la Cité, la dite somme étant payable
\$45,738, par les propriétaires intéressés et la balance, \$2,100. par la
Cité.
- 14.- A l'effet d'accepter l'offre de M. Dupresne de céder à la Cité
gratuitement et sans conditions, la rue Dupresne depuis la rue
Notre Dame jusqu'à la ligne du chemin de Fer Terminal.
- 15.- A l'effet de permettre à The Canadian Pac. Ry. de poser deux voies
temporaires sur les rues Marmier et De Gaspi, aux conditions mentionnées

9679

9972

\$ 1117

au rapport de l'Ingénieur en chef.

- 16.- A l'effet de répondre à certaines questions du conseil re: boulevard de l'Aqueduc.
- 17.- A l'effet d'autoriser les Avocats de la Ville de préparer une requête au Lieutenant Gouverneur en conseil à l'opposant à la demande de la Municipalité de St. Genesive pour la permission de la législature pour poser une service d'aqueduc.

Reçues.

Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes, il est d'autoriser l'achat de 5 arrosoirs Stadelaker Co. Steel \$ 3,500., 3 arrosoirs Stadelaker Eau-wood, \$ 1,350. et 5 arrosoirs Tiffib Steel \$ 1,825.

Liste des rapports du Bureau des Commisaires.

- 1.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction d'un égout collecteur dans le quartier St. Denis.
- 2.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de la 2^e section de l'égout collecteur des cotons d'une partie du quartier St. Denis et Longue-Pointe.
- 3.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de l'égout collecteur du quartier Laurier, 2^e section.
- 4.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de l'égout collecteur de l'Avenue Papineau.
- 5.- A l'effet de voter \$ 10,000. pour la construction de puisards.
- 6.- A l'effet de voter \$ 8300. pour le pavage de la rue Gathcart.
- 7.- A l'effet de voter \$ 200. pour l'achat d'une automobile.
- 8.- A l'effet de discontinuer les procédures pour l'effacement de la ligne homologuée de la rue L'Espérance.
- 9.- A l'effet de recommander le paiement des comptes du Dept. des Incendies.
- 10.- A l'effet de répondre à une question re: Voies du Grand Tronc sur la jetic dans le quartier St. Gabriel.
- 11.- A l'effet de répondre à une question re: fermeture de l'eau.
- 12.- A l'effet d'autoriser le Maire et le Greffier à signer un acte de correction.
- 13.- A l'effet de permettre au S.T.R. de poser des voies sur la rue Lusignan.
- 14.- A l'effet de permettre à M. A. Lalbe de construire une route.
- 15.- A l'effet de permettre à Ind. Amos Co. d'ériger une marquise.
- 16.- A l'effet de permettre à la Succ. Stephen d'ériger une marquise.
- 17.- A l'effet d'approuver les plans de la Montreal Blauhit Co. pour la construction d'un hangar.

- 18.- A l'effet d'approuver les plans de F. H. Norman pour la construction d'un pavillon dans.
- 19.- A l'effet de permettre à M. F. Bergeron d'installer un moteur.
- 20.- A l'effet de permettre à Duchess Amos Co. d'ériger une marquise.
- 21.- A l'effet de permettre à J. Kreisman d'ouvrir une cour à bois.
- 22.- A l'effet de permettre à P. Meunier d'ériger une forge.
- 23.- A l'effet de permettre à D. Silberberg & Son d'installer une chaudière à vapeur.
- 24.- A l'effet de permettre à N. Blain d'ériger un atelier de carrosserie.
- 25.- A l'effet de permettre à J. S. Laplante de vendre de la gazoline.
- 26.- A l'effet de permettre à Eau Bread Co. d'ériger une scierie.
- 27.- A l'effet de permettre à A. J. Munro d'installer une chaudière.
- 28.- Re: Application of the Eau. Nos. Montreal Tunnel and Fer Co.
- 29.- Re: Application de la Mun. de St. Genesive pour un règlement pour établir un système d'aqueduc.
- 30.- A l'effet d'accepter l'offre de céder la rue Dupresne.
- 31.- A l'effet de permettre à Eau. Pac Ry de forer une voie temporaire sur les rues Mariner et de Gaspe.
- 32.- Re: Boulevard sur les berges de l'Aqueduc.

Agouvement

M. S. G. Vallée
Maire

P. Senechal
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 15 Juillet 1912

Présente

Son Honneur le Maire S. G. Savallé
MM. les Commissaires Dupuis
Godfrey

Sur recommandation du Trésorier de la Cité, il est
Résolu ✓ De faire rapport au Conseil recommandant, que la condition actuelle
du marché monétaire, qu'une emprunt de \$ 750,000 sterling soit
contracté pour six mois, sur base du trésor que la banque de
Montréal offre de placer sur le Marché de Londres, au taux de $4\frac{1}{4}$ d'acompte
plus commission et timbres, équivalant en tout à $4\frac{7}{8}$.

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est
Résolu ✓ De faire rapport au Conseil que vivement soit opéré d'une de \$ 17,775.
disponible sur le crédit voté pour la construction d'un trottoir en
ciment, sur le côté sud de la rue Notre-Dame, Quartier Longue-Pointe,
et que la dite somme soit appliquée à la construction à la journée, des
trottoirs en ciment mentionnés au rapport de l'Ingénieur en
chef et situés dans le quartier Longue-Pointe, Village de Beauvoisinage.

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est
Résolu D'autoriser la remise à M. L. Bélanger & Co, d'un dépôt de \$ 1500
en rapport avec la construction d'un égout dans les rues Ernie
et Jarry.

Une délégation de la Paroisse St. Basile est présentée au Bureau
par M. le Dr. Poulin et se plaint du manque d'eau dans ladite
paroisse. Le Surintendant de l'Agueduc est appelé devant le Bureau
et déclare que les mesures nécessaires sont prises pour donner
l'eau aux résidents de ladite paroisse, aujourd'hui même.

M. l'Échevin S. G. Lapointe se présente devant le Bureau et soumet
une demande de Madame Flynn, pour l'augmentation de la pension
que la Ville paye à son mari.

Résolu D'informer Madame Flynn que le Bureau regrette de ne pouvoir se
rendre à sa demande, vu qu'il ne pourrait le faire sans déroger
à la règle établie.

Il est

Résolu De donner instructions au Surintendant des Impôts et de la

Papeteries de soumettre immédiatement au Bureau tous les documents,
contrats etc, se rapportant à la Gazette Municipale.

Il est

Résolu

De prier l'Ingénieur en chef de faire rapport au Bureau, immédiate-
ment sur,

- 10.- Le nombre de puits en ciment qui ont été construits l'année
dernière
- 20.- Le nombre de puits en ciment construits ce printemps
- 30.- Le nombre de puits en ciment en usage cet été et le montant
payé pour leur construction.
- 40.- La condition des puits en ciment actuellement en usage
- 50.- L'appréciation de l'Ingénieur en chef sur la valeur et la qualité
desdits puits.

Les minutes jusqu'au 11 Juillet inclusivement sont lues et
confirmées.

Agouement
S. G. Savallé
Maire

S. G. Savallé
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 16 Juillet, 1913. a. m.

Présents

Son Honneur le Maire L. G. Savallé
MM. les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Godfrey.

M. le Curé Beaulac se présente devant le Bureau avec une délégation de résidents de la paroisse Ste Cecile et demande la pose de conduites d'eau dans cette paroisse.
Son Honneur le Maire informe les requirants que la Ville n'étant pas la propriétaire des rues il est impossible de se rendre à leur demande. Les délégués demandent que la Ville fasse distribuer l'eau par une voiture. Cette question est sous considération.

Soumis un rapport du chef du département des Incendies recommandant le paiement d'un compte de M. G. Lamoureux pour uniforme d'été pour le département du Feu.
L'autoriser le paiement dudit compte.

Resolu

Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes, il est
L'autoriser la remise du dépôt de M. P. Robitaille, en rapport avec le contrat pour la fourniture de chaussures d'été pour les différents départements.

Resolu

Soumise une offre de The Colonial Real Estate Co. de vendre un terrain à la Ville.

Resolu

De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport immédiat sur l'opportunité d'acheter ce terrain pour une cour pour le département de la Voirie.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville déclarant que la valeur annuelle du logement du gardien de l'Hôtel de Ville, est de \$250. par année.

Resolu

De transmettre ledit rapport au Conseil, en réponse à une question de l'Échevin Blumenthal.

Soumise une demande de F. G. Todd pour la moitié des honoraires dus pour la préparation de plans pour les améliorations du Champ de Mars.

Resolu

L'autoriser le paiement d'une somme de \$ 850. audit M. Todd.

#1065-66-67-68

Resolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est
L'autoriser la pose de services d'eau suivants:

Rue Lucier, 200 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$600.
33^eme Avenue, 400 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$825.
J. Bourret (6^eme Ave) N. D. de Grace, 100 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$350.
Rue de Hambly, 250 pieds de tuyaux au coût de \$750.
Rue de Robitaille, 250 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$625.
Rue Grand Boulevard, 150 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$350.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage recommandant que certains changements soient faits dans le quartier Longue-Pointe, aux endroits mentionnés dans ledit rapport.
L'autoriser lesdits changements.

Resolu

Gouvernement

L. G. Savallé
Maire

L. P. Sévère
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 16 Juillet 1912. p. m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavalley
MM. les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Godfrey

L'Ingénieur en chef, M. Janin, demande, sur l'avis de ses
collègues, la permission de s'absenter.

Resolu

D'accorder la dite permission

Il est

Resolu

Que la résolution en date du 9 juillet dernier nommant
M. D. Vallières comme arbitre de la Cité dans l'expropriation
de la rue Dumont, soit rescindée et annulée à toutes fins
que de droit, ledit M. Vallières ne pouvant agir comme tel.

Il est

Resolu

De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes
de publier les annonces pour les soumissions pour la
construction du système frigorifique du Marché Bonsecours.

Sur recommandation du Surintendant des Edifices Municipaux, il est
que M. Jos. Barocque qui avait été nommé à l'essai, contremaître
de l'Hôtel de Ville, soit définitivement appointé à cette
position

Resolu

10906

Soumis un rapport du département en loi sur la procédure
à suivre dans l'expropriation de la rue Everetta.

Resolu

Que M. Aristide Robert soit prié de faire rapport sur l'évalua-
tion de la propriété à être expropriée, et ce en vue de
faire une offre.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité sur la demande
de R. A. Webster pour qu'un intérêt soit payé sur le montant
de son dépôt en rapport avec le contrat pour la fourniture
de charbon et déclarant que ceci est contraire à la
coutume suivie.

Resolu

En conséquence.

Protonotaire
Sec
Ajournement
L. A. Lavalley
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 17 Juillet 1912. a. m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavalley
MM. les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Godfrey

10931

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs sur une
demande de M. J. T. Stuart pour lui permettre l'usage du
chemin tracé à travers le parc du quartier St Gabriel,
prétendant avoir un droit de passage.

Resolu

De référer au département en loi pour savoir quels sont les
titres et les droits au chemin indiqué au plan ci-joint

Sur recommandation du Surintendant des Marchés, il est
D'autoriser le transfert de la partie supérieure de l'étal No
49 du Marché Bonsecours, occupée actuellement par Placide
Rivet, à la Compagnie Harris Abattor, pourvu que le loyer
soit de \$1.00 par semaine au lieu de 75 cts. et la compagnie se
chargeant de toutes les réparations ou réclamations quelconques
de la part de M. Rivet.

Resolu

Soumis le rapport de l'Ingénieur en chef déclarant que le
coût approximatif pour la construction d'un trottoir permanent
en face de l'Eglise du Gesù, serait de \$435.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant de voter une somme
de \$435. pour la confection dudit trottoir.

Soumise une requête des propriétaires des terrains
aboutissant à la ligne de division est du nouveau parc
du quartier St Gabriel et demandant que la Ville ouvre une rue
homologuée, les requérants s'engageant à payer le coût des
trottoirs permanents ainsi que le coût entier du pavage
de la chaussée.

Resolu

De référer au Surintendant des Parcs pour s'entendre avec
l'Ingénieur Surintendant de la Voirie pour le rue projetée et
avec l'Ingénieur Surintendant des Egoûts pour le système
de drainage dudit parc.

Protonotaire
Sec
Ajournement
L. A. Lavalley
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions
Tenue le 17 juillet 1912. p.m.

Présents

Son Honneur le Maire H. G. Lavallée
MM. les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Lodfroy

✓ Soumis un rapport conjoint du Trésorier de la Cité et du Contrôleur et Auditeur de la Cité sur les réclamations de M^{rs}. Ducharme et de pour taxes d'égouts échus et affectant les lots subdivisionnés Nos. 526 et 527 du lot No. 11, Quartier Laurier, au montant total de \$254.86 et recommandant d'accepter le montant de \$200. en règlement des dites taxes.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant ^{que} le Trésorier de la Cité à accepter de M^{rs}. Ducharme et de le montant de \$200.

Sur recommandation du Chef du département des Incendies il est

Resolu D'approuver les nominations suivantes :

J. Kucras, Post. No. 20, 10 juin, 1912.
J. Carbonnier " " " 10 juin, 1912.
J. Dumont " " " 10 juin, 1912.
L. B. Simpson " " " 15 juin, 1912.

Soumis un rapport du Département des Incendies déclarant que la voiture à boyaux automobile fournie par la maison Jennings Co. est conforme aux spécifications et recommandant le paiement du compte soit \$6000.

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte.

Il est

Resolu D'autoriser la remise du dépôt fait par la maison Jennings Co. en rapport avec la fourniture d'une voiture à boyaux automobile.

Le Bureau procède en compagnie de M^{rs}. Pelquin, Renaud et Monier à l'étude du projet de contrat entre la Compagnie Canadienne d'Autobus et la Cité de Montréal pour le privilège de maintenir une ligne d'autobus.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Incineration

recommandant que M. Arthur Olivier, qui est actuellement à l'emploi du département soit nommé à la place de M. P. E. Ferras

Resolu Que M. Arthur Olivier soit nommé en remplacement de M. P. E. Ferras au salaire qu'il reçoit actuellement, soit \$2,10 par jour.

Soumise une communication de M. J. Lanson au sujet de l'observance du règlement concernant les boîtes à fumier
Resolu D'informer ledit M. Lanson que le règlement est en force et qu'il est appliqué

Ajournement.

A. Lussier
Sec.

H. G. Lavallée
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 18 Juillet 1912. a. m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Savallie
MM. les Commissaires Dupuis
Godfrey
Lachapelle

10982

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux recommandant que le contrat pour la peinture et le vitrage dans le nouveau Bureau de MM. Jamu et Barlow, soit accordé à M. J. Vien, le plus bas soumissionnaire, au prix de \$35. et la peinture sur les tours à M. Josphin Lerré, au prix de \$40.
L'approuver ladite recommandation.

Resolu

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale recommandant que vivement soit opéré d'une somme de \$200. voté par le Conseil à Madame B. Waterspoon et que ladite somme soit appliquée au dispensaire de Goutte de lait du quartier Hochelaga qui n'a rien reçu cette année.
De faire rapport au Conseil en conséquence.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de l'entretien du chemin de la Côte St. Luc recommandant de passer un arrangement avec le Village de la Côte St. Luc par lequel la Côte entretiendrait la moitié dudit chemin, soit depuis l'Ave. Decarie jusqu'à l'Est de l'Ave. Borden et le village de la Côte St. Luc entretiendrait la partie ouest dudit chemin, savoir depuis l'Avenue Borden en allant vers l'ouest.
De faire rapport au Conseil recommandant que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Côte soient autorisés à signer un acte d'arrangement avec le Village de la Côte St. Luc, à l'effet ci-dessus à la condition que les deux parties seraient mutuellement responsables vis-à-vis l'une de l'autre en cas d'accident, qu'elles seraient tenues d'entretenir ledit chemin, suivant la loi, en été comme en hiver et qu'elles pourraient être appelées en garantie réciproquement en cas d'accident survenu par suite du mauvais état dudit chemin.

Resolu

M. J. A. Godin, Architecte, se présente devant le Bureau au sujet de sa réclamation pour le coût de la préparation

d'un plan pour le parc Notre-Dame de Grâce. M. Godin déclare au Bureau qu'il est prêt à modifier le plan qu'il a soumis, suivant les désirs du Bureau.
La question est sous considération.

Soumise une requête des locataires de la Maison à appartement Carter, située sur l'Ave. du Parc demandant qu'il leur soit permis de continuer à se servir des tuyaux pour descendre les vidanges.

Resolu

Que le Bureau ne croit pas devoir intervenir dans les ordres qui ont été donnés par le Médecin Officier de Santé.

Soumis un extrait des procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 27 Juin, 1912, au sujet du changement de nom de l'Ave. Sheridan.

Resolu

D'informer le Conseil, en réponse, que cette question est au-dessus de la juridiction du Bureau des Commissaires.

Resolu

Sur recommandation du Chef de Police, il est

D'approuver les nominations suivantes :

Onisime Martel pour remplacer	119	Colillard, résigné
Ch. Savard	"	" 315 Paquette, pas présente
Jean B. Savallie	"	" 353 Langevin, promu
Edmond Charbonneau	"	" 583 Therrien résigné
Stanislas Laje	"	" 635 Chartier "
Aquila Lefebvre	"	" 343 Brunet promu
Romeo Loisel	"	" 26 Gauthier "
Henri Lefebvre	"	" 649 Vauthier résigné
Jacob Crotenne	"	" 24 McBrace promu
Lucien Vaillancourt	"	" 621 Powell pas présente
Alexandre Brunet	"	" 575 Necker renvoyé
Edmond Lamson	"	" 640 Projeau pas présente
P. H. Tétreau	"	" 538 Francœur " "
G. J. Vachet	"	" 595 Dufour examen insuffisant

Ajourner

Protonotaire
M. J. A. Godin
M. J. A. Godin

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 18 Juillet 1912. p. m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
MM. les Commissaires, Dupuis
Lachapelle
Godfrey

Soumise une communication de la Révérende Supérieure du
Mont Sainte Marie, protestant contre l'érection d'un garage
d'automobiles sur la rue Guy.

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Soumise une demande de MM. Fandre et Matte pour
permission d'installer un téléphone sur un des poteaux
de la Compagnie de téléphone Bell, sur des rues Craig
et St. Hubert.

Resolu De référer au chef de Police pour rapport.

10676-10832

Resolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est
l'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes:-
Rue St. Denis, au nord de l'Avenue Laramie, conduite
principale de 8" de 170 pieds au coût approximatif de \$388.00
Rue St. Denis, au nord de Laramie, Youville, conduite
principale de 175 pieds, au coût de 365.00
les montants ci-dessus devant être imputés sur les
credits votés pour la pose de conduites principales dans
différentes rues.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant
le vote d'une somme de \$19,000.00 pour la pose de conduites
principales dans les rues mentionnées audit rapport,
afin d'approvisionner d'eau la Paroisse Sainte-Cécile.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant de voter
la dite somme pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef déclarant
que pour fournir l'eau aux résidents de la rue Berri,
Paroisse Sainte-Cécile, il faudrait alimenter cette rue par le
tuyau qui a été posé récemment sur le chemin du Sault (Alba)
et que pour cela il faudrait poser un tuyau sur la 31ème Ave.
qui est propriété de la Cité, mais où l'égout n'est pas

encore construit, c'est-à-dire qu'il faudrait poser ledit
tuyau dans le roc si le travail se fait avant la construction
de l'égout; le montant de la dépense devant être comme
suit:

31ème Avenue, pose de 1250 pieds de tuyau de 8" au coût de \$4,000.00
Rue Berri, " " 1500 " " " " " " 3,800.00
\$7,800.00

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant que la dite somme
de \$7,800.00 soit votée pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Intendant des Marchés recommandant
de faire couvrir certains charriots du Marché Bonalours par
des panneaux en bois, au coût de \$150.00

Resolu

Que le Bureau ne soit pas devoir entretenir cette proposition
vu que le prix mentionné est trop élevé.

11142

Attendu que les travaux de démolition de l'escalier de
l'Eglise de Gesù sont maintenant terminés et qu'il faudra
constituer un pavage permanent à la place du morceau
de trottoir qui sera enlevé. Après considération du rapport
de l'Ingénieur en chef déclarant que les travaux coûtent
la somme de \$500.00, il est

Resolu

De donner instructions à l'Ingénieur en chef de procéder à
la réparation du pavage de la rue Bleury en face de l'Eglise
du Gesù, à même des fonds d'administration du
département de la Voirie.

Soumis les rapports détaillés de l'ouvrage fait par les
employés du département de l'Inspection des Aliments,
durant les mois de Janvier, Février, Mars, Avril et Mai 1912
Déposés aux archives.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef au sujet du
pavage de l'Avenue du Parc, entre la rue Bernard et l'Avenue
Van Horne, recommandant que ladite partie de l'Avenue
du Parc, au lieu d'être pavée en blocs, tel que décidé d'abord,
le soit avec les matériaux suivants, savoir:

Blocs posés sur 12" pouces de béton sur la largeur des entrées
et deux pieds de chaque côté, 2886 verges c. à \$4.50 \$12,852.00
Asphalte sur 9" de béton 5828 v.c. à \$3.00 17,484.00

Resolu

Que le rapport en date du 13 Septembre 1911 soit

reconsidéré et annulé pour la partie qui concerne le pavage de la partie de l'Avenue du Parc ci-dessus mentionnée et que ladite Avenue soit pavée avec les matériaux ci-dessus mentionnés, au coût approximatif de \$24,000. Le quote part de la Cité devant être imputé sur le fonds d'emprunt et celle des propriétaires riverains sur le fonds de roulement jusqu'à ce que les rôles de répartition aient été collectés des propriétaires.

Adjournement.

L. Senecal
Sec

Alphonse Savallé
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 19 Juillet 1912, à. m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Savallé
M. M. les Commissaires Dupuis
Godfrey
Lachapelle

Le Trésorier de la Cité se présente devant le Bureau et demande l'autorisation de s'absenter cet après-midi et Samedi, pour cause de maladie.

Résolu

D'accorder ladite autorisation.

M. Lachapelle, Directeur de l'Acqueduc de Longue-Pointe se présente devant le Bureau et donne certaines explications au sujet des articles publiés dans les journaux au sujet de la distribution d'eau dans le quartier Longue-Pointe.

Il s'engage à mettre ses explications par écrit et à les soumettre au Bureau.

Résolu

Soumis un rapport du département en Loi au sujet du tunnel de la rue Ontario, et des travaux à faire audit tunnel.

De référer à l'Ingénieur en Chef avec instructions de préparer les blue prints demandés par la Compagnie du Pacifique.

M. M. Amireault, Barlow et Butler sont présents au Bureau à ce sujet et reçoivent instructions de s'entendre ensemble pour prendre toutes les mesures voulues pour que la question des réparations audit tunnel soit conduite à une solution définitive sans délai.

Résolu

Attendu que M. Joseph Lajeunesse agit depuis un certain temps comme gardien de l'Hôtel-de-Ville, il est

Que ledit Joseph Lajeunesse soit nommé à cette position au salaire de \$ 300.00 par année, plus le logement, à l'Hôtel-de-Ville, à compter du premier juillet 1912.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est
De faire rapport au Conseil recommandant que le Sheriff de la Cité soit autorisé à donner les ordres nécessaires à la Montreal Water & Power Co. de poser 200 pieds de tuyaux sur l'Avenue Papineau au sud de l'Avenue Laurier.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est
De faire rapport au Conseil recommandant que permis soit
accordé à The Frontenac Breweries Limited d'installer deux
chaudières à vapeur, deux machines à vapeur et des moteurs
à l'électricité de la force totale de 400 C.V. sur le lot No. cad.
10 sub. 652 à 664 et 670 à 680, quartier Lamoignon, rue Casgrain

Résolu

Attendu que des erreurs et des irrégularités se sont glissées
dans les procédures suivies relativement à l'expropriation de
certains immeubles situés entre l'ancien alignement et la nouvelle
ligne homologuée de la rue Sainte-Catherine Ouest, il est
De recommander au Conseil, afin d'éviter toute difficulté
à ce sujet d'abroger et annuler les résolutions du Conseil
du 17 Juin et du 25 Juin 1912, et à cette fin de suspendre
toute règle du Conseil exigeant un avis pour l'abrogation et
l'annulation de ces résolutions, et après avoir pris connaissance
1o- d'une offre de la Ogilvie Realty propriétaire, de partie du
lot No. 1704 du quartier St. Antoine de céder à la Cité le
terrain en face dudit lot situé entre l'ancien alignement
de la rue Sainte-Catherine et la nouvelle ligne homologuée
de ladite rue, savoir, 1373 pieds.
2o- d'une offre de M. Carl Rosenberg, propriétaire du lot No. 1703-92
du quartier St. Antoine de céder la partie dudit lot comprise
entre l'ancien alignement de la rue Sainte-Catherine et
la nouvelle ligne homologuée de ladite rue, savoir 294 pieds,
de recommander au Conseil d'ordonner d'exproprier
lesdits immeubles, vu les réserves par écrit faites par les
propriétaires et que Son Honneur le Maire nomme deux évaluateurs
de la Cité pour établir la valeur des terrains ainsi cédés
à la Cité.

Ajournement.

L. Sévéal
Sec.

Alfred Lavoie
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 19 Juillet 1912, p.m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavoie
MM. les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Godfrey

Reçu une communication de MM. Desaulniers et Fallis
demandant de reconsidérer une réclamation de London
vs. Cité de Montréal pour chute sur le trottoir

Résolu

Que le Bureau ne croit pas devoir changer la recommanda-
tion déjà faite au Conseil.

Reçu une communication de l'Avocat de la Cité
au sujet de l'expropriation de la rue de la Montagne, entre
Dochester et Notre-Dame.

Résolu

D'informer l'Avocat de la Cité que M. Jarry a été appelé
devant le Bureau et a reçu instructions de procéder à
ladite expropriation.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est
Que MM. Leblanc et Campbell soient nommés Ingénieurs du
dept. des Travaux Publics au salaire de \$900. par année chaque
et que MM. Walter Bleck, Albert Deschamps, Hector Marquette, Joseph
Allard, F. Mc. Guire Jr., et Robert Bourassa soient nommés
châsseurs au salaire de \$2.10 par jour, pour trois mois. Les
salaires ci-dessus devant être pris à même les \$10,000.
votés pour augmentation du personnel des Travaux Publics

Reçu un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil
tenue le 5 Juillet, 1912, au sujet de l'expropriation du lot No. 328,
subd. 309, du cad. de la Cité St. Louis, pour redresser la ligne de la rue
Montana.

Résolu

De donner instructions au département en Loi de procéder à
l'expropriation forcée dudit lot, conformément à la Loi.

Après considération des rapports de certains chefs de départe-
ments, il est

Résolu

De faire rapport au Conseil
1.- A l'effet de permettre à The Canadian Northern Montreal
Tunnel and Terminal Co. de faire un tunnel temporaire sous

la rue Lagayette afin de pouvoir extraire les matériaux provenant du creusement du tunnel sous le Mont Royal.

2.- A l'effet de permettre à D. Frenette d'installer une chaudière à vapeur de 25 c.v. sur le lot No. 1228-1230 rue de La Roche, No. Cad. 5, subd. 187-188 et 189, quartier St. Denis.

3.- A l'effet de voter une somme de \$ 14,902. pour le nivellement et le macadamisage de certaines rues dans le quartier Ahuntsic.

4.- A l'effet de régler certaines réclamations comme suit :

7316	Damasc Giroux - Echelle	\$50.
7365	J. D. Martin - Usage de terrain	20.
7356	J. W. Walker - Perte d'un cheval	257.
7336	Wilhelm Norman - Fondation	5
		<u>\$326.</u>

5.- A l'effet de transmettre au Conseil, en réponse à une question un rapport de l'Ingénieur en chef au sujet des travaux de réparations de macadam sur les rue Dorion

6.- A l'effet d'acheter de M. Edgar Roy au prix de 50 cts le pied carré, mesure française, (\$6318) un terrain composé de 4 lots dont 2 rue Notre-Dame Est, coin Trudel, de 36 x 95 1/2 pds chacun et 2 lots rue Trudel coté est de 40 x 72, pour l'établissement d'un poste de police et de pompier dans le quartier Longue-Pointe.

7.- A l'effet d'accorder à Page Wire Fences Co. le contrat pour la pose d'une clôture autour du terrain de l'Hôpital des Varioloux, au prix de \$ 2,279.16.

8. A l'effet d'informer le Conseil, en réponse à une résolution, que les propriétaires intéressés dans l'expropriation pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, à partir de la rue Anglin refusent de céder leurs terrains gratuitement et de réviser le rapport fait au Conseil en date du 1er Juin, 1912.

9.- A l'effet d'accepter de la St. Laurent Boulevard Land Co. de céder à la Cité gratuitement et sans condition les parties des rues St. Laurent, Clark, Charest, Waverly, St. Urbain, La Marche, Brossard, Dick, Lamoignon, Leche Gault et Lighthall montrées sur le plan attaché audit rapport.

10.- A l'effet d'accepter l'offre de la North Montreal Land Co. Ltd de céder à la Cité gratuitement et sans condition partie de la MacPherson.

11.- A l'effet d'accepter l'offre de la Montreal Royal Land Co. Ltd de céder à la Cité gratuitement et sans condition la partie non divisée du No. 643 du plan et livre de révoce officiels de la

Paroisse St. Laurent et parties des 31ème, 32ème, 33ème, 34ème et 35ème rues, tel qu'indiqué sur le plan attaché audit rapport.

12.- A l'effet d'accepter l'offre de la Outremont Annex Land Co. de céder gratuitement et sans condition parties des rues 37ème 39ème 29ème 40ème 41ème et 43ème et Morreim, Lumsden, comprenant la partie desdites rues situées au Nord de la 42ème Rue, entre les lignes des limites de la Cité et les lignes du côté ouest de l'Ave. Lumsden, et la partie est de l'Ave. MacPherson.

13.- A l'effet de payer une somme de \$3,452.45 à M. H. Dupont pour honoraires de surveillance des travaux exécutés dans le quartier Emond par la loi G. W. Harris Sté.

14.- A l'effet de voter une somme de \$ 500. pour payer le salaire d'un médecin examinateur des employés municipaux

15.- A l'effet de faire un arrangement avec le Village de la Côte St. Luc, pour que le chemin de la Côte St. Luc soit entretenu moitié par la Cité et moitié par la Côte St. Luc, à la condition qu'en cas où des réclamations en dommages ou autres résultant de l'obligation contractée par les parties, la responsabilité en découlant sera supportée par la partie en défaut et à cette fin, les parties auront le droit de s'appeler réciproquement en garantie, la partie chargée de l'entretien de la partie de chemin sur laquelle sera nie la responsabilité devra tenir l'autre complètement, intérêts et frais.

16.- A l'effet de paver l'Avenue du Parc, entre la rue Bernard et l'Avenue Van Horn, avec un pavage spécial en asphalte, recommandé par l'Ingénieur en chef, au coût approximatif de \$34,000. payable \$28,519.63 par les propriétaires intéressés et \$5,480.37 par la Cité, au lieu d'un pavage en blocs tel que recommandé originairement, vu les requêtes des propriétaires de la dite Avenue et le caractère résidentiel de la dite Avenue.

17.- A l'effet de transmettre au Conseil les rapports du département en Loi sur cinq applications de la Compagnie de Téléphone Bell, portant les dates respectivement des 18 Mars 1912, 21 Mai 1912, 7 Mars 1912, 22 Mai 1912, et 12 Mars 1912, pour permission de poser des poteaux et des fils de fer dans certaines rues et de recommander que le département en loi soit autorisé à déclarer à la Commission des Chemins que la Ville ne peut faire aucune suggestion quant à la construction de poteaux et qu'il est préférable de laisser la méthode de construction entre les mains de ladite Commission, avec prière que quand la

ville sera en position de placer les fils dans ses conduits souterrains, aux endroits compris dans les présentes applications de la Compagnie, ladite Compagnie soit tenue de transporter ses fils et les placer dans lesdits conduits.

18.- A l'effet de transmettre au Conseil un rapport du département en loi une application de la Canadian Northern Ontario Railway Co. pour approbation d'une carte de route dans les quartiers Bordeaux et St. Denis, en déclarant au Conseil que le Bureau ne peut consentir à cette application et de recommander au Conseil que dans les cas où il n'y aurait pas d'objection à aucune partie de cette route, ceci ne devra aucunement être interprété comme une acceptation de la responsabilité pour dommages qui pourraient être causés par l'approbation de ladite route.

19.- A l'effet de transmettre au Conseil un rapport du département en loi sur une application de la Canadian Northern Ontario Railway pour approbation d'une location de plan dans les quartiers Bordeaux et St. Denis, et de recommander qu'il soit consenti à cette application et de recommander en outre que lorsque la Cité ne s'opposera pas, ceci ne devra être interprété, en aucune manière, comme une acceptation pour la Cité, de la responsabilité qui pourrait être encourue par suite de ladite location de plan, attendu que dans ce cas, la Ville s'opposerait à l'acceptation de cette application.

Gouvernement,

L. P. Senechal
Sec.

M. J. Savallé
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 22 Juillet 1912, am.

Présents

M. M. les Commissaires, Lachapelle, Président,
Dupuis
Godfrey.

Il est

Resolu De donner instructions au surintendant des Edifices Municipaux de faire inscrire sur le bain du quartier Papineau le nom de "Bain Lavolette"

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant de voter une somme de \$ 235.00 pour la pose de deux abreuvoirs dans les environs du Marché Bonsecours

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant que ladite somme de \$ 235.00 pour les fins susdites

8839 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef transmettant l'estime suivant aux montants respectifs de \$ 4,380.00 et \$ 950.00 pour remplacer les trottoirs en dalles existant autour des Marchés Bonsecours et St. Antoine en trottoirs en ciment.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant que lesdites sommes de \$ 4,380.00 et \$ 950.00 soient votées pour les fins ci-dessus mentionnées.

Soumis un rapport du surintendant des Edifices Municipaux au sujet des soumissions reçues pour certains travaux à faire à l'Hôtel de Ville de St. Henri.

Resolu D'autoriser ledit surintendant des Edifices Municipaux à faire lesdits travaux aux meilleures conditions possibles.

Soumis une communication du Docteur Ed. Goyer, Maire de la Ville de St. Laurent au sujet d'un patient atteint de variole et des frais à encourir.

Resolu D'informer le Docteur Louis Laberge et le Docteur J. L. Laberge que le montant de \$ 5.00 comprend les soins du Médecin au sujet de patient.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Soumis un rapport du département en loi Re. Fourmure de

Résolu

Meubles et réparations urgentes à la Cour Juvenile
De retourner au Département en loi pour rapport supplé-
mentaire, et ce à la demande dudit Département

Ajournement

Henri Lavallée,
Maire

L. Sévical
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions
Tenue le 23 Juillet 1912. a.m.

Présents

Leur Honneur le Maire L.A. Lavallée
MM. les Commissions Dupuis
Lachapelle
Godfrey

Soumise une communication du Gérant de "La Patrie"
demandant l'autorisation de donner un concert en plein
air, au Parc Lafontaine, le 6 Août prochain.

Résolu

De référer au Surintendant des Parcs pour rapport sur
l'opportunité d'accorder cette autorisation.

Soumise une requête de propriétaires de la rue St. Hubert, de
la rue Taché à la rue Marianne, demandant de donner à la
Montreal Light, Heat & Power Co. de faire les entrées à gaz à chaque
lot.

Résolu

De demander au Greffier de la Cité de prier ladite compagnie
(conformément à l'article 455a de la charte,) de bien vouloir poser
ses tuyaux à gaz dans la rue avec les raccordements, jusqu'à
l'alignement de la rue, partout où ces raccordements ne sont
pas déjà posés). (Soumise une application de M. H. Beauregard, pour permis de dévier
le Boulevard Lacombe à Bordeaux, afin de construire une fosse septique au bord de la rivière.

Après avoir pris connaissance de la lettre de M. H. Beauregard, en date du 16 Juillet,
Re: déviation du Boulevard Lacombe, quartier Bordeaux, aux fins
de construire une fosse septique au bord de la rivière, et
après avoir entendu M. Albert Arsenault, Ingénieur à l'emploi
de M. H. Beauregard, le contracteur général de la prison, il est
Résolu
D'informer M. Beauregard que la demande qu'il fait devra être
précédée d'un arrangement préalable avec le Gouvernement de
la Province de Québec.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef transmettant un
estime du coût du macadamisage de la rue Boyer, entre les
rues De Fleurimont et Bonte.

Résolu

De faire rapport au Conseil recommandant qu'une somme de
\$1500.00 soit votée pour le macadamisage de la partie sud de
ladite rue Boyer, entre De Fleurimont et Bonte.

M. Robert Anderson, Lord Maire de Belfast, fait une visite au Bureau

L'Échevin O'Connell se plaint du fait que les abattoirs de la Pointe St-Charles sont une cause de nuisances pour les résidents des alentours, attendu qu'on y fait brûler des animaux morts
L'Échevin O'Connell est prié de voir le Médecin Officier de Santé à ce sujet.

Soumise une requête de la majorité des propriétaires d'immeubles de la rue Cathcart, entre les Avenues Union et du Collège Mc Gill, demandant que la chaussée de ladite rue soit pavée en asphalte.
De recommander au Conseil que ladite partie de la rue Cathcart soit pavée en asphalte, le coût dudit pavage devant être payé par les propriétaires intéressés, et de recommander de plus que la résolution adoptée par le Conseil le 27 Avril 1911, ordonnant au Greffier de la Cité de publier dans les journaux un avis demandant aux propriétaires s'ils sont favorable ou non au pavage d'une rue, avant de décider finalement si cette rue doit être pavée, ne s'applique pas dans le cas actuel, ou que la requête qui a été soumise porte la signature de la majorité en valeur et en façade des propriétés intéressées, et de voter une somme de \$ 8,630.00 pour cette fin.

Resolu

✓

Une délégation de propriétaires du quartier côté des Neiges, composée de M^{rs} Eugène Desmarais, Président; Achille Lamothé, An drisse Brandy, Boucher, L. Hamelin et Joseph Ethier, se présente devant le Bureau et demande s'il ne serait pas possible de procéder à l'expropriation du Boulevard Monkland.
Le Bureau suggère aux délégués de lui présenter une proposition conjointe de tous les propriétaires intéressés, immédiatement, en donnant les conditions de la cession des terrains nécessaires pour l'édit expropriation.

Soumise une communication de M. Hector Cadieux, sollicitant une position d'Ingénieur au service de la Cité
De prier l'Ingénieur en chef de rencontrer Son Honneur le Maire à ce sujet.

Resolu

Ajournement

L. P. Senecal
Sec.

M. J. Lapelle
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Communes
Tenue le 23 Juillet 1912, p.m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lapelle
M^{rs} les Commissaires Lachapelle
Godfrey
Dupuis

10963

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, transmettant un consentement signé par tous les locataires du Marché St-Jacques, à l'effet de permettre à la Cité d'exécuter les travaux d'agrandissement projetés pour ledit marché.
D'autoriser l'Agent des Achats et des Ventes à demander des soumissions immédiatement pour l'exécution d'édit travaux.

Resolu

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés recommandant la pose et la confection de deux abreuvoirs dans les environs du Marché Bonsecours, au coût de \$ 235.00.
De faire rapport au Conseil recommandant de voter ladite somme de \$ 235.00 pour les fins ci-dessus.

Resolu

Resolu

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés recommandant de remplacer par des trottoirs en ciment le trottoir en dalle existant autour du Marché Bonsecours, et le trottoir en bois existant sur la rue St-Jacques, sur le côté du Marché Saint-Antoine, aux coûts de \$ 4,380. et \$ 900. respectivement.
De faire rapport au Conseil recommandant de voter lesdites sommes pour les fins ci-dessus.

Resolu

Soumise une offre de M. F. X. Dupuis de vendre à la Ville, en rapport avec l'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, entre la rue Fulford et la rue Atwater, dans le quartier Ste. Geneviève, sa propriété, numéros du cadastre 614, mesurant 46' x 110' plus au moins, pour la somme de \$ 20,970.00
De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter ladite offre.

Resolu

10941

Resolu

Soumis un rapport du chef de Police au sujet de la position laissée vacante par le décès de Madame Lajeunesse, matrone.
Que Madame J. X. Albert soit nommée Matrone, en remplacement de Madame Lajeunesse, au salaire de \$ 54.16 par mois.

Resolu

Il est
De demander au département en loi de faire rapport savoir:
lorsque l'examen médical d'un prisonnier soupçonné de folie est
ordonné par le Juge du Recorder, et que ce prisonnier ne parle
ni l'anglais ni le français, qui, en vertu de la loi, doit
nommer l'interprète pour permettre au médecin de le questionner
et de se rendre compte de son état mental.

Soumise une demande de M. Damien Lalonde de faire
déposer des vidanges sur un terrain situé sur la rue
Christophe Colomb, ou il se propose d'ériger une manu-
facture.

Resolu

De donner instructions au surintendant de l'incinération
de déposer de la cendre sur ledit terrain, si possible.

Soumise une offre de Emilia Taranto, Olimentine Taranto,
épse. G. E. Duquette, Pierre Ratto, Jules Ratto et Emile Taranto,
de vendre à la Ville, pour la somme de \$45.000.00 leurs
propriétés situées sur la rue du Champ de Mars et portant
les numéros carrés 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337 et 341 et rue St. Louis
numéros 326, 328, 332, et 336, les taxes, cotisations et toutes autres
impositions devant être à la charge de l'acquéreur à partir du jour
de la signature de l'acte de vente et l'acquéreur devant respecter les baux
et se charger des hypothèques au "Crédit Foncier Franco-Canadien" au
montant de \$7.500. existant sur lesdites propriétés.

Resolu

De faire rapport au conseil recommandant d'accepter ladite offre.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de
payer une somme de \$79.20 à M. M. Lyr, Ingénieur Mécanicien du
département des égouts, pour travaux de nuit en rapport avec le
pompage des égouts pendant la période des hautes eaux.
De faire rapport au conseil recommandant le paiement de
ladite somme à M. Lyr.

Resolu

Soumise une communication de la John Mc. Dougall Caledonian
Iron Works, au sujet de la réclamation de la Ville au montant
de \$1460.00 pour le remplacement de modèles détruits dans un
incendie.

Resolu

De référer au département en loi pour savoir où il en est rendu
avec cette réclamation.

Soumis un rapport du surintendant des Impressions et de la
papeterie au sujet du contrat pour l'impression de la Gazette
Municipale.

Resolu

D'informer le surintendant des Impressions et de la papeterie
que cette question est à l'étude.

Soumise une offre de M. J. Guard de vendre à la ville une
manufacture de blocs de ciment.

Resolu

Que le Bureau ne peut recommander d'accepter cette offre.

2953

Soumis le dossier dans l'affaire de l'égout rue St. André et
l'offre de certains propriétaires de payer une partie du coût
de cet égout longeant une ruelle en arrière de leurs propriétés.

Resolu

De référer au département en loi pour savoir si la ville
a le droit de faire le rôle de cotisation contre la ruelle
et de la faire vendre pour le paiement des taxes.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses rapportés
au Bureau durant la semaine finissant le 20 juillet
est soumis et déposé aux archives.

Soumis le rapport de M. le Commissaire Bachapelle sur les
cas de réinternement ou d'internement d'enfants sans tutelle
dans les écoles d'industries et de maladies incurables sous
l'Hôpital des Incurables.

Déposé de record.

Soumis le rapport annuel du département de l'Éclairage
pour l'année 1911.

Déposé de record.

J. P. Lussac
Sec.

Agouissement
Armand Lapelle
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des commissaires
Tenue le 24 Juillet 1912. a. m.

Présents

Son Honneur le Maire L. G. Lavallée
MM. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Lefroy

Reçue une demande de la National Breweries Ltd pour permis
d'ouvrir la rue Colborne pour y installer une conduite d'eau.

Résolu

De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport sur l'opportunité de
faire droit à cette demande.

Reçue un rapport de l'Ingénieur en chef au sujet des lignes
homologues des rues, qui sont prescrites

Résolu

De référer au département en loi pour rapport sur les dites lignes

Reçue un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes recommandant
la nomination de nouveaux employés dans son département

Résolu

De faire rapport au conseil recommandant le vote d'une somme
de \$812.50 pour payer le salaire des employés suivants:

Un garçon de Bureau, au salaire de \$150.00 par année
Deux commis, " " " 600.00 " " chacun.
Un sténographe " " " 600.00 " "

M. Ritourné, Avocat, se présente devant le Bureau et demande s'il ne
serait pas possible de régler à l'amiable une cause de Dame Héléna
Normandin & Cie vs la Cité de Montréal

Après avoir entendu M. Ritourné, le Bureau décide de ne pas
accepter la demande d'arrangement et de donner instructions au
département en loi de continuer les procédures.

M. Godere, Avocat, se présente devant le Bureau et demande s'il ne
serait pas possible de régler à l'amiable une cause de Dame
Flora Renard dit Colland et al. vs la Cité de Montréal

Après avoir entendu M. Godere, le Bureau décide de donner instructions
au département en loi de continuer les procédures.

MM. Chusé, Inspecteur des Bâtimens et M. Vincent, Arpenteur, sont
appelés devant le Bureau au sujet des retards apportés dans
l'obtention des alignements et du niveau des rues, ainsi que des
permis de construction.

Après discussion, MM. Chusé et Vincent reçoivent instructions
de préparer et soumettre au Bureau un rapport conjoint sur les besoins
de leur département et sur l'opportunité de terminer leur deux
départements.

Agouvement.

L. G. Lavallée
Maire

M. Lachapelle
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 24 juillet 1912. p.m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M.M. les Commissaires, Lachapelle
Dupuis
Godfrey

Sir Donald Mann, et M.M. Maréchal, Avocat, W. H. Moore, F. S. Darling,
J. B. Brown et H. W. Wickstead sont présents au Bureau et après
explications, soumettent un mémorandum écrit de la position
de la Compagnie Canadienne Northern Ry. en rapport avec son application
pour l'approbation de ses plans par la Commission des Chemins de fer.

Soumis un rapport du département en loi Re: expropriation du lot
No 348 du cadastre de la Côte St. Louis, afin de redresser la ligne de la
rue Montauq.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant l'amélioration ci-dessus,
par voie d'expropriation forcée, conformément à la loi et de donner
instructions à l'Inspecteur de la Côte de préparer un plan accompagné
d'une description du lot à exproprier et sur rapport de l'Inspecteur
de la Côte, de donner instructions au département en loi de s'adresser
à la Cour Supérieure pour la nomination des commissaires, après la
publication des avis requis pour cette fin, suivant la loi.

Il est

Resolu

De demander à l'Ingénieur en chef de faire rapport sur
l'opportunité d'effacer la ligne homologuée de la rue St. Mathieu, depuis
la voie du chemin de fer C.P.R. jusqu'à la rue Rochester.

Gouvernement

L. A. Lavallée
Maire

L. Sévéal
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 25 juillet 1912 a.m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M.M. les Commissaires Dupuis
Lachapelle
Godfrey

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef déclarant que les
travaux d'égouts sur les rues susdites sont terminés conformé-
ment aux devis, et que les entrepreneurs ont droit à la remise
de la retenue de 10% faite sur le montant total de leurs
contrats, savoir:

J. Toussaint & Cie	Rue proposée	\$ 1,532.85
Gilbert & Payer	Ave. Bonhomme	1,423.59
Gilbert & Payer	Ave. Jeanne D'Arc	1,308.25

Resolu

De recommander au Conseil la remise desdites retenues.

Soumise une requête des résidents de la rue Saint Antoine,
demandant que les travaux de pavage sur ladite rue soient faits
sur toute la largeur de la rue simultanément, au lieu de l'être
par sections sur une demi largeur.

Resolu

De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Une députation composée de Mesdames Drolet, Rodrigue, LaRoque
Mathurin et Lacombe, représentant la Ligue des Dames pour
l'Instruction, se présente devant le Bureau et demande
l'autorisation d'organiser un Tag Day pour le jour de la fête
du Travail.

Les commissaires expliquent aux déléguées qu'ils ne peuvent
accorder l'autorisation demandée.

Gouvernement

L. A. Lavallée
Maire

L. Sévéal
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 25 juillet 1912, p. m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey

10604

Resolu

Sur recommandation du Chef du département des Incendies, il est
D'approuver les nominations suivantes; Arthur Girard, No. 1, Henry Lamy,
No. 7, Nap. Mercier, No. 7, Mendoza St Pierre, No. 4, Salomon Damsis, No. 7,
Pierre Leguin, No. 22

✓
Soumis un rapport du chef du département des Incendies déclarant
qu'il a remercié de ses services, à partir du 22 juillet, les personnes
suivantes: A. Demontigny, No. 10, P. Godin, No. 10, Agnès Lafabre, No. 13,
Jos. Oumet, No. 9, et que Geo. Guireux, No. 12, et F. X. Garand, No. 23
ont démissionné

Resolu

D'approuver ledit rapport.

Soumis un compte de M. Ulric Lafontaine, Magistrat de Police
pour avoir rempli les fonctions de Recorder en l'absence du
Recorder Weir

Resolu ✓

De faire rapport au Conseil recommandant le paiement dudit
compte au montant de \$90.00

Attendu que le 22 juillet courant, le Conseil a approuvé la création
d'un service d'examen médical des employés municipaux et la
nomination d'un médecin pour prendre charge de ce départe-
ment avec un traitement annuel de \$1200.00, il est

Resolu

Que le Docteur S. Boucher soit nommé à la position ci-dessus,
à compter du premier septembre 1912, au salaire de \$1200.00 par
année

8994

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef relativement à la
demande des représentants de St. Brigid de faire certains
changements aux travaux proposés pour les murs de soutie-
ment, autour du terrain de la dite Fabrique, déclarant que
ces changements qui se monteront à environ \$200.00, peuvent
être faits à même les crédits disponibles pour ces travaux

Resolu

D'autoriser les dits changements, pourvu toujours que ces travaux
ne puissent dépasser le montant voté par le Conseil pour cette fin.

Resolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est
D'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes:

Rue Trillon, 520 pieds de conduites de 8"; rue Marlborough, 160 pieds,
rue Northcliffe, 240 pieds; soit un total de 900 pieds, \$1800.00

Prolongement de la conduite de l'Arrière Melroy, sud
de Sherbrooke, de 250 pieds de tuyaux de 8" 525.00

Rue Oxford, sud de Sherbrooke, 800 pieds de tuyaux
de 8" 1600.00

Rue Oxford, Nord de Ch. Côte St. Antoine, 300 pieds
de tuyaux de 8" 700.00

Rue Allan, Ouest de Colborne, 225 pieds de tuyaux de 8" 500.00

Prolongement de la conduite de la rue Ogilvie de
120 pieds de tuyaux de 8" 325.00

Les divers montants ci-dessus devant être pris sur le crédit
voté pour la pose de conduites principales dans différentes
rues.

Resolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est
De permettre à The Frontenac Breweries Limited d'occuper une
partie de la rue De Gaspi entre St. Charles et Belknap
sur une longueur d'environ 200 pieds, pour déposer des
matériaux pour la construction de leur propriété, pourvu que
ladite Compagnie se conforme aux règlements de la Cité en ce cas.

Resolu ✓

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est
De faire rapport au Conseil, recommandant que permis soit
accordé à M. M. Shearer Brown & Wills Limited de construire une
moulin à rebater (planing mill), sur le lot Cad. 1058,
quartier Sainte Anne, côté sud du Canal.

✓
Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, déclarant que le
pavage en asphalte de la rue Dollard, entre St. Jacques
et Notre-Dame est complètement usé, et recommandant
de refaire ledit pavage en blocs de pierres, à la journée, au
coût approximatif de \$900 payable entièrement par les pro-
priétaires intéressés.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant la réfection dudit
pavage comme spécifié ci-dessus.

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est

Resolu De confier à la Canadian Inspection and Testing Laboratories Ltd. l'inspection des tuyaux en fonte du département de l'Aguaire, à raison de 20.cts la tonne.

Soumis un rapport du département en bois, ainsi qu'un rapport du surintendant des Edifices Municipaux, au sujet d'une demande de M. le Sheriff Remieux, d'acheter certains meubles et de faire certaines améliorations à la Cour Juvénile.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de voter une somme de \$226.00 pour les fins ci-dessous:

Une armoire pour le Comité des Dames	\$18.00
Un canapé et 2 chaises pour la chambre du Directeur	28.00
Un fauteuil pour le Bureau du Greffier	26.00
Deux ou trois bancs pour la salle d'attente	40.00
Trois filtres pour l'eau à la glace et chaud	23.00
Un lino	4.00
Une lichèprite pour la désinfection	2.00
Poser un compteur à l'entrée du Bureau du Greffier	75.00
	\$226.00

Resolu Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, déclarant qu'il n'est en mesure de faire le pavage de la rue Notre-Dame, de la rue Nicolet aux limites de la Ville, il serait nécessaire de remplacer le tuyau de 6" existant par un tuyau de 10", sur une longueur de 400 pieds, au coût de \$1350.00. De faire rapport au Conseil recommandant de voter ladite somme de \$1350.00 pour les fins ci-dessus.

Soumise une communication de M. Jeffrey H. Burdett, attirant l'attention du Bureau sur la nécessité d'assurer une entrée plus facile et plus sûre à l'Avenue des Pins et au Parc Mont Royal.

Resolu De prier M. le Commissaire Godfrey de prendre des renseignements en vue de s'assurer du prix des propriétés qu'il faudrait acquérir pour cette fin, et de soumettre un estimateur du coût que cette amélioration entraînerait.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant le paiement d'une balance de \$1974.00 due sur le prix de la fontaine de l'Avenue Papineau, plus l'intérêt à 4% pour 6 mois, soit un total de \$2013.78 à la Compagnie John McDougall, Caledonia

Iron Works.

Resolu De référer au département en bois pour savoir si la Ville peut retourner sur cette somme le montant de la réclamation de la Ville contre ladite Compagnie, pour la perte de modèles en bois dans un incendie.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la pose de 800 pieds de tuyaux de 8" de diamètre dans l'avenue des Cèdres pour relier les 2 culs de sac qui existent actuellement dans ladite Avenue, en vue de l'établissement de la nouvelle Station de pompage.

Resolu De retourner à l'Ingénieur en Chef pour savoir si les égouts peuvent être posés simultanément dans ladite Avenue, etc.

Soumise une offre de The Paterson Manufacturing Co. de poser un certain pavage sur l'Avenue du Parc, de l'Avenue Mont Royal à l'Avenue des Pins.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur le nombre de verges de pavage qu'il y aurait à poser, au cas où cette offre serait acceptée.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant de permettre à M. Joseph David de construire une écurie de neuf places sur le lot 116 rue Beaubien, No. cad. 7, subs. 8, 82, quartier Duvernay.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant de permettre à M. H. L. Beaulieu de céder à la Ville gratuitement et sans condition les parties des rues Valois, Dandurand, Masson, Vermette et Armand, qui sont montrées en couleur rouge sur le plan annexé au rapport de l'Ingénieur en Chef.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant de permettre à M. Phillip Lubimsky d'occuper un lot ou une cour pour l'emmagasinement, et la vente de bois et charbon, sur les lots Nos. 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, du quartier St. Jean Baptiste, rue Cadieux.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une demande de M^{rs} J. Christian et Cie de faire remplacer le tuyau à l'eau de 1" existant dans la rue Saint-Jaspe, par un tuyau de 8", sur une longueur de 285 pieds, au coût de \$ 860.00
 Vu la recommandation de l'Ingénieur en Chef de faire droit à cette demande, il est

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant de voter la dite somme de \$ 860.00 pour les fins ci-dessus.

Agouvernement

Armand Cavalli
 Maire

J. Sénécal
 Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
 Tenue le 26 Juillet 1912. om.

Présents

Son Honneur le Maire D. A. Cavalli
 M^{rs} les Commissaires Godfrey
 Lachapelle
 Dupuis

Soumise une lettre du Secrétaire du Bureau demandant l'autorisation de prendre quelques jours de vacances.
 D'accorder la dite autorisation.

Resolu

10660

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 22 Juillet à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport au sujet de l'expropriation de la rue Sherbrooke Est; avec prière d'entretenir les négociations nécessaires pour obtenir des options des propriétaires des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, non seulement pour la partie située dans le voisinage de Maisonneuve, mais pour toute la rue Sherbrooke à l'Est de la rue Fullum.

Resolu

Conformément à la demande ci-dessus.

Soumise une requête No 11 du Surintendant des Impressions et de la papeterie.
 Approuvée.

Resolu

Soumise une notification à la Cité de Montréal, à la requête de la Montreal Water & Power Company.
 De référer au département en loi pour savoir si les prétentions de la Montreal Water & Power Co. telles qu'énoncées à la dite notification sont bien fondées.

10113

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 6 Mai, 1912, à l'effet de référer de nouveau au Bureau des Commissaires deux rapports au sujet de la cession d'une partie de la dite rue, à l'ordre des Franciscains.
 Après avoir de nouveau réexaminé cette question, le Bureau décide que les résolutions en date du 12 Avril, 1912 et du 27 Avril, 1913, à ce sujet soient révoquées et annulées à toutes fins que de droit.

11181 X
 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 22 Juillet, 1912, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport au sujet de la succession de feu Gustave Mourling pour que ledit Bureau puisse considérer le rapport de l'Échevin Morin à ce sujet.
 Déposé sur la table pour considération ultérieure.

Soumise une communication de l'Avocat de la Cité re: référence pour deux autres d'opinion aux Avocats de la Cité.
 A l'étude.

10139
 Résolu
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef au sujet du paiement des Pères Jésuites de la balance due re: person de l'Église du Gesù
 De référer au Contrôleur et Auditeur de la Cité avec autorisation de payer.

11193
 Résolu
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef sur une offre de Montreal Park & Island Ry. Co. d'entreprendre les travaux pour l'abaissement du niveau des voies de ladite Compagnie sur l'Ave. Maplewood, moyennant la somme de \$1,000.
 D'accepter ^{ladite} l'offre pourvu que le montant n'exécède pas ladite somme de \$1,000. laquelle somme devra être imputée sur crédit impruvoir à être dépensé sur autorisation du Bureau des Commissaires.

Soumise une communication de M Joseph Gauthier au sujet de la condition de la rue Bligny.
 A l'étude

Résolu
 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant d'accorder l'autorisation demandée par la Patrie de donner un concert en plein air le 6 Aout prochain.
 D'accorder ladite autorisation.

Résolu
 Sur recommandations des différents chefs de département, il est
 De faire rapport au Conseil, comme suit :-
 1.- A l'effet de voter une somme additionnelle de \$17,385.42 pour compléter le montant nécessaire pour le pavage St.

André, de Roy à Marianne, ladite somme étant payable \$1,886.74 par la Cité et \$15,498.68 par les propriétaires, la résolution ci-dessus devant faire suite à la résolution du 22 Juillet dernier, qui ne comportait que le vote d'une somme de \$10,000.00 pour cette fin.

2.- A l'effet de voter une somme de \$700. pour l'entretien de la voiture automobile du département du Payeur pour la Balance de l'année.

3.- A l'effet de voter une somme de \$250. pour payer le salaire d'un commis au département des Parcs pour la balance de l'année, à raison de \$600. par année.

4.- A l'effet de voter une somme de \$100. pour déléguer le Surintendant des Parcs et le Surintendant du Parc Mont Royal à la Convention de l'Association Américaine des Surintendants des Parcs, qui aura lieu à Boston le mois d'Aout prochain.

5.- A l'effet de voter une somme de \$320. pour l'achat de pupitres et fauteuils pour le département des Évaluateurs.

6.- A l'effet de voter de \$2,676. pour améliorations à la nouvelle partie du square Sir Georges Étienne Cartier récemment achetée par la Ville.

Ajourneement.

L. Senechal
 Sec.

Arsimé Gagné
 Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tunis le 26 Juillet 1912, p. 211.

Présents

Son Honneur le Maire R. A. Lavallée
MM. les Commissaires Dupuis
Rachapelle,
Godfroy

Reçu une communication de M. H. B. Carmichael au sujet de
la nuisance causée par les abattoirs de la rue Mill.

Resolu De référer au Médecin Officier de Santé et au Greffier de la Cour
du Recorder pour rapports.

Reçu un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant le
macadamisage de la rue St. Ambrose, dans le quartier St. Henri,
au coût de \$1125.

Resolu D'autoriser lesdits travaux à même le crédit voté pour réparations
aux chemins macadamisés.

Reçu un rapport de l'Ingénieur en chef et de l'Agent des
Achats et des Ventes recommandant l'achat des articles
suivants.

Compteur de 16 pouces \$205. compteur de 8 pouces \$117.2 registres
à \$583.00 chaque, formant un total de \$1448.

Resolu D'autoriser l'achat desdits articles ci-dessus.

11032

Reçu un rapport de l'Ingénieur en chef sur une offre
de la Patterson Son Mfg. Co. Ltd. d'acheter ou louer de la cité une
partie de la rue des Barrières.

Resolu Que le Bureau ne peut accepter cette offre.

Reçu un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil
tenue le 12 Juin, 1912 au sujet de la résignation de M. Beaudry
Lemaux, et de l'allocation payable aux membres de la Com-
mission des Services Électriques.

Resolu Que conformément à la résolution du Conseil, le Contrôleur est
autorisé à payer un salaire annuel de \$2,000. à chacun des
membres de la Commission des Services Électriques à partir du
12 Juin dernier et qu'à partir de cette date, chacun des membres
de ladite Commission n'aura plus un jeton de \$10. par séance.

Reçu une lettre de MM. Charette et Frère, plombiers, deman-

dant une part des travaux de la Ville.

Resolu De référer au Surintendant des Bâtiments Municipaux.

10524

Reçu un rapport de l'Ingénieur en chef au sujet de l'agrandis-
sment proposé du square St. Elizabeth, dans le quartier
St. Henri.

Resolu Que le Bureau ne peut donner suite au projet ci-dessus, vu
les conditions onéreuses demandées par les propriétaires des terrains
qu'il faudrait acquérir et de référer tout le dossier à l'Ingénieur
en chef pour rapport sur le nouveau projet de vendre tout le
terrain qui appartient à la Ville audit endroit, en lots à bâtir.

Les commissaires constatent que dans la plupart des départements
de l'administration municipale, on paraît ignorer ou ne pas vouloir
observer les règles du Conseil, concernant l'assiduité des fonctionnaires
ou employés.

En conséquence, les Commissaires rappellent, aux chefs des dé-
partements, que la règle 110 du nouveau code édictés par le Conseil
exige que les chefs de départements et les employés de la Cité
en général tenus d'être présents à leur bureau de 9 heures de
l'avant-midi à 5 heures de l'après-midi, sauf durant l'heure
accordée pour le lunch; et, aucun chef de département
ne s'absentera durant les heures de bureau sans avoir, au
préalable, pris des mesures pour se faire remplacer durant
son absence.

Les Commissaires prient les chefs de départements de se con-
former aux exigences de cette règle et de les faire observer
rigoureusement par leurs subordonnés.

Resolu Que copie de la présente délibération soit transmise à chacun
des chefs de départements de l'administration municipale.

Après considération de certains rapports des chefs de départe-
ments, il est

Resolu De faire rapport au Conseil

10. A l'effet de donner instructions au Greffier de la Cité de
donner les ordres nécessaires à la Compagnie Montreal Water &
Power Co. de prolonger sa conduite principale de la rue Pri-
nceps sur une distance de 125 pieds, en face des Nos. 455 et au
nord de 461.

20. A l'effet de voter une somme de \$5,000.00 pour faire faire
tous les arpentages en retard par des arpenteurs du dehors,

au tarif officiel de la Province de Québec.

35. A l'effet de remettre les dépôts aux soumissionnaires pour le pavage en asphalte de certaines rues, pour lesquelles les contrats n'ont pas été accordés.

44. A l'effet d'accepter l'offre de la succession N. Delisle de céder à la Cité gratuitement et sans conditions la partie de la rue Darling, au sud de la rue Stadacona, montrée en rouge sur le plan accompagnant le rapport de l'Ingénieur en chef.

50. A l'effet d'inscrire et décrire dans le registre des rues publiques les rues Mercier et Lebrun, de Notre-Dame à Moyrand, quartier Longue Pointe, qui ont été ouvertes au public depuis plus de dix ans.

60. A l'effet d'inscrire et décrire dans le registre des rues publiques la partie de la rue Thinkora montrée en vert sur le plan accompagnant le rapport de l'Ingénieur en chef.

70. A l'effet de permettre à la Independent Amusement Co. d'ériger une marquise au-dessus du trottoir, en face de leurs propriétés, coin Mansfield et St. Catherine.

80. A l'effet de voter une somme de \$81.00 pour continuer le trottoir en face de la station de feu No. 9, rue Richardson, sur l'espace compris entre la ligne de la rue et la ligne de la station.

90. A l'effet de donner instructions au département au Roi de prendre les procédures nécessaires pour faire effacer la ligne homologuée de la rue St. Marguerite, dans le quartier Saint Antoine.

100. A l'effet de voter une somme de \$6,000 sur une demande du Conseil, pour pourvoir d'automobile les contremaîtres en chef du département des Chemins.

110. A l'effet d'accepter l'offre de M. Onésime Marcotte et de Dame Delphina Trudeau, de vendre à la Cité, moyennant la somme de \$18,000, les deux propriétés portant les Nos. civiques 1389 à 1395 de la rue Saint-Denis, No. 31 sub. officielle du lot originaire 198 des plans et lire de renvoi officiels du village de la Cité St. Louis en rapport avec l'expropriation de la rue du Palais (Boulevard St. Joseph).

120. A l'effet de permettre à M.M. Martin Sauer Limited d'ériger une usine pour fabriquer le vernis sur le lot rue Beaumont, No. cad. 638, sub. 29, quartier Bourdon.

130. A l'effet de permettre à la Manufacturing & Supplying Co. Ltd. d'installer un moteur à l'électricité de 15 C.V. sur la propriété rue Rachel, No. cad. 10, quartier Dechaume.

140. A l'effet de permettre à la Geo. Hall Coal Co. of Canada, Ltd. d'ériger une usine de huit places sur le lot No. 7, rue Farnes, quartier Sainte Anne.

150. A l'effet de permettre à M.W.H. Nolan d'ériger un entrepôt de construction spéciale sur le lot No. cad. Nos. 1413-1414 quartier Sainte Anne, rue Olier, près le canal Lacharie.

160. A l'effet de permettre à la Canada Brick Co. Ltd. d'ériger une chaudière à vapeur et un moteur électrique de 100 C.V. sur le lot, extrémité Nord, de la rue Coplanade, No. cad. 11, sub. 10 33 quartier Laurier.

✓
Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recommandant de former un personnel spécial, composé de six Ingénieurs de différentes classes et de six chaineurs pour dresser les plans, profils et devis estimatifs, pour un programme général de travaux de pavages, trottoirs, égouts, conduites d'eau, etc., les montants nécessaires pour payer les salaires dudit personnel devant être pris sur la balance disponible de \$5,975.34 du crédit de \$10,000 voté pour personnel temporaire au département des Travaux Publics. D'approuver ledit rapport, le Bureau se réservant de faire les nominations et de fixer les salaires.

Resolu

Liste des rapports du Bureau des Commissaires

1. A l'effet d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer un contrat contre la Cité de Montréal et la Compagnie Canadienne d'Autobus.

2. De contracter un emprunt de 750,000 \$ sur bons du Trésor pour six mois.

3. D'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer deux actes d'arrangement entre les commissaires du Fleuve et la Cité de Montréal au sujet de la pose d'un tuyau de décharge à travers les quais.

4. D'effacer la ligne homologuée de la rue St. Marguerite.

5. De voter \$6000 pour l'achat de 3 automobiles pour les contremaîtres du département des Chemins.

6. De permettre à M.W.H. Nolan d'ériger une construction (storage) spéciale.

7. De permettre à M.M. Geo. Hall Coal Co. de construire une usine.

8. De permettre à M.M. Martin Sauer de construire une manufacture de vernis.

- 9.- De permettre à The Canada Brick Co. de construire et d'installer un moteur à l'électricité et une cuisinière.
- 10.- De permettre à la Mercure Hardware & Lumber Co. d'installer un moteur à l'électricité.
- 11.- De voter \$5,000. pour faire exécuter les travaux d'arpentage arriérés.
- 12.- De remettre les dépôts aux soumissionnaires pour le pavage de certaines rues, qui n'ont pas obtenu de contrats.
- 13.- D'ordonner à la M. W. Power Co. de prolonger sa conduite d'eau sur la rue Brebeuf.
- 14.- De voter une somme de \$700. pour l'entretien de la voiture automobile du département du Joueur.
- 15.- De voter \$100. pour déléguer le Surintendant des Parcs et celui du Parc Mont Royal à la Convention de l'Ass. des surintendants de parcs.
- 16.- De voter \$320. pour l'achat de pupitres et fauteuils dans le département des Évaluateurs.
- 17.- A l'effet d'accepter l'offre de la St. Lawrence Blvd. Land Co. de céder certaines rues.
- 18.- A l'effet de paver la rue Cathcart, entre les rues Union et du Collège (Avenues).
- 19.- A l'effet de voter une somme de \$2,676. pour améliorations au parc Sir Geo. Étienne Cartier.
- 20.- A l'effet d'inscrire l'Avenue Kirkcaldy comme rue publique.
- 21.- A l'effet de permettre The Independent Amusement Co. d'ériger une marquise.
- 22.- A l'effet de voter \$18,000. pour l'achat des propriétés de M. O. Macneil et Dame St. Trudeau.
- 23.- A l'effet de voter \$45,000. pour l'achat de propriétés, rues St. Louis et Champ de Mars.
- 24.- A l'effet de voter \$860. pour remplacer un tuyau à l'eau dans la rue Ste. Julie.
- 25.- A l'effet de voter \$5,380.00 pour trottoirs en ciment autour des marchés St. Antoine et Bonsecours.
- 26.- A l'effet de voter \$1350. pour remplacer un tuyau sur la rue Notre Dame.
- 27.- A l'effet de voter \$226.00 pour l'achat de meubles pour la Cour Juvenile.
- 28.- A l'effet de voter \$250.00 pour la pose de deux abreuvoirs au marché Bonsecours.
- 29.- A l'effet de voter \$1,500.

- 30.- A l'effet de voter \$812.50 pour payer le salaire de commis additionnels dans le département des Achats et des Ventes.
- 31.- A l'effet d'accepter l'offre de M. L. N. Beaulieu de céder des portions de certaines rues.
- 32.- A l'effet de remettre des retenues sur contrats de travaux d'égoûts exécutés par J. Fossaint et Cie et Gilbert & Poye.
- 33.- A l'effet de voter \$79.20 à M. M. Loya pour travaux de nuit en rapport avec le pompage des égouts.
- 34.- A l'effet d'utiliser un lot pour enmagasiner et vendre du bois et du charbon.
- 35.- D'autoriser M. Joseph David à construire une écurie.
- 36.- A l'effet de procéder à l'expropriation du lot No. 328, subd. 219 de la Côte St. Louis pour réduire la ligne de la rue Montana.
- 37.- A l'effet de payer \$20. à M. H. Lafontaine, magistrat de police.
- 38.- A l'effet de permettre à M. M. Shearer, Brown & Wills Ltd. de construire un moulin (planing mill).
- 39.- A l'effet de voter \$900. pour le pavage de partie de la rue de Dollard.
- 40.- A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$17,385.42 pour le pavage de la rue St. André, de Roy à Marie-Anne.
- 41.- A l'effet de voter \$250. pour payer le salaire d'un commis au département des Parcs.
- 42.- A l'effet de voter \$20,970. pour l'achat de la propriété de M. F. X. Dupuis, rue Notre-Dame.
- 43.- A l'effet d'inscrire les rues Mercier et Lebrun comme rues publiques.
- 44.- A l'effet d'accepter l'offre de la succ. Delisle de céder une portion de la rue Darling.
- 45.- A l'effet de voter \$81.00 pour continuer le trottoir en face de la station No 9, rue Richardson.

Ajournement.

L. Lévesque
Sec

M. S. Gagnon
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 29 Juillet 1913. a.m.

Présents

Son Honneur le Maire, A. Lavallée
MM. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey

✓ Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant qu'un emprunt de 750.000 \$, soit contracté pour six mois, sur base du Trésor que la Banque de Montréal offre de placer sur le Marché de Londres, au taux de 4 1/2% d'escompte, plus commission et timbres, équivalent en tout à environ 4 7/8% et déclarant que, comme la Ville pourra au taux actuel de l'échange sterling, réaliser un profit d'environ 1/4% sur la transaction, et que comme résultat le taux réel ne sera que de 4 5/8%

✓ Résolu De faire rapport au Conseil qu'un emprunt de 750.000 \$, soit contracté pour six mois, aux conditions ci-dessus

Il est

✓ Résolu De transmettre au Conseil un projet de contrat entre la Cité de Montréal, et la Compagnie Canadienne d'Autobus et que ledit projet de contrat soit approuvé et que S. H. le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de ladite Cité.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

✓ Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant que S. H. le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer deux projets d'arrangements entre les Commissaires du Havre et la Cité de Montréal, pour la pose d'un tuyau de décharge en acier, de 4'0" à travers les quais.

Il est

✓ Résolu De faire rapport au Conseil, transmettant un rapport de l'Ingénieur en Chef, contenant certains renseignements demandés par le Conseil au sujet des fusarbs.

Soumis un compte de Dame M. Hannon, au montant de \$ 200. pour draps brûlés durant la désinfection de sa maison

✓ Résolu D'autoriser le paiement dudit compte

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une demande de l'Échevin Menard de faire poser une conduite d'eau sur la rue Sainte Marie, dans le quartier Bordeaux.
Déposé sur la table.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 1er Avril 1913, à l'effet de référer au Bureau des Commissaires une motion de l'Échevin Martin à l'effet de terminer le contrat avec la Banque de Montréal, avec prière de faire rapport au Conseil, sous le plus court délai possible, sur les avantages que la Cité pourrait retirer de la continuation de son contrat avec la Banque de Montréal.

✓ Résolu De référer au Contrôleur et Auditeur de la Cité et au Trésorier de la Cité, pour répondre à la question ci-dessus.

Adjournement.

A. Lavallée
Maire

A. Lavallée
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 20 Juillet 1912, au.

Présents

x Son Honneur le Maire L. A. Lavallée x
M. M. les Commissaires Lachapelle, Président
Dupuis
Godfrey.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, en réponse à une
résolution du conseil, au sujet des trottoirs et pavage dans le
quartier Saint Joseph.

Resolu

De transmettre ledit rapport au conseil.

Resolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est
l'autoriser la remise des dépôts suivants :

E. Belanger & Cie, dépôt de \$75.00, construction d'égoût dans
la rue Berneford,
E. Belanger & Cie, dépôt de \$500.00, construction d'égoût dans
l'avenue Madison.
E. Belanger & Cie, construction d'égoût dans la rue Fortune,
dépôt de \$200.00.
E. Belanger & Cie, dépôt de \$700.00, construction d'égoût dans
la rue Poupart.

Ajournement

L. A. Lavallée
Maire

P. Senecal
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 20 Juillet 1912, pm.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey

Soumise une communication de M. Judge, au sujet du
coût de location de la salle de la Ville St. Paul, le 23
Avril dernier.

Resolu

De donner instructions au Trésorier de la Cité de ne pas
exiger de paiement de M. Judge, attendu que la salle
avait été accordée gratuitement.

Soumis le rapport sur le travail accompli par
l'Opticien, durant le mois de Juin.
Déposé.

Resolu

Il est
De demander au Médecin Officier de Santé de faire
rapport sur la lettre du Docteur J. B. Haberge, en date du
11 Juillet, au sujet de la Pression de l'eau à l'Hôpital des
Varioloux.

Resolu

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, recommandant
le paiement d'un compte de \$36.20 à M. F. Sagnon,
gardien de la maison de réceptions, pour frais de pension
et d'entretien de deux Chinois lépreux.

De faire rapport au conseil recommandant le paiement
du dit compte.

Resolu

Soumise une communication du Secrétaire Général du
Congrès International d'Hygiène adressée à Son Honneur le
Maire, invitant la Ville à se faire représenter audit Congrès,
qui aura lieu à Washington, du 23 au 28 Septembre 1912.
De faire rapport au conseil, recommandant que la Ville
soit représentée audit Congrès et que le Bureau des
Commissaires soit autorisé à choisir le délégué qui repré-
sentera la Ville, et qu'une somme de \$175.00 soit votée
pour défrayer les dépenses dudit délégué.
Il est en outre

Resolu De recommander au Conseil, dans le même rapport, qu'une somme de \$500.00 soit votée pour défrayer les dépenses de délégués devant représenter la Ville, à la Convention des Municipalités Canadiennes, qui aura lieu à Windsor, au mois de Septembre.

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, transmettant la démission du Docteur J. A. Ranger, Inspecteur des écoles.

Resolu D'accepter la dite démission

Il est

Resolu De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de publier les avis nécessaires pour procéder à la vente des débris de l'ancien Hôpital des Variolux, rue Moreau, qui sont sur le terrain.

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, déclarant que le niveau du terrain de l'Hôpital des Variolux a été abaissé de trois à quinze pieds par suite de travaux qui y ont été faits.

Resolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire combler les excavations audit terrain, avec des grattures de rues.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale demandant la nomination d'un nouvel employé dans son département.

Considération remise jusqu'au mois de Décembre.

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, recommandant que les propriétaires ou locataires d'étaux soient tenus de pourvoir les ouvertures de leurs étaux de moustiquaires.

Resolu De retourner au Médecin Officier de Santé pour savoir sur quelle loi ou quel règlement il se base pour faire cette recommandation.

Soumis un rapport du Chef du département des maladies contagieuses concernant l'admission des malades étrangers à l'Hôpital des Variolux et de l'indemnité qui doit être payée à la Ville, dans ces cas.

Resolu Que le Bureau des Commissaires croit devoir fixer

le prix de \$5.00 pour chaque tel cas, comprenant l'admission du malade et les soins du médecin, et ce en autant que la Ville n'aura pas besoin de ses lits, cet arrangement devant être révoqué à volonté, et avec l'entente qu'il ne pourra y avoir aucune ingérence extérieure, médicale ou autre.

Il est en outre

Resolu De transmettre copie de cette résolution aux autorités de la Ville de Westmont, avec prière, s'ils le trouvent agréable, d'entrer en négociations avec le Bureau des Commissaires, en vue de jeter les bases d'un contrat notarié.

10638 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant avoir donné des ordres pour prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître la nuisance causée par le ponceau ouvert qui se trouve près du Canal Lachine.

Resolu D'approuver l'action de l'Ingénieur en Chef.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses rapportés au Bureau durant la semaine finissant le 27 juillet est soumis et déposé aux archives.

Soumise une communication de la "International Association of Fire Engineers" invitant la Ville à se faire représenter à la convention annuelle de ladite convention qui aura lieu à Denver, en Septembre.
Déposé aux archives.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la demande de la British Army and Navy Veterans Association pour une subvention.

Resolu En conséquence

Soumise une communication de M. L. Garnier, au sujet des taxes réclamées de la Montreal Water & Power Co. dans le quartier St. Henry.

Resolu De référer au département en Roi pour rapport

Soumise une communication de la Canadian Northern

Railway Co. demandant qu'il lui soit permis de passer en dessous de la rue Bathurst à quinze pieds, au-dessous de la rue, au lieu de vingt cinq pieds tel que pourvu.

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour savoir s'il y a des raisons techniques qui empêchent de se rendre à cette demande.

Soumise une communication de M. M. Ames Holden, McCreedy Limited, demandant qu'il ne soit pas pris de décision sur la demande de la Canadian Northern Railway Co. de fermer la rue Sainte Monique.

Resolu De référer au département en Loi (M. Butler) pour rapport

✓ Soumis un rapport du département en Loi, Re: communication de M. M. Jones et Glasco, Ingénieurs, au sujet de la circulation des voitures lourdes mues par la vapeur, dans les rues de la Cité.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant que ledit rapport soit référé à la Commission de Législation.

✓ Soumis un rapport du département en Loi, Re: intervention de la Ville pour faire cesser les inconvénients résultant du bruit causé par les sirènes ou sifflets d'automobiles, les batailles, etc., surtout autour de l'Hôpital Général.

Resolu De déposer de record, et de transmettre au le chef de Police une copie de la lettre de l'Hôpital Général, ainsi qu'une copie de l'opinion du département en Loi.

Resolu ✓ Sur rapport de l'Ingénieur en chef, il est
De faire rapport au Conseil, recommandant que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés de signer un acte notarié au sujet des travaux à faire sur les rues Bathurst et Sainte Rose, sur la propriété de la Fabrique de Sainte Rigide.

✓ Soumis un rapport du département en Loi sur une requête de la Commission des Ecoles Protestantes, pour permis de construire un tunnel en dessous de la rue située entre les rues University et Shuter, déclarant que la Ville ne peut accorder cette permission sans se rendre responsable vis-à-vis d'autres parties.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'il ne soit pas donné suite à la demande de la Commission des Ecoles Protestantes.

Ajournerement

Artem Savallé
Maire

L. Senecal
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 31 Juillet 1913. ans.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Godfrey
Dupuis

Soumis une communication de M. Nazaire Dubois, prêtre, transmettant une demande des Sœurs de la Congrégation, de conserver certains articles de l'Eglise Notre Dame de Petit, qui doit être démolie.

Résolu

De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes, lorsqu'il sera procédé à la vente de ladite Eglise, de réserver pour la ville, les articles suivants.

10. La croix de l'Eglise, portant le monogramme de la Congrégation.
20. Les souvenirs qui ont été déposés dans la pierre angulaire lors de la construction de l'Eglise.
30. Les deux pierres de façade qui portent des inscriptions his-toriques.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant la pose des conduites suivantes:

Rue Jarrey, 250 pieds de tuyaux de 8" et raccordements	\$655.00
Rue Saint André, 100 pieds de tuyaux de 8" et raccordements	250.00
	\$905.00

Résolu

D'autoriser l'exécution desdits travaux, le montant ci-dessus devant être imputé sur le crédit voté pour la pose de conduites principales, les tuyaux devant être posés dans les tranchées du canal d'épuit, pour la construction duquel recommandation est faite au Conseil.

Il est

Résolu

Sur la résolution du 26 juin 1912, à l'effet de payer un compte de sténographie à M. M. White et Macalister, soit rescindé et annulé à toutes fins que de droit.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, au sujet de la signature des bons du Trésor, par Son Honneur le Maire, le Contrôleur et le Trésorier de la Cité.

Résolu

De retourner ledit rapport au Trésorier de la Cité, avec instructions

de le remettre de nouveau au temps opportun.

Il est

Résolu

De demander au Surintendant des Parcs et à l'Ingénieur en Chef de transmettre un estimé du coût des travaux à faire dans les parcs Tremblay et Notre Dame de Grâce.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur la possibilité de continuer le Boulevard St. Joseph à l'est de l'Avenue Papineau.

Déposé de record.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet d'un article publié dans les journaux et d'une lettre du Président de la Montreal Light Heat & Power Co. concernant la fourniture de l'eau dans la Paroisse Sainte Beate.

Déposé de record.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant le paiement d'une somme de \$165.00 à M. Joseph Rielle, pour fourniture d'un tracé et de copies de plans, en rapport avec l'expropriation de l'Avenue Western.

Résolu

D'autoriser le paiement du dit compte, à même le crédit voté pour imprévus à être dépensés sur autorisation du Bureau des Commissaires.

Soumis un rapport du département en loi, Re: réclamations en dommages de M. James W. Kelly & Co. par suite d'un accident, en face de l'Eglise des Jésuites, déclarant que la Ville n'est pas responsable et que s'il y a eu faute, le fardeau de la responsabilité appartient à la Compagnie des Bâches Urbains.

Déposé de record.

Après considération de certains rapports des chefs de départements, il est

Résolu

De faire rapport au Conseil

10. A l'effet de procéder à l'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame entre les rues Fairford et Atwater, quartier Sainte-Léonigonde, conformément à la Loi.

20. A l'effet de payer un compte de \$489.25 à M. Francis Jagger, pour services comme expert dans la cause de la Cité.

de Montréal et la compagnie de Téléphone Bell.

35. A l'effet de voter un montant de \$391.00 pour payer un compte de sténographe à M M White et Macalister, en rapport avec la cause de la cité de Montréal et la compagnie de Téléphone Bell.

45. A l'effet de voter une somme de \$6.500.00 pour continuer l'entretien de certains services dans le département de l'aqueduc

55. A l'effet de construire un égout dans la rue Saint-Audré à partir de la rue St. Hubert, via Jarrey, sur une distance de 750 pieds dans la direction sud, au coût approximatif de \$6.200.00 payable \$5.575.00 par les propriétaires intéressés et la balance, savoir, \$625.00 par la cité.

L. Senecal
Sec.

Agouvement
Henri Cavalli
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 31 Juillet 1912. p.m.

Présents, S

Henri Cavalli
M M les Commissaires *Godfrey*
Lachapelle
Dupuis

Soumis un rapport du Département en Loi; Re: Compte de M. Charles Lancelot, C.P. au montant de \$1.000.00 pour préparation du projet de loi de 1912 et pour services professionnels en rapport avec ladite législation.

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte.

Sur recommandation du Député chef du département des Incendies, il est

Resolu D'approuver la nomination de M. Fred W. Ellicott, au poste de chauffeur, au salaire de \$900.00 par année, à partir du 27 juillet.

Sur recommandation du chef du département des Incendies, il est

Resolu D'approuver la nomination des pompiers suivants:

- John Griffin, poste No 20,
- Geo. Watson, " " 15,
- Joseph Hamel, " " 16,
- Wilfrid Michaud, " " 17,
- Hector Miron, " " 4,
- Adelard Prineau, " " 4,
- Ermenza Drapeau, " " 22,
- Arthur St. Georges, " 16,
- Raoul Lafrenie, " 7,
- Louis Lebon, 27.

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, déclarant que les personnes suivantes, ont abandonné le service:

- Olivier Durocher, poste No 23, résigné,
- Geo. Lebeau, " " 20, dimis,
- Albert Ouellette, " " 19, résigné
- Edmond Olier, " " 8, "
- Jos. Pelou, " " 5, "
- Rodolphe Gagnon, " " 4, "

R. Bélanger, poste No. 16, résigné;
 Fred Lapointe " " 9, "
 S. Mc Lelland, " " 1, "
 Charles Arbour, " " 4, "
 Vincent Robillard, " 31, absent sans permission.
 Déposé de record.

4 (Soumis le rapport du chef du département des Incendies, sur les changements opérés dans la brigade, durant les deux quinzaines finissant le 31 Juillet 1913.
 Déposé de record.

Resolu Sur recommandation du chef du département des Incendies, il est d'approuver les promotions suivantes, à compter du 1er Juillet 1913.

le classe de \$ 900.00	le classe de \$ 800.00
Gilbert Thorne, No. 20	O. Marcell, poste No. 20
Orila Dault, " 23,	Albert Geoffroy, " 23
Raoul Luminet " 16,	A. Payette, " 14.
Noel Léonard " 30,	René Hébert, " 11.
Joseph Drolet " 6,	A. Gingras, " 18.
Henri Chartrand " 7,	J. Endacotte, " 12.
Daniel Mahoney " 4,	F. Lapierre, " 9.
	A. Perre, " 30.
	Ernest Paquette, " 20.
	F. Rochelle, " 30.
	A. Larocque, " 6.
	Jack Arbour " 1.
	A. Moir, " 18.

Soumis un rapport du chef de Police, au sujet de la position de M. J. J. Barry, ancien secrétaire de la Commission de Police, maintenant attaché au Comité d'experts pour la préparation d'un règlement des bâties.

Resolu Que ledit J. J. Barry soit considéré comme faisant partie du personnel du département du Greffier de la Cité

Soumise la check Pay list du département de Police, pour la période du 1er au 15 Juillet 1913

Approuvé
 Son Honneur le Maire prend son siège

Soumis un rapport du chef du département des Incendies, transmettant deux comptes, de l'Hôpital Notre-Dame, au montant de \$18.50 et du Docteur O. F. Mercier, au montant de \$25.00, pour soins professionnels donnés au chef de District A. Degenais, blessé en devoir.
 Resolu D'autoriser le paiement des dits comptes.

Soumise une communication de Monsieur H. Lafontaine offrant de vendre à la Ville un terrain situé dans le quartier Longue-Pointe.
 Resolu D'informer M. Lafontaine que la Ville n'a pas besoin de terrain dans cette localité pour ce moment.

Resolu Soumis un rapport du Département en Loi Re: Ville de Notre-Dame de Grèce, balance de l'expropriation pour l'Arrière Western. De référer au Département en Loi pour rapport complet conformément à la loi et aux règlements actuellement en force et se rapportant à la matière.

Soumis un rapport du chef du Département des Incendies recommandant que la forme de papier officiel actuellement en usage dans son département soit réimprimée.
 Resolu De donner instructions au Surintendant des Impressions et de la Papeterie d'agir conformément à la demande du Chef.

Resolu Soumis un rapport du chef de Bureau de la Cour du Recorder recommandant la nomination d'un employé dans son Bureau. Que le Bureau ne peut faire droit à cette demande pour le moment

Soumis un extrait du Procès verbal de la Commission des Réceptions recommandant le paiement d'un compte de \$375.00 à M. Alexandre Mc Garr pour location de voiture en rapport avec les réceptions.
 Resolu D'autoriser le paiement dudit compte.

Resolu Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux au sujet de la position de M. H. Boileau dans tout l'appartement. D'informer le Surintendant des Edifices Municipaux que le Bureau considère qu'il n'y a pas lieu de donner suite à sa demande de nommer M. Boileau assistant et que ce dernier a été placé dans son Département pour lui rendre tous les services qu'il a raison d'attendre de lui pour les besoins

de son département.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant l'exécution de certains travaux nécessités par l'élargissement du côté Nord de la rue Sainte-Catherine en face des propriétés de M. M. James O'Silvy et Rosenberg, lesdits travaux devant s'élever à la somme de \$ 272.00

Resolu D'autoriser l'exécution desdits travaux, ladite somme devant être imputée sur les crédits votés pour déplacement de poteaux et réparations aux trottoirs permanents.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef sur une demande de M. Eug. Bohémier pour la pose d'une conduite d'eau sur la rue Chamblay.

Resolu De ne pas faire droit à cette demande vu qu'elle n'est pas actuellement nécessaire.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef sur une demande de la "Hoffeller Concrete Co. Limited" pour permis de continuer leur hangar actuel.

Resolu De retourner à l'Ingénieur en chef pour savoir quand les contrats de ladite compagnie pour construction de trottoirs se termineront.

Soumis un rapport du département en loi, Re: la cité et la rue L'Espérance.

Resolu De déposer de record et de donner instructions au département en loi de se conformer à la décision de la Cour ordonnant de faire payer une somme de \$ 27,40 par M. J. Lee.

Soumise une communication de M. J. Alfred Dussault, demandant le paiement d'un compte de \$ 11.20 pour copies d'amendement apportées au Bill de la cité.

Resolu De référer au département en loi, pour rapport pour approbation ou rejet suivant le cas, mais pour règlement dans un sens ou dans l'autre.

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé Re: Réclamation de \$ 500.00 de M. Anatole Décarie, concernant l'insuffisance de l'approvisionnement de l'eau dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Après considération de certains rapports des chefs de départements Il est

Resolu De faire rapport au conseil

1^o - A l'effet de voter un crédit additionnel de \$ 11,374.57 pour compléter la construction des égouts dont le contrat a été accordé à A. Bray & Co, dans le quartier Ahuntsic.

2^o - A l'effet de permettre à la Oxford Hotel Company, d'ériger deux marquises en face de sa propriété située sur la rue University.

3^o - A l'effet d'adopter une résolution pour changer le règlement No. 139 de l'Ex-Ville St. Louis afin de permettre à Monsieur Joseph Feldman de construire en ligne sur le lot No. 12 & 13-10-1 du quartier Laurier.

4^o - A l'effet de voter une somme de \$ 75.00 pour acheter une poste de rochers situés au coin des rues St. Jacques et Desrivieres.

5^o - A l'effet de régler les réclamations suivantes :

7344 Daniel Menard, Blessure à la main,	\$ 19.50
7304 Théodore Garneau, Blessure à une jambe,	\$ 123.75
7371 Joseph Filiatrault, chute sur trottoir,	38.25
7373 Womens Hospital, Vitres brisées,	6.00
7375 Arthur Sagnou, Voiture brisée	6.00
Re: La Cité Vs. M. L. Ry. Co., Frais M. M. Meredith Co.,	21.25
Re: 361-C.S. Alfred Colas Vs W. B. A. McDonald et la Cité	
Frais à Martineau & Jodoin,	161.60
	376.35

6^o - A l'effet de voter une somme de \$ 16,250.00 pour macadamiser et niveler l'Avenue Coolbrooke, quartier Notre-Dame-de-Grâce, depuis le chemin Queen Mary jusqu'à la rue Bourret.

7^o - A l'effet de voter une somme de \$ 600.00 pour travaux préliminaires d'embellissement du square Tréculhame, quartier Notre-Dame-de-Grâce.

8^o - A l'effet de voter une somme de \$ 400.00 pour travaux préliminaires d'embellissement du square Notre-Dame-de-Grâce.

9^o - A l'effet de transmettre au conseil, en réponse à une question de l'Échevin Clément, un rapport du Surintendant des Parcs déclarant qu'il n'est pas opportun de faire donner des concerts dans le kiosque situé au-dessus du restaurant du Parc Lafontaine.

Président: J. L. Gauthier
Secrétaire: J. M. Gauthier

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 1er Août 1913. ann.

Présents

Son Honneur le Maire L. G. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey.

M. l'Échevin Larivière présente au Bureau une délégation de citoyens du quartier Longue Pointe, qui demandent de faire ouvrir la rue Vint.

M. le Président informe les délégués que des provisions sont faites pour rendre cette rue carrossable dans toutes les parties qui appartiennent à la Ville et pour continuer l'expropriation pour les parties qui n'appartiennent pas à la Ville.

Il est

Résolu

De donner instructions à l'Ingénieur en chef de faire examiner les arbres, sur la rue Notre-Dame, quartier Longue Pointe, et de faire rapport aux ceux qui sont dangereux et qu'il serait opportun de faire disparaître.

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef déclarant que pour faire l'étalement du pont du chemin de fer du Pacifique Canadien, à la traversée de la rue Ontario, il a demandé des prix à trois compagnies et que la soumission la plus avantageuse est celle de la Phoenix Bridge & Iron Co. qui comprend la fourniture des matériaux et leur érection.

Résolu

De faire rapport au Conseil recommandant que la soumission de la dite compagnie au prix de \$1800.00.

M. l'Échevin Ward présente au Bureau une délégation composée du Rév. M. Donnelly, et de M. M. Minella, Lincen, Dillon et autres qui demandent que la rue St. Antoine, à l'Ouest de la rue Guy soit pavée en asphalte, au lieu de l'être en blocs.
Après four parler, la question est prise en considération.

M. Vincent, arpenteur est appelé devant le Bureau au sujet de l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph et déclare que son rapport sur cette question sera prêt pour le 1er septembre ou avant.

M. Allard et Lamson se présentent devant le Bureau et demandent de faire poser l'eau sur la rue Cardinal. Ils sont informés que le plan est actuellement en voie de préparation pour la pose de conduites d'eau et d'égouts dans ce quartier.

Ils attirent l'attention du Bureau sur le fait que des employés de la Ville prennent du sable sur la rue Chambois, coin Everette et Chambois, et rendent ainsi la rue impassable.

Résolu

De référer cette question à l'Ingénieur en chef pour attention immédiate.

Soumise une communication de Dame Louise Coutier, en rapport avec la succession Meurling.
Déposé aux archives.

Ajournement

L. Senechal
Sec

L. G. Lavallée
Maire

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 20 Août, 1912. aux.

Présents

Son Honneur le Maire B. G. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle,
Dupuis,
Godfrey.

Soumise une application de M. Arthur Bastien pour la
position d'Inspecteur surveillant des travaux de con-
struction d'une annexe à l'Hôtel de Ville.

Resolu

Que ledit M. Bastien soit engagé pour surveiller l'exécution
des contrats de l'annexe de l'Hôtel de Ville et des amélio-
rations au Champ de Mars, à raison de \$1400.00 pour le tout,
payable \$100.00 par mois, à compter du 1^{er} Août.

Soumise une communication de l'Ingénieur surintendant
interimaire des canaux, du département des Chemins de fer
et Canaux, adressée à M. Théophile Lussard, sur une demande
de ce dernier de faire couper la corniche du hangar du
Gouvernement, voisin du terrain loué à la Ville pour
y ériger un poste de pompiers, rue Mill, déclarant que
le Gouvernement ne devrait pas être appelé à faire la moindre
dépense.

Resolu

De référer au surintendant des Edifices Municipaux pour
rapport immédiat et pour s'entendre avec M. Lussard pour
savoir ce qu'il y a à faire pour protéger la bâtisse du
Gouvernement et celle de la Ville.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture de
sommations pour la construction d'égouts dans
différentes rues.

Les sommations suivantes sont ouvertes en présence
des parties intéressés et remises à l'Ingénieur en
chef pour rapport; et les chèques de dépôts les accompa-
gnant sont remis au Trésorier de la Cité, savoir:

Rue de Gaspi	\$ 4,000.
Hénault & Héffernan,	\$ 4,000.
Les Janin,	4,000.
Bray & Bastien	4,000.
Toussaint & Cie	4,000.
Dillon & O'Sullivan	4,000.

Avenue Marchmont

M. Dineen	\$ 1,000.
Les Janin	
Palermo & Froscarelli	1,000.
E. Bélanger & Cie	1,000.

Rue Sanguinet

Les Janin,	
Hénault & Héffernan	\$ 2,000.
Bray & Bastien,	2,000.
Bébert & Page,	2,000.

Avenue Atwater

M. Dineen,	\$ 350.
Les Janin,	
E. Bélanger & Cie	350.

St. Just

Hénault & Héffernan	\$ 3,500.
Harris Construction Co.	3,500.
Les Janin	
L. Séguère & Cie	3,500.

Avenue Melrose

Palermo & Froscarelli	\$ 700.
Les Janin	
E. Bélanger & Cie	700.

Rue L'honédy

Les Janin	
Pharand Frère	\$ 350.
E. Bélanger & Cie	350.
M. Dineen	150.

Rue L'orée

Les Janin	
E. Bélanger & Cie	\$ 350.
Pharand Frère	350.
M. Dineen	350.

Rue Fort	
Geo. Janin	
L. Belanger & Cie	\$ 200.
Pharand Bros.	200.
M. Dineen	200.
City Hall Ave.	
Geo. Janin	
Hemault & Hefferman	\$ 4,000.
Gilbert & Page	4,000.
Toussaint & Cie	4,000.
Bray & Bastien	4,000.
Rue Gauthier	
Hemault & Hefferman	\$ 5,000.
S. Siquere & Cie	5,000.
Harris Construction Co.	5,000.
Geo. Janin,	
Cote St. Laurent Road	
Toussaint & Cie	\$ 4,000.
Bray & Bastien	4,000.
Geo. Janin,	
Hemault & Hefferman	4,000.
Boulevard Rosemont	
Kennedy Bros.	\$ 1,000.
Dillon & O'Sullivan	1,000.
Geo. Janin	
Gilbert & Page	1,000.
Rue Roche	
Hemault & Hefferman	\$ 2,500.
Geo. Janin	
Bray & Bastien	2,500.
L. Belanger & Cie	2,500.
Avenue Richerdike	
Geo. Janin	
Bray & Bastien	\$ 4,000.
Hemault & Hefferman	4,000.
L. Belanger & Cie	4,000.

Ave. Greenshilde	
Geo. Janin	
L. Belanger & Cie	\$ 4,000.
Bray & Bastien	4,000.
Hemault & Hefferman	4,000.
Rue Ste. Adile	
L. Belanger & Cie	\$ 4,000.
Geo. Janin	
Bray & Bastien	4,000.
Hemault & Hefferman,	4,000.
Park Ave. Extension	
Geo. Janin	
Bray & Bastien	\$ 4,000.
Hemault & Hefferman	4,000.
King Edward Boulevard	
Geo. Janin	
L. Belanger & Cie	\$ 4,000.
Hemault & Hefferman	4,000.
Bray & Bastien	4,000.
Rue Pimont	
Geo. Janin	
L. Belanger & Cie	\$ 150.
Palomito & Sporcacelli	150.
M. Dineen	350.
Rue Comte	
M. Dineen	\$ 800.
Geo. Janin	
Pharand Bros.	800.
L. Belanger & Cie	800.
Rue Beaugrand	
Geo. Janin	
Salvatore Cini	\$ 250.
West Broadway Outlet	
Geo. Janin,	

Harris Construction Co.
L. Siquere & Co
Henault & Hefferman

20,000.

20,000.

20,000

Ajournement

Henault
Maire

L. Senecal
Sec

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 6 Août 1910. ann.

Présent

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée

M. M. les Commissaires Dupuis

Godfrey

Arrivée une demande du surintendant de l'Éclairage, pour autorisation
de prendre des vacances, du 5 au 20 Août.

Résolu

D'accorder la dite demande.

M. l'ex-Echevin Hault se présente devant le Bureau et se plaint
que la Compagnie de Chemin de Fer du Grand Nord a posé une troisième
voie sur la rue Moreau, Samedi matin, près la rue Stadacona. Il
demande si cette compagnie est autorisée à traverser la voie sans de-
mander de permission à la Ville.

M. Hault déclare en outre que sur la rue Stadacona, il y a eu quatre
voies supplémentaires de voies.

L'Ingénieur Surintendant de la Voie est appelé devant le Bureau à
ce sujet et il est

Résolu

De référer cette question à l'Ingénieur en chef pour rapport immédiat

Les documents suivants sont soumis au Bureau et référés à
l'Ingénieur en chef pour rapport:

10. Lettre de M. M. Benoit sur au sujet de la pose d'une traverse en face
de la maison à appartements "The Davenport", rue Saint Luc.
20. Rapport de l'Ingénieur en charge des pavages et trottoirs au sujet de
la préparation d'un état complet des trottoirs à être faits dans le vieux
Montréal (en attirant l'attention de l'Ingénieur en chef sur le fait
que cette demande lui a déjà été faite et en le priant de faire
rapport sans délai)
30. Lettre du Président de la Commission du Port au sujet de la rampe
de la rue Bonsecours et du remplissage du canal jusqu'à l'Île
Sainte-Hélène. (avec prière à l'Ingénieur en chef de faire diligence).
40. Lettre de M. M. Legry & Co au sujet de l'établissement de boussoles
météorologiques.
50. Lettre de M. J. W. Howard offrant ses services pour les épreuves à
faire subir aux matériaux devant servir dans les travaux de
la Cité.

M. l'Echevin Prud'homme se présente devant le Bureau et se plaint
qu'un Monsieur Major a construit une maison à un étage sur la

sur Notre-Dame entre les rues Richmond et Saint-Martin, lorsqu'il n'avait obtenu qu'un permis pour réparations.

L'Inspecteur des Bâtimens est appelé devant le Bureau à ce sujet et reçoit instructions de voir immédiatement à ce que les réglemens soient appliqués.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant de faire rapport au Conseil pour autoriser S. H. le Maire et le Greffier de la Cité à signer une quittance d'hypothèque affectant le No. 1913 sub. No. 83 du cadastre de la Paroisse de Montréal.

Resolu De référer au département en loi pour rapport

11058. Soumis un rapport du département en loi Re nomination d'un arbitre représentant la Ville dans l'expropriation pour l'ouverture de la rue Dumont, de la rue Sainte-Élisabeth à la rue Ontario, nomination nécessitée par la résignation de M. S. D. Vallières.

Resolu Que M. O. Dupuis soit nommé pour agir comme arbitre dans la dite expropriation.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité transmettant certains renseignements en réponse à une demande du Conseil au sujet de la corniche construite sur l'Hôtel de Ville, 1910 et 1911.

Resolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Soumis un rapport conjoint de MM. J. H. Ferva et J. Grébeau recommandant la nomination des personnes suivantes comme commissaires dans le nouveau département des électeurs.

Resolu Que MM. E. Blermont, A. Lauriol, J. B. Blouin, J. D. Lavoie, E. Moquin, J. A. Martin, Jos. Dequise, L. W. Tremblay, J. A. Quéteaux et A. C. Assout soient nommés commissaires dans ledit département, à compter du 1^{er} avril courant, au salaire voté pour ces fonctions.

Il est

Resolu Qu'un montant de \$10.00 soit chargé comme dépôt aux commissionnaires pour l'obtention de plans, spécifications, blancs de commissions pour la construction de l'annexe du Marché Saint-Jacques, ledit somme devant être remboursée sur remise des plans, spécifications devis, etc. au complet et en bon état.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité déclarant qu'il a donné avis à M. J. Pervin, l'un des employés temporaires que ses services

ne seront plus requis après le 4 du mois courant.

Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux recommandant la vente de la propriété achetée de M. J. F. Proulx, Nos. 286 et 288 rue Montcalm.

Resolu De donner instructions au Surintendant des Edifices Municipaux et à l'Agent des Achats et des Ventes de voir s'il y a d'autres propriétés à vendre et de publier les annonces nécessaires.

Soumis un rapport du surintendant des Marchés déclarant que M. J. Laniel, Assutant-Commissaire du Marché à bestiaux de l'Est et P. Moir, gardien du Marché Bonsecours ont été absents par suite de maladie et recommandant que leur salaire leur soit payé.

Resolu D'approuver ladite recommandation.

Soumise une communication de MM. Hearn et Harrison au sujet du paiement d'un loyer pour les mois de Mai et Juin pour une bâtisse achetée par la Ville en rapport avec l'expropriation du Boulevard Saint-Laurent.

Resolu De référer au département en loi pour savoir si la Ville a le droit à la valeur de l'occupation de la maison lui appartenant.

Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes sur le résultat de la vente par encan des propriétés situées sur le Boulevard Saint-Laurent.

Resolu De référer au Trésorier de la Cité pour collection.

Ajournement.

L. P. Severeol
Sec.

Arsen Savallé
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 6 Août 1912, pm.

Présents

Son Honneur le Maire L. G. Lavallée
M. M. les Commissaires Godfrey
Dupuis

Soumis un compte de la Corporation de la Paroisse de Boucherville
au montant de \$220.00 pour une moitié du coût des travaux d'en-
tretien de la traverse entre Boucherville et la Longue Pointe etc.
De référer au département en loi pour rapport.

Resolu

Soumis un rapport du Secrétaire du Bureau recommandant la
nomination d'un sténographe l'écrivain, dans le Bureau,
le salaire dudit employé devant être pris à même la balance disponible du
crédit voté pour payer le salaire de M. L. L. Richard, transféré au département
de la Voirie.

Resolu

D'approuver ladite recommandation.

Soumis un compte de la Montreal Water Works, au montant de \$49.75, adressé
au département des Chemins, pour déplacement d'une borne fontaine
sur la rue Saint Louis.

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement dudit compte.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant la nomination
d'un nouvel employé dans le Bureau du Payeur.

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$200.00
soit votée pour payer le salaire d'un employé dans ledit Bureau,
pour la balance de l'année, à raison de \$100.00 par année.

Soumis une requête de propriétaires et locataires de la Pointe
Saint Charles, demandant de faire enlever les voies qui sont actuel-
lement sur la jetée Saint Gabriel.

Resolu

De référer au département en loi pour rapport, savoir:
En vertu de quels droits la Compagnie a placé ses voies sur la jetée
Saint Gabriel et si elle a encore le droit d'y laisser ses dites voies.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recommandant la con-
struction d'un égout de long de l'avenue Westmount et du
chemin de la Côte des Neiges, sur une distance de 1.846 pieds, au
coût approximatif de \$15,000.00 payable \$14,000.00 par les propriétaires
intéressés et \$1,000.00 par la Cité.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant la construction d'un
égout comme ci-dessus, afin de relier avec l'égout de la Ville
de Westmount.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant d'ac-
cepter l'offre de M. L. Jasmin de céder à la Cité gratuitement et
sans condition les parties de rues mentionnées dans sa lettre
en date du 14 Juin 1912, et montrées en rouge sur le plan y annexé.
De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter ladite offre.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef au sujet d'une de-
mande de M. M. James O'Sullivan sous de faire paver la partie nord
de la rue Sainte Catherine, à l'Ouest de la rue De la Montagne,
récemment élargie, déclarant que le coût dudit pavage sera de
\$1,560.00 payable entièrement par les propriétaires intéressés.
De faire rapport au Conseil, recommandant l'exécution dudit pavage,
à la journée.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, sur une requête de
la Compagnie du Pacifique Canadien, de faire paver la rue De Gaspi,
de la rue Marguerite au dépôt du Pacifique, déclarant que le coût
dudit pavage en blocs de granit, sera de \$35,201.30., payable
environ \$32,984.65 par les propriétaires intéressés et \$2,216.65 par la
Ville.
De faire rapport au Conseil recommandant l'exécution dudit pavage
comme ci-dessus.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef au sujet de
l'épave de Notre-Dame de Indes et de la construction d'un
égout collecteur via jusqu'à Back River.
De retourner à l'Ingénieur en chef avec prière de préparer
un plan pour la construction dudit égout en trois sections.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef transmettant un plan
montrant les lignes à homologuer pour le prolongement de la rue
Cathcart, depuis l'Avenue du Collège Mc Gill jusqu'à la rue Mans-
field, suivant la demande faite par M. L. Chevin Boyd.
A l'étude.

Ajournerment
Protoncal
L. G. Lavallée
Mans

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 7 Août 1912. ann.

Présente

Son Honneur le Maire L. A. Lavellée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant que pour le bon fonctionnement de l'usine de pompage du Bas niveau, au sujet de l'économie de la dépense de charbon, il serait nécessaire de faire l'installation de réchauffeurs de l'eau d'alimentation pour les chaudières "feed water heaters" au coût de \$4,000.00 tel que détaillé audit rapport, et recommandant de voter un crédit de \$2,400. pour cette fin, attendu qu'il y a déjà un crédit de \$2,000. de disponible pour la fourniture de pompes d'alimentation et de réchauffeurs de l'eau.

✓ Résolu De faire rapport au Conseil recommandant de voter ledite somme de \$1,800. pour les fins ci-dessus.

Le rapport sur les cas de fièvre typhoïde rapportés au Bureau durant la semaine finissant le 25 juillet est soumis et déposé aux archives.

Soumis un rapport du Sous-Chef du département des Incendies recommandant de faire droit à une demande de M. Aristide Bilair contracteur général du poste No. 14, pour une avance de \$10,000. sur le montant de son contrat.

Résolu De prier, au Contrôleur et Auditeur de la Cité avec autorisation de payer ledite avance.

Il est

Résolu Lire l'Inspecteur des Bâtimens soit chargé de surveiller les travaux de la construction d'une clôture autour de l'Hôpital des Variolux, pour laquelle le contrat a été accordé à la Page Wire Fence Company.

Soumis une communication de M. S. A. Beaulieu, offrant de faire une inspection complète du Pont Vieux, à raison de \$5000 par jour, la dite inspection au dire de M. Beaulieu, ne devant probablement pas durer plus de douze jours, au maximum quinze jours.

Résolu De charger M. Beaulieu de faire ledite inspection, aux termes de sa lettre en date du 19 juillet 1912

Soumis un télégramme de M. C. Mitchell au sujet des travaux à faire sur la rue Peel.

✓ Déposé au dossier.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant que la vieille pompe Worthington Duplex No 3 soit remplacée par une pompe turbine à vapeur de 12 millions, l'installation devant coûter \$21,000, ainsi qu'il appert audit rapport.

✓ Résolu De faire rapport au Conseil recommandant de voter la dite somme de \$31,000 pour les fins ci-dessus mentionnées.

Soumis une demande du Trésorier de la Cité pour autorisation de s'absenter jusqu'à mardi prochain, le 12.

Résolu D'accorder ledite autorisation.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de M. M. Mackey, Landuraud et Tremblay à l'effet de faire effacer la ligne homologuée sur le côté est de la rue St. Mathieu, au sud de la rue Dorchester.

✓ Résolu De faire rapport au Conseil recommandant l'effacement de ledite ligne homologuée, nonobstant la recommandation contenue dans ledit rapport de l'Ingénieur en Chef.

Soumis un rapport du département en loi, recommandant la nomination de deux sténographes additionnels dans ledit département.

À l'étude.

Lue une lettre de M. L. O. Farchevan, au sujet des ponts Vieux et Lachapelle.

Résolu D'ajourner la considération de cette lettre au premier Septembre et d'informer M. Farchevan que la conférence proposée ne pourra avoir lieu dans le mois de Septembre.

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant que pour satisfaire à la demande de M. H. Beaulieu pour la pose d'un service d'eau sur la rue Cadix, quartier St. Paul, il sera nécessaire de continuer la conduite principale sur la dite rue de 180 pieds de tuyaux de 6" depuis la rue Salt. Attendu que les travaux de la pose de ces tuyaux ne coûteront pas plus cher que le revenu qui en découlera pour la Montréal

Water & Power Co. il est
 Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que ladite compagnie soit tenue de poser lesdits tuyaux, et que le Sheriff de la Cité reçoive instructions de donner les ordres nécessaires à la Montréal Water & Power Co.

Résolu Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant de payer un compte de \$35.40 à M^{rs} J. O. Laberge & Co pour pellelage de 354 voyages de charbon.
 D'autoriser le paiement dudit compte.

Résolu Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une résolution du Conseil à l'effet de donner instructions aux Avocats de la Cité et à l'Ingénieur en Chef de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter les engagements que la Compagnie du Chemin de fer du Terminal a pris en vertu de la clause 15 de son contrat relativement à l'opération d'un chemin de fer électrique dans le territoire de Titicautville.

Résolu De référer au département en loi pour rapport sur la résolution ci-dessus mentionnée.

Résolu Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant que des instructions soient données au département en loi de prendre les procédures nécessaires pour l'homologation de certaines rues mentionnées audit rapport, à travers les lots Nos. cad. 486 et 487 quartier Saint Denis.

Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Résolu Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de M. H. Trudeau pour permis de transporter une maison du lot No. 20, rue Jacques Hertel, quartier Emerald, recommandant que ladite permission soit accordée à la condition que ladite maison, une fois rendue sur le lot rue Victoria, sera lambrisée en brique ou en pierre, et reposera sur des fondations en pierre ou en béton.
 D'informer M. Trudeau, que le permis demandé lui est accordé aux conditions ci-dessus mentionnées.

Résolu Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant de remettre à la Sicily Asphaltum Paving Co. les dépôts suivants faits en rapport avec les contrats pour le pavage des rues ci-après mentionnées, savoir:

Berri	De Viger à LaGauchetière	\$ 490.82
De la Montagne	" Notre à St. F. R.	308.44
Youville,	" St. François Xavier à St. Pierre	1,150.56
Le Royer,	" St. Sulpice à St. Ségur	304.00
St. André,	" Sherbrooke à St. Catherine	403.07

Résolu D'autoriser la remise desdits dépôts.

Résolu Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de M^{rs} Rosa & MacFarlane pour permis de construire un garage d'automobile à l'épreuve du feu et à ouvrir dans ce garage une boutique de réparations d'automobiles, ainsi que pour permis de recevoir et emmagasiner de l'huile et de la gasoline sur le lot Nos. 735 à 736 rue Dorchester Ouest, No. cad. 1564, quartier St. André.

✓ Vu la déclaration de l'Inspecteur des Bâtimens approuvée par l'Ingénieur en Chef qu'il a trouvé le tout conforme aux dispositions des règlements Nos. 240, 240 et 359, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que le permis demandé soit accordé, nonobstant les objections produites contre l'obtention de ce permis.

Résolu Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recommandant la nomination d'un nouvel employé dans le département des arriérés.

✓ Résolu De faire rapport au Conseil recommandant qu'une somme de \$325.00 soit votée pour payer le salaire d'un nouvel employé dans le dit département, pour le balance de l'année, à raison de \$6.00 par semaine.

Résolu Sur recommandation du Surintendant des Marchés, il est D'autoriser le transfert du bail de M. Henri Dugas, pour l'étal lettre G, situé dans le Marché St. Laurent, en faveur de M. Sam. Shepaert, pourvu que le loyer soit porté de \$2.00 par semaine qu'il est actuellement, à 7.00 par semaine.

Résolu Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 1^{er} Août 1915 à l'effet de référer au Bureau des Commissaires pour rapport, une communication du Comptoir Financier Franco-Canadien, concernant la construction d'un chemin de fer souterrain.

✓ Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'ajourner l'étude de la question soumise jusqu'à ce que la Com-

pagée soit définitivement formée et organisée et qu'elle ait obtenu de qui de droit, les autorisations tant municipales que législatives dont elle parle dans son rapport susdité.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Évaluateurs déclarant qu'il a retiré du service de la préparation des listes des votants M. Ephrem Benoit et qu'il l'a nommé à l'essai, assistant de M. Maréchal dans le service des entrées de transfert de propriétés et recommandant que ledit M. Benoit soit nommé permanent à cette dernière position.

Resolu
D'approuver ledit rapport

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité sur une demande de la "Ottawa Insurance Co." pour un rabais sur la taxe spéciale qui lui est réclamée pour l'année 1911.

Resolu
De référer au Département en loi, pour rapport.

Soumis une réquisition No. 12 du Surintendant des Impression et de la papeterie.
Approuvée.

Soumis un rapport du greffier de la Cité informant le Bureau qu'il a adjoind M. J. Barry à M. Gagnon pour s'occuper de la rédaction de la Gazette Municipale, et qu'il a chargé M. Rome, commis et claviergraphiste à la Gazette Municipale, de s'occuper de la préparation des extraits, des procès-verbaux et du travail général de son bureau.

Resolu
D'approuver ledit rapport.

11194
Soumis un rapport du Département en loi re: Ville de Notre-Dame-de-Grâce, appropriation de l'avenue Western.

Resolu
Conformément à la recommandation du Département en loi de faire rapport au Conseil recommandant le paiement des indemnités suivantes aux personnes ci-après mentionnées, savoir:

- Arthur Boissvert, \$3,000.00
- J. W. Smith, 12.00
- Robert Ford, 4600.00

sur laquelle dernière somme seront payées les sommes suivantes: à M. J. M. M. Duff \$50.00, à R. Linstead \$25.00, à Demoiselle Idola St-Jean \$700.00, avec intérêt, suivant documents annexés.
Dame L. Turso \$22.00

- Peter Butler, \$750.00
- Glas. Duncan, 200.00
- Michael Grego, 2,500.00
- H. J. Kennedy, 170.00
- The Ross Realty Limited, 46.20
- William Mc. Bride 3,000.00
- Israel Laffleur, cessionnaire de A. Laurin, 1,250.00

le tout avec intérêt à 5% et les comptes des arbitres et tiers-arbitres suivants; savoir:-

- F. E. Donavan, arbitre \$1,200.00
- John Findlay, - do. - 1,011.00
- P. M. Robertson, tiers-arbitre, 1,126.00
- L. A. Bidard, Secrétaire, 817.50

Compte de frais des Avocats, tels que taxes par le Député-Protonotaire, M. L. N. Desautels:-

- Re: Boissvert,
- M. Mes. Hickson & Campbell, avocats du propriétaire, \$368.05
- Re: P. Butler,
- M. Mes. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, 387.00
- Re: G. Duncan,
- M. Mes. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, 303.00
- Re: William Mc. Bride,
- M. Mes. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, 373.00
- Re: M. Grego,
- M. Mes. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, 178.00
- Re: R. Ford,
- M. Mes. A. G. Duff, avocat du Propriétaire 403.00
- Re: A. Laurin,
- M. Mes. Leonard & Cois, avocats du Propriétaire, 318.00

- Comptes des Experts:-
- Raymond Lehastraud \$170.00
- G. W. Pareut, 270.00
- Trefflé Charpentier, 270.00

Agoumeues
Wm Savard
Maire

J. Senecal
Sec

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 8 Août 1912, au.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle,
Godfrey,
Dupuis.

M. l'échevin L. A. Lapointe attire l'attention du Bureau sur la mauvaise condition du pavage en bois de la rue Bonsecours, entre Craig et St. Louis et recommande de faire faire un nouveau pavage.

M. Lapointe demande en outre de faire réparer le pavage de la rue Berri en face de la station.

Resolu De référer ces deux questions à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Il est

Resolu De demander à l'Ingénieur en Chef de faire rapport sur la condition du pavage des rues Marianne et Leclerc avant d'accepter les travaux.

Soumise une communication de M. F. L. Wanklyn, de la Compagnie du Pacifique demandant de faire homologuer les rues qui passent à travers la propriété de ladite Compagnie, dans le quartier St. Denis, au nord Ouest de l'Avenue Laurier, entre Papineau et Garnier.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport immédiat avec plan démontrant toutes les rues homologuées ou projetées, dans cette partie du quartier Saint Denis et dans les alentours.

Adjournement

L. A. Lavallée
Maire
L. P. Seuecal
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 8 Août 1912, pm.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Godfrey,
Dupuis.

L'Honorable Sénateur Bique et M. le Recorder Wair sont présents au Bureau, au sujet de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Saint Vincent.

M. Amos, architecte, est présent au Bureau au sujet des plans pour le poste de pompiers de la rue Drummond.

8126

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 29 Août 1912, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de considérer la question de faire des améliorations au Bain Saint Louis, pour en faire un bain d'été et d'hiver.

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de voter une somme de \$ 12,000. au fins de transformer le Bain Saint Louis en Bain d'été et d'hiver.

Adjournement.

L. P. Seuecal
Sec.

L. A. Lavallée
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 9. Août 1912. ann.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey

Il est

Resolu

De demander au Directeur de la Gazette Municipale de faire rapport, savoir: où il en est rendu avec le travail de l'index de la Gazette Municipale.

Vis l'absence de l'Avocat consultant de la Cité et vu les doutes soulevés sur la validité du règlement des Autobus ainsi que de certains articles du projet de contrat entre la Ville et la Compagnie Canadienne d'Autobus, Limitée, qu'il soit que les questions suivantes soient soumises à Messieurs Aimé Geoffroy et Gustave Lamotte, avec prière de donner leur opinion au Bureau, aujourd'hui même, si possible.

Resolu

(pour questions voir page 499, 3ème ligne)

Lire une lettre de l'Avocat de la Cité au sujet de la question du Bureau légal de la Cité et de la nomination de l'Avocat en l'chef.

Resolu

D'informer l'Avocat de la Cité que cette question est sous considération et que le Bureau l'autorise à prendre ses vacances quand il le jugera à propos.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en l'chef déclarant que l'épave de l'Avenue Madison, de Sherbrooke en allant vers le Nord devra avoir une longueur de 950 pieds au lieu de 750,00 tel que prévu, et que le crédit voté pour la construction dudit égout sera suffisant pour les 200 pieds additionnels.

Resolu

D'approuver ledit rapport et de recommander au Conseil la construction dudit égout comme ci-dessus.

Soumis une lettre des propriétaires du Parc Lafontaine, demandant la nomination d'un expert pour faire un examen de la valeur des terrains

Avant de prendre une décision sur l'opportunité de procéder à l'expropriation des terrains requis pour l'agrandissement du Parc Lafontaine, à l'amiable ou forcé, le Bureau décide de charger M. J. L. Perras de lui fournir les renseignements nécessaires

sur l'évaluation de ces propriétés.

1° Le règlement No. 452 est-il légal? Si non, quelles modifications faudrait-il lui apporter pour le rendre légal?

2° Quelle est la nature et la durée de la franchise accordée par le projet de contrat avec la Compagnie Canadienne d'Autobus Limitée.

3° Est-ce que la Ville a le pouvoir, d'après sa charte, d'accorder une telle franchise?

4° Est-ce que telle franchise doit nécessairement être accordée par règlement, ou si elle peut aussi l'être par contrat approuvé par le Bureau des Commissaires et par le Conseil

5° Si la Ville fait un contrat à la suite d'un règlement accordant une franchise, est-ce que les termes, clauses et conditions de ce contrat peuvent différer de ceux du règlement?

6° La Commission des Services d'Utilité Publiques de Québec aurait-elle juridiction pour décider des matières contenues aux clauses 11, 20, 22 et 23 du projet de contrat ci-dessus?

7° La Cité de Montréal, d'après sa charte peut-elle devenir actionnaire dans la Compagnie Canadienne d'Autobus Limitée, en recevant de cette Compagnie des actions payées comme considération de la franchise qu'elle lui accorde?

8° La clause 18 du projet de contrat est-elle légale et valide.

9° Y a-t-il dans la charte de la Cité, dans la charte de la Compagnie ou dans la loi, quelque chose autorisant la Compagnie à confier à la Ville le droit de se faire représenter dans son Bureau de direction, tel que stipulé en la clause 19 du projet de contrat, prenant comme admis que dans ce projet les termes "Conseil d'Administration" veulent dire "Bureau de Direction"?

Résolu

Sur la recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes, il est
L'autoriser l'achat des articles suivants: -

Un malaxeur de béton de 1/2 verge cube de capacité mû par la
vapeur complet de M. F. H. Hopkins, \$1,400.00;

6 voitures pour répandre le béton de la Cie Mussons Limited au prix
de \$134.85 chaque.

4 wagons à soupape pour asphalte de la Cie Mussons Limited
au prix de \$135.00 chaque.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur transmettant un
état démontrant que le Département des Incendies a actuellement
dépensé son crédit pour l'administration générale,

Résolu

De référer au Chef du Département des Incendies pour rapport
immédiat.

Résolu

Sur recommandation du Trésorier de la Cité, il est
Que M. M. J. N. Lebel, J. O. Bigarville et L. P. Bouveret, employés
surnuméraires, soient nommés permanents à un salaire de \$700.
par année à partir du premier de ce mois en remplacement
de M. M. Gendron et Larivière promus et Dumphy démis.

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs au sujet
de la demande de M. F. Jobin de lancer des ballons au Parc
Lafontaine.

Résolu

Que le Bureau n'a pas d'objection à accorder cette per-
mission à M. Jobin pourvu qu'il accepte pour leur lancement
les endroits que le Surintendant des Parcs lui indiquera.

Ajournelement.

L. N. Senecal
Sec

J. A. Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 9 Août 1913, pm.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Godfrey
Dupuis

Soumise une lettre de la Metropolitan Life Insurance Company
offrant d'acheter de la Ville à raison de \$0.55 du pied la surface
de terrain sur le lot 285 du cad. 171 rue Draper dans Notre-
Dame de Grâce;

Résolu

D'informer ladite Compagnie que le Bureau sera prêt à
recommander la vente dudit terrain à raison de \$0.50 du
pied, le tout sujet aux règlements servitude, etc.

Soumis un rapport du Chef du département des maladies
Contagieuses recommandant la nomination d'un employé
pour visiter les canaux, drains etc. dans les maisons
infectées

Résolu

Que M. Patenaude soit nommé à la dite position au salaire
de \$625. par année.

Soumise une lettre de M. Emile Beauchamp au sujet de
dommages causés à la propriété de M. L. S. Beauchamp sur la
rue St. André.

Résolu

De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur la question
soulevée dans la dite lettre.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est
De faire les nominations suivantes: M. Hector Cadieux, pour
prendre la direction d'un nouveau département sous la
direction personnelle de l'Ingénieur en Chef pour l'établissement
d'un plan général des Travaux Publics (Voies, Eau, Égout, etc.)
à un salaire sur le pied de \$2000.00, à compter du 8 Août;
M. M. A. Sullivan, et S. B. St. Pierre, du département de la Voirie
et J. Avila Gravel pour être adjoints audit Hector Cadieux,
M. Sullivan à son salaire actuel et M. M. St. Pierre et Gravel
à un salaire sur le pied de \$900.00 par année; M. F.
Labrecque comme aide supplémentaire au département des
arpentages à un salaire sur le pied de \$900.00 par année
et il en est en outre

Resolu D'approuver le principe de la nomination d'une sténographe dactylographe dans le département des pavages au salaire de \$550.00 et de nommer Monsieur Honoré Girouard pour remplacer M. St. Pierre, du département de la Voirie, à un salaire sur le pied de \$900.00 par année; les salaires ci-dessus devant être pris à même le salaire disponible du crédit de \$10,000.00 voté pour engagement de nouveau personnel.

Resolu Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est d'autoriser la pose d'une conduite d'eau de 8" sur la rue Moucau sur une longueur de 215 pieds et renouveler ainsi la conduite actuelle de 4" sur une longueur de 150 pieds avec coupape, borne-fontaine etc., au coût approximatif de \$930.00, à être pris à même le montant voté pour la pose de conduite principales.

Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité R. Funnell de l'Avoué du Parc.

Resolu De référer à M. Butler pour conférence avec M. Archambault en vue de faire un rapport final au Bureau.

Le rapport sur les cas des Maladies Contagieuses déclarées pendant la semaine finissant le 3 Aout est soumis et déposé aux archives.

Soumis un rapport du Sous-Griffier de la Cité informant le Bureau que le bail entre la Cité et la Cie du Chemin de Fer incliné a été signé par les intéressés, recommandant que les inspections prévues dans ledit bail soient faites.

Resolu De donner instructions à ^{l'Ingénieur en Chef} (Surintendant des Parcs), de voir à faire faire lesdites inspections.

Soumis un rapport du Député Chef du Département des Incendies déclarant que le pompier J. Rainville du poste No. 36 et le chauffeur Ernest L. Simpson du poste No. 20 ont démissionnés.

Déposé de record.

Soumis un rapport du Député Chef du Département des Incendies déclarant qu'il a placé en service les pompes suivantes: M.M. Arthur Frapper, Poste No. 4, Lomindeur

Resolu Chartrand, poste No. 22, Geo. Génier, poste No. 6.
D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport de l'Assistant surintendant de la Police transmettant la "Check Pay List" dudit département pour la période du 16 au 31 Juillet et recommandant de l'approuver.

Resolu En conséquence.

Le rapport sur les cas de fièvre typhoïde rapporté durant la semaine finissant le 27 Juillet est soumis et déposé aux archives.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant copie d'une lettre qu'il a adressée à M. Todd, architecte en charge des Travaux du Champ de Mars.

Resolu D'approuver ledit rapport et d'informer l'Ingénieur en Chef que M. Bastien a été nommé pour voir à la surveillance des travaux de l'annexe de l'Hôtel-de-Ville et du Champ de Mars.

Resolu Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est d'autoriser la pose d'une conduite d'eau de 8 pouces dans la rue Saint-André au Nord de St. Rosaire sur une distance de 330' au coût de \$725.00 à être pris sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

Resolu Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est d'approuver la pose des conduites d'eau suivantes: rue Berre, de la rue Crimée jusqu'au sud de la 32e rue, 2600 pieds de tuyau de 8" avec service 3 bornes-fontaines etc., au coût de \$10,650.00 rue Pasteur au Nord de la rue Lafayette, 125 de tuyau de 8" au coût de \$325.00; les montants ci-dessus devant être pris à même le crédit voté pour la pose de conduites principales.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la demande de M. N. D. Léger pour permis d'ouvrir un cours à bois.
Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de M. F. H. Norman pour permis d'ouvrir une place d'anneau.

ments appelé "The Ardome" sur le square Philippe.

Resolu
Attendu qu'un permis a déjà été accordé audit M. Norman pour opérer un pavillon de danse, que le Bureau ne peut recommander d'accorder le permis demandé, nonobstant la recommandation de l'Ingénieur en Chef.

Soumis un rapport de l'Assistant surintendant de police au sujet d'une requête des citoyens du quartier Hochelaga concernant le bruit causé par les sifflets des locomotives de la Cie de Chemin de Fer Canadien Nord.

Resolu
De référer au département en Roi pour opinion.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant la pose de 1000 pieds de tuyau de 8" au coût de \$3000.00 sur la 2^e Avenue dans la Municipalité de Ville St. Pierre.

Après avoir pris considération de la résolution du Conseil de Ville de Ville St. Pierre demandant la pose dudit tuyau, et garantissant le montant de 7% du coût des travaux, il est

Resolu
D'autoriser la pose dudit tuyau, le montant en-dessus devant être pris sur le crédit voté pour poses de conduites principales

Après considération de certains rapports des chefs de départements, il est

Resolu
De faire rapport au Conseil

10. A l'effet de voter une somme de \$500.00 pour certains travaux à la jetée St. Gabriel;

20 A l'effet d'accorder une police acquittée de \$1000.00 à l'expompier, J. C. Paré;

30 A l'effet d'incorporer le Comité de Développement des Relations Economiques Canada-Françaises.

40 A l'effet de permettre à M. A. Lapointe d'ouvrir une cour à bois, charbon etc., sur le lot No. cad. 3920 subd. en 192 quartier Emard, rue Desvilliers;

50 A l'effet de voter un crédit de \$69.75 pour élever le coût du déplacement d'une borne-fontaine à la suite de l'élargissement de la rue St. Louis, quartier Emard;

60 A l'effet de permettre à M. Nos Carrière d'ouvrir une cour à bois, charbon etc., sur le lot No. cad. 3920 subd. 128-9-10 quartier Emard, rue Desvilliers;

70 A l'effet de permettre à la Société Française de Spécialités alimentaires d'installer une Chaudière à Vapeur et des moteurs

de la force totale de 50 C.V. sur le lot No. cad partie 3399 subd. 210-211-12-13-14 quartier St. Gabriel, rue Bealing.

80 A l'effet d'approuver les plans pour la construction d'une fosse, un bureau, et une scierie de 6 places sur les lots Nos. cadastraux 80 sous-subd. 1 et 2; 139 sous-subd. 3, 3 et 4; 140 sous-subd. 2, 3, 4 et 5; 141, 142, 143, 144, 145 quartier Bordeaux, rue Bourdages;

90 A l'effet de permettre à M.M. B. F. Coughlin Co. Ltd. d'ériger un moteur électrique de 50 C.V. sur le lot No. cad. 30 sub. 110-117a quartier Hochelaga, rue Darling;

100 A l'effet de permettre à M.M. Coenillier & Joly d'ouvrir une cour à bois, charbon etc., sur les lots, Nos. cad. 4 subd. partie 47 et parties 48 et 7 sub. 125, 126 parties 143, 144, 145, 146, 147 et partie 148 quartier De Lorimier, rue Chapleau;

110 A l'effet de transmettre un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet des réparations au macadam du Square Papineau et des rues De Montigny, St. Rae et Logan;

120 A l'effet de transmettre au Conseil un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet des réparations au macadam des rues Cartier, Pavet et Dumont;

130 A l'effet de voter une somme de \$520.00 pour faire paver en blocs de scories, les entrées au poste de pompiers de la rue De Courcelles au coin de la rue Notre-Dame ainsi que le trottoir en face des dites entrées;

140 A l'effet d'opérer le vicement d'une somme de \$25,000.00 pour couvrir le coût du nivellement et macadamisage des rues St. Hubert, Carrières et Lamoricière, depuis la traversée à niveau du Pacifique jusqu'à la rue St. Denis;

150 A l'effet de voter une somme de \$40,000.00 payable \$26,000.00 par la Cité et \$14,000.00 par les propriétaires intéressés pour compléter le montant nécessaire pour la construction de l'égrit collecteur du quartier Longue Pointe;

160 A l'effet de voter une somme de \$2,577.95 payable par les propriétaires pour compléter le montant nécessaire pour le pavage en asphalte de la rue Gadioux, de la raie à LaGauchetière et de Dorchester à Ontario;

170 A l'effet de voter une somme de \$2,000.00 pour l'achat de la propriété de M.M. Tanembault & Boston en rapport avec l'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame;

180 A l'effet de voter une somme de \$14,000.00 pour l'achat de la propriété de Madame Veau Lemarbel en rapport avec

l'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame;

19^e A l'effet de voter une somme de \$14,000.00 pour l'achat de la propriété de M. F. Feldman en rapport avec l'expropriation (de) pour l'élargissement de la rue Notre-Dame.

20^e A l'effet de voter une somme de \$11,300.00 pour l'achat de la propriété de M. A. G. De Tomancourt, en rapport avec l'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame;

21^e A l'effet d'autoriser son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer trois actes d'arrangements avec la Cie du Grand Tronc en rapport avec la pose de conduites d'eau à travers les rues Luignau, Seigneur, St. Martin, Versailles et Aqueduc;

22^e A l'effet de voter une somme de \$12,438.30 payable \$12,175.80 par les propriétaires et \$262.50 par la Ville, pour le pavage en "Bitulithis" de la rue St. Urbain, de Craig à St. Catherine;

23^e A l'effet de voter une somme de \$11,520.00, payable \$11,300.00 par les propriétaires et \$220.00 par la Ville, pour le pavage en "Bitulithis" de la rue Mac Gregor;

24^e A l'effet de passer une résolution pour autoriser le Bureau des Commissaires à transporter le poste de cochers de la rue St. Hubert, entre St. Catherine et De Montigny, sur le côté Sud de la rue De Montigny, vis-à-vis la rue Providence, les cochers devant se placer 2 à l'est du kirque et le reste à l'ouest la tête des chevaux tournée vers l'est;

25^e A l'effet de voter un crédit de \$205.00 pour payer le salaire d'un employé au greffe de la Cour des Records pour la balance de l'année à raison de \$50.00.

26^e A l'effet de voter une somme de \$200.00 pour l'achat d'un cheval pour le service de l'Île St. Hélier;

27^e A l'effet de vendre à l'encan un cheval du service de l'Île St. Hélier.

28^e A l'effet de voter une somme de \$35,846.00 pour parfaire le montant nécessaire pour la construction de trottoirs permanents dans les rues récemment pavées ou dans celles dont le pavage est actuellement en cours d'exécution;

29^e A l'effet de voter une somme de \$200,000.00 pour les frais de la construction de la première section du collecteur destiné à supprimer le Champ d'Épuration de Notre-Dame-de-Grâce;

30^e A l'effet de voter une somme de \$1800.00, payable par les propriétaires pour le pavage en "Bitulithis" de la rue Cadieux,

entre Lagachetière et Dorchester;

31^e A l'effet de voter une somme de \$25,200.00 payable \$25,090.00 par les propriétaires et \$110.00 par la Cité pour le pavage de l'Avenue DeLormier, de Sherbrooke à Rachel, en blocs de scories dans les entrevoies et à 18 pouces de chaque côté des voies et le reste en asphalte sur fondations en béton de 9 pouces;

32^e A l'effet de voter une somme de \$14,965.00 payable \$13,500.00 par les propriétaires et \$1465.00 par la Cité pour le pavage en asphalte de la rue St. Dominique, de Craig à Lagachetière et de Dorchester à Ontario;

33^e A l'effet de voter une somme de \$2,700. payable par les propriétaires, pour le pavage en Bitulithis, de la rue Saint-Dominique entre Lagachetière et Dorchester;

34^e A l'effet de voter une somme de \$20,095. payable \$20,400. par les propriétaires et \$695. par la Cité, pour le pavage de la rue Peel, de Sherbrooke à l'Avenue des Pins, partie en blocs de gris et partie en Bitulithis;

35^e A l'effet de voter une somme de \$21,000. payable \$20,400. par les propriétaires et \$600. par la Cité, pour le pavage de la rue Drummond, de Sherbrooke à 50 pieds au nord de l'Avenue des Pins, partie en blocs de gris et partie en Bitulithis;

36^e A l'effet de transmettre au Conseil, en réponse à une question, un plan démontrant la rue Saint-Denis, du Fluv à la Rivière des Prairies, ainsi que les deux rues à l'Est et à l'Ouest et désignant où sont les cimetières juifs.

37^e A l'effet de voter une somme de \$500.00 payable \$425. par les propriétaires et \$75. par la Cité, pour construire un égout dans la rue Notre-Dame, de la rue St. Vincent à 90 pieds vers l'Est;

38^e A l'effet de permettre à la Montreal Tunnel Terminal Construction Co. d'ériger trois chaudières à vapeur, un engin à vapeur et deux moteurs électriques de 66, 60, 20, 100, et 75 chevaux vapeur sur les lots Nos. 404 Dorchester, quartier St. Georges, No. cad. 214 et 215, quartier Mont Royal, Avenue Maplewood, et No. cad. 1108 et 1110, quartier Mont Royal, près du chemin Bellingham et de l'Avenue Maplewood.

39^e A l'effet d'accepter l'offre de M. T. Leonard, de faire, moyennant la somme de \$125.00 certains travaux au hangar du Gouvernement, attenant au poste de pompiers de la rue Mill;

40^e A l'effet de permettre à M. M. Labrecque Frères de construire une trappe dans le trottoir, en face de leur propriété, Nos.

285-287 rue St. Catherine Est, à certaines conditions mentionnées au rapport de l'Ingénieur en Chef.

415 A l'effet de permettre à M. Labrecque Frères de construire une chute à charbon dans le trottoir, en face de leur propriété.

Nov. 285-287 rue St. Catherine Est, à certaines conditions mentionnées au rapport de l'Ingénieur en Chef.

432 A l'effet de donner certaines instructions au département en Loi, concernant l'attitude que la Ville doit prendre, au sujet de la traversée de certaines rues, dans les quartiers Saint Denis et Bordeaux par le Canadien Northern Ontario Co.

433 A l'effet de régler certaines réclamations comme suit:

7126. Dollard Picard, Inondation,	\$ 66.00
7311. Arthur Gaboury Accident d'automobile	273.51
5337. G. Lebeau vs. Cité, A. Belair, mise en cause	"
Frais à Laflamme & Co	45.15
Re: Coop. Desbrunier vs. B. Mc. Arroy, Laisié,	
Frais à Lamothé, St. Jacques et Lamothé	77.25
Re: Cité vs. R. Smith & Al. ex-qual. expropriation	
Frais à M. A. D. Oughtred	
Re: O. H. Lesage vs Cité,	
Frais à Delfanson, Desmarais & Deserres	50.70
Joseph Lamarche, compte d'expertise	50.00
Total	\$ 670.81

442 A l'effet d'accorder les contrats pour la construction des égouts ci-dessous mentionnés, aux soumissionnaires suivants, savoir:

Rue Sainte Adèle, entre le chemin Côte St. Laurent et Beaumont	
E. Bélanger & Co	\$ 36.850.00
Rue St Just, Longue Pointe, (collecteur)	37.397.00
L. Liguère & Co	
Collecteur Chemin Côte Saint Laurent, de St. Laurent à Roche,	
Toussaint & Co	\$ 42.604.50
Rue Roche, entre Blair et Beaumont,	
E. Bélanger & Co	25.507.50
Ave. Richard, entre le chemin Côte St. Laurent et Beaumont	
E. Bélanger & Co	34.350.00
Collecteur de la rue Southey, quartier Longue Pointe,	
L. Liguère & Co	51.710.00
Collecteur de Ouest Broadway, à partir de la rivière Saint	
Pierre vs. Ave. Connaught et le chemin Côte Saint Luc,	

Hénault & Héffernan,	\$ 199.520.00
Boulevard Rosemont, entre première et huitième Avenues,	
Dillon & O'Sullivan	\$ 8.570.00
Avenue Melrose et rue Sherbrooke, vers le nord,	
Palermo & Frascarelli	\$ 4.500.00
Rue Langlois, de 28ième à 35ième Avenues,	
Bray & Bastien,	\$ 31.000.00
Avenue de Stasi, entre Chemin de la Côte Saint Laurent et 28ième Avenue	
Dillon & O'Sullivan	\$ 27.066.00
Avenue Hôtel de Ville, entre Chemin Côte Saint Laurent et 28ième Avenue,	
Hénault & Héffernan	\$ 37.040.00
Boulevard Leclercq VII, entre Chemin Saint Laurent et rue	
Beaumont,	
E. Bélanger & Co	\$ 34.350.00
Avenue Greenhilda, entre le chemin Côte Saint Laurent et rue	
Beaumont,	
E. Bélanger & Co	\$ 24.350.00
Rue Compté entre Saint Marc et Atwater,	
E. Bélanger & Co	\$ 6.194.50
Rue Colosse, entre Saint Luc et Sherbrooke,	
E. Bélanger & Co	\$ 3.198.00
Rue Comédy, entre Saint Luc et Sherbrooke,	
E. Bélanger & Co	\$ 2.946.00
Rue Fort, entre Saint Luc et Sherbrooke,	
E. Bélanger & Co	2.
Avenue du Parc, entre le chemin Côte Saint Laurent et rue Beaumont,	
Bray & Bastien,	\$ 39.000.00
Rue Beaupré, entre la Rivière Saint Laurent et la rue Notre-Dame,	
Salvatore Ricci,	\$ 2.461.50
Avenue Atwater, de la rue St. Ours au Canal Laclaire,	
Dineen & Co.	\$ 2794.92
Rue Piedmont, du Chemin de la Côte des Neiges à ses limites,	
Dineen & Co.	\$ 1.336.66
Avenue Marchmont, du Chemin Jean Mary à ses limites,	
Palermo & Frascarelli,	\$ 9.115.75

Ajournement.

L. Sève
Sec

M. Mechapelle

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 12 Août, ann. 1912.

Présents

M. M. les Commissaires, Lachapelle
Dupuis
Godfrey

✓
Soumis une communication de M. P. Bonhomme, Serant Général de "La Sauvagerie", offrant de vendre à la ville, le terrain situé au coin des rues Notre Dame et Saint Vincent, Nos. Officiels 86 et 87 du quartier, en rapport avec l'appropriation pour l'élargissement de la rue Saint Vincent, moyennant la somme de \$20.00 le pied.

✓

De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter ladite offre.

Ajournement.

L. Senechal
Sec. Lachapelle

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 12 Août, p. m. 1912

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey

10604

Soumis un rapport du Député Chef du département des Incendies, déclarant que les personnes suivantes ont abandonné le service:

Jean Rieux,	Poste No. 12,	révisé,
Claudias Chermont,	5,	"
Arthur Frappier,	41,	"
Jesemiah Colman,	12,	"
Aimé Valiquette,	5,	"
Dolphin Beaudin,	24,	démission.
Jos. Hudson, Lieutenant,	24,	révisé, mis à sa pension
Jos. Forget, Asst. Méc.	24,	démission.

Résolu

D'approuver ledit rapport.

10604

Soumis un rapport du Député Chef du département des Incendies, déclarant qu'il a placé en service les personnes suivantes:

Theodore Gauthier,	Poste No. 4,
Rosario Monette,	12,
J. Adelaard Martel,	5,
George Hamel,	12,
Romuald Plouffe,	5,
Wilfrid Dupuis,	2,

Résolu

D'approuver ledit rapport.

Soumis un plan d'embellissement du Parc Notre Dame de Grâces.

Résolu

De référer à M. le Commissaire Lachapelle, pour conférer avec le Surintendant des Parcs.

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, demandant d'acheter un meuble casier pour son département.

Résolu

De référer au Surintendant des Bâtimens Municipaux, pour rapport, quant au prix dudit meuble.

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, transmettant le résultat des examens subis pour la position d'inspecteur sanitaire.
Déposé de record.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recommandant que la bâtisse récemment expropriée sur la rue Saint Antoine, en face de la rue Fulford, soit demolie.

Resolu
D'informer l'Ingénieur en chef que le Bureau des Commissaires n'a jamais songé à demolir cette maison, vu les baux qui existent et que les Commissaires et le Conseil se sont engagés à respecter.

Soumise une offre de M. Noel Emond, d'acheter de la Cite une lièze de terrain portant le No. 1905-171 de la Paroisse de Montréal.

Resolu
De référer à l'Ingénieur en chef pour préparer un plan montrant les rues environnantes et le terrain en question.

Soumis un rapport du surintendant des Marchés, au sujet d'une demande de M. E. Rosenfeld, pour location de la salle du Marché Saint Jean Baptiste pour une synagogue.

Resolu
D'informer le requérant que la ville ne loue pas les salles qui lui appartiennent pour des fins de culte.

Il est
Resolu
Que la résolution du 6 courant, à l'effet de nommer M. J. O. Dupuis arbitre dans l'expropriation de la rue Dumont, soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit, et que la nomination de M. Jos. Girard, comme tel qui a été omise dans le procès-verbal, soit ratifiée.

Soumise une offre de M. J. B. Lévesque d'acheter certains lots situés au coin des rues Lamoricière et Rivard.

Resolu
De référer à M. J. Lévesque.

Soumise une offre de M. Ed. Thivierge de vendre à la Ville pour l'érection d'une bibliothèque municipale, un terrain situé sur la rue Saint-Denis, coin Laganachère.

Resolu
De transmettre ledite offre au Conseil pour référence à la Commission Spéciale de la Bibliothèque.

Resolu
Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est d'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes, les montants nécessaires devant être pris sur le crédit voté pour la pose de conduites principales :-
Avenue Montclair, 200 pieds de tuyau de 8" avec connexions et valves, au coût de \$500.00
Avenue Melrose, entre la rue Shebrooke et l'Avenue Notre-Dame-de-Grâce, 250 pieds de tuyau de 8" \$550.00

Resolu
Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est d'autoriser la remise des dépôts suivants:
M. Dineen, dépôt de \$1,500. en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Chamblay, de Duquette à Nolan.
E. Belanger & Co., dépôt de \$150.00 en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Saint-Charles, de Dorchester en allant vers le Sud.
A. Palermo, dépôt de \$100.00 en rapport avec la construction d'un égout dans l'Avenue Western, de l'Avenue Atwater aux limites de la Cite.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recommandant le remplacement des conduites existantes sur la rue Rachel, entre Papineau et Iberville.

Considération remise jusqu'à l'année prochaine.

11291
Resolu
Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, sur une demande de la Hefele Concrete Co. Ltd. pour permis de continuer leur hangar actuel No. 947 rue Notre Dame Ouest.

Resolu
Que le Bureau ne peut recommander d'accorder ce permis nonobstant les conclusions du rapport de l'Ingénieur en chef.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef sur une demande de M. Francois Corbeil pour le prêt d'une machine à niveler les chemins.

Resolu
Que le Bureau ne peut accorder cette demande.

Soumis un rapport de l'Avocat de la Cite, au sujet des experts et du Secrétaire du Bureau des Réclamations.

Considération remise jusqu'à l'étude du prochain budget

Le Bureau prend en considération une demande verbale de M. Chevillat,

au nom du Gouvernement Fédéral de faire amender le règlement permettant la construction d'un tunnel en dessous de la rue de la Fortification, en retranchant la clause qui a trait au pouvoir pour la Cité, de faire disparaître ledit tunnel, en aucun temps.

Resolu
D'informer le Gouvernement que le Bureau est prêt à recommander au Conseil, la remise du capital payé par le Gouvernement, au cas où ledit tunnel serait enlevé.

✓
Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, informant le Bureau, qu'un compte au montant de \$156.33 contre la municipalité de Saint Ignace, Côteau du Lac, pour internement à l'Hôpital Civil d'un patient venant de cette municipalité, n'a pas été collecté par le Trésorier de la Cité et ne serait pas collectable d'après l'opinion de M. J. A. Jarry, l'un des Avocats de la Cité.

Resolu
De faire rapport au Conseil, recommandant que ledit montant soit payé des livres, et que la Commission de Législation soit priée de préparer une Loi pour protéger les intérêts de la Cité dans ces cas, et pour que cette dernière ne soit pas appelée à payer tous les frais.

Ajournement.

L. Sévère
Sec

M. Lachapelle

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 19 Août 1912, à 10 heures.

Présents

Son Honneur le Maire S. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey.

✓
Soumis un rapport de l'Assistant-Surintendant de Police déclarant que M. M. Drotet-Dufourclic ont terminé leur contrat pour la fourniture de pantalons d'été des officiers de Police et recommandant que leur dépôt leur soit remis.
En conséquence.

Resolu

M. l'Échevin Poissant se plaint qu'il existe une nuisance causée par le fumier et la boue, au coin des rues Wolfe et Ontario et demande qu'il y soit remédié immédiatement.
Resolu
De référer cette question à l'Ingénieur en chef.

✓
Soumise une communication du Secrétaire Suppléant du Conseil d'Hygiène, transmettant une requête de citoyens du quartier Saint Denis se plaignant de la nuisance causée par la ferme d'épuration dudit quartier.

Resolu

De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

M. Jules Labille se présente devant le Bureau et porte certaines accusations contre deux employés du département de la Voirie. Il produit une plainte par écrit, qui est référée à l'Ingénieur pour rapport.

M. Maynor Charland, représentant de M. F. L. Ledus, se présente devant le Bureau au sujet de la réclamation dudit Ledus, en rapport avec le tunnel du Boulevard Saint Laurent.
Son Honneur le Maire informe M. Charland, que le Bureau a décidé de ne pas recommander le paiement de ces réclamations.

Les minutes sont lues et confirmées.

✓
Soumise une notification de la Cie du Pacifique Canadien, requérant la Cité de faire effacer du livre ou registre des rues et du plan homologué les parties de la rue Saint Timothée fermées à la circulation publique.

Résolu

De faire rapport au Conseil, conformément au rapport du département en Loi, recommandant

1^o De donner instructions à l'Inspecteur de la Cité d'indiquer sur le registre ou livre tenu par lui, en vertu de l'article 410 de la charte, les rues et parties de rues faisant maintenant partie de la rue Saint-Fimothé, dans le quartier Saint-Jacques, tel qu'indiqué en rouge sur le plan annexé audit rapport comme rues et parties de rues fermées, ou si le Conseil le juge à propos de donner instructions aux Avocats de la Cité d'obtenir une ordonnance de la Cour au même effet, en même temps que la demande ci-après;

2^o De faire effacer les lignes homologuées dedites rues décrites dans la notification et sur le plan de la Compagnie du Pacifique ou tel plan identique préparé par les officiers du département de la Voirie, suivant les formalités de la Loi, et de donner instructions aux Avocats de la Cité de faire les procédures nécessaires par requête à la Cour Supérieure, et après avis dans les journaux, les frais de ladite requête devant être à la charge de la Compagnie intéressée et requérante.

Sur recommandation du Député Chef du département des Incendies, il est

Résolu

D'approuver la nomination, à l'essai, pour quinze jours, de M. Napoléon Lessard, au poste d'Assistant Mécanicien, au salaire de \$ 900.00 par année, pour remplacer M. Joseph Forget, démissionnaire, dont la démission est précédemment acceptée.

Soumise une lettre de M. A. Bissonnette, se plaignant du fait que le champ de Mars a été fermé à la circulation.

Résolu

De référer à l'Ingénieur en Chef pour suggestions.

Sur recommandation du Chef du département des Incendies il est

Résolu

De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une police réquittée de \$ 1000. soit accordée à M. O. Blain, qui a fait partie de la brigade du premier septembre 1890 au 26 juin 1911.

Soumise une communication du Greffier de la Cité déclarant que le fonds contingent de son département est épuisé, et recommandant qu'un crédit additionnel de \$ 100.00 soit

Résolu

De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un compte au montant de \$ 630.20 de M. J. A. Sauvage, pour honoraires

Résolu

De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement dudit compte.

Une délegation de citoyens du Village de Guybourg, quartier Longue Pointe, se présente devant le Bureau, et se plaint du fait que l'Acqueduc de Guybourg ne fonctionne pas depuis quelques jours, et de la qualité de l'eau fournie par ledit Acqueduc, lorsqu'il fonctionne.

La question de remédier à cet état de choses est prise en considération par le Bureau.

Étaient présents MM. Hémondoué Roch, Pierre Vantherp, Régis Fontaine, J. O. Beron, J. A. Patry, Art. Gendron, Claude Coustemauche, W. Lavois, Henri Bellmare, B. Dufour, et O. Corbeil.

Ajournement

L. Sévère
Sec.

L. H. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 13 Août 1913. pm.

Présents,

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey.

Soumise une application de la Canadian Northern Montreal
Tunnel & Terminals Co. Ltd. pour permis de placer à certains
endroits sur le parcours de leur tunnel proposé, des points
de repère en dessous de la surface du trottoir.

M. Marchal, Avocat, se présente au Bureau à ce sujet et insiste
sur le fait qu'il est nécessaire pour la compagnie d'obtenir
cette permission immédiatement, pour être en mesure de
poursuivre les travaux dudit tunnel. Il est
Résolu
De faire rapport au Conseil recommandant que ledite permis-
sion soit accordée à certaines conditions mentionnées au
rapport de l'Ingénieur en chef et à la condition que la présente
permission ne sera considérée, en aucun temps, comme constituant
de la part de la Cité, une approbation de la construction du
chemin de fer élevé sur le côté nord de la rue LaGauchetière,
jusqu'au port.

Soumis un projet de résolution à être adopté par le Bureau
des Commissaires des Écoles Protestantes de Montréal, concernant
le permis de construire un tunnel en dessous de la rue
reliant la rue Shuter à la rue University, et la bâtisse du
pouvoir aux constructions de l'École et de mettre des
barrières sur propriétés donnant accès à ladite rue.
Maitre Languedoc, présent à l'assemblée, déclare que si le Bureau
accepte ledit projet, le Bureau des Commissaires passera
ladite résolution.

Résolu
Que le secrétaire signe le dit projet séance tenante comme
étant accepté par le Bureau pour être approuvé par le
Conseil à sa prochaine séance.

M. l'Échevin l'Élément représente que l'Avenue Mont Royal a été
parcélée, de la rue Papineau à la rue Brilbois et il demande
que les trottoirs permanents soient faits sur le côté nord
de l'Avenue Mont Royal, de la rue Papineau à la rue Brilbois.
Résolu
De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport spécial.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil
tenue le 22 Août, demandant de procéder à l'appropriation des
la rue St-André, près Demoutigny.

Résolu ✓

De faire rapport au Conseil recommandant qu'il soit procédé à l'ac-
quisition à l'amiable ou à l'appropriation des immeubles
nécessaires pour élargir, du côté Est, la rue Saint André de la
rue De Montigny en allant vers le Nord, conformément à la Loi.

Soumis un rapport du département en Loi Le: protêt de la Montreal
Water & Power Co. relatif au prix à être payé par mille gallons
d'eau filtrée dans le quartier Côte des Neiges, déclarant que si
l'eau fournie par la Compagnie est réellement filtrée, la Cité
sera tenue de payer cette eau à raison de 17½ cents le mille-
gallons.

Résolu

De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

M. Norman McLeod est présent au Bureau en compagnie de
son procureur et de l'Ingénieur en chef au sujet de l'application
pour le transport des contrats de M. F. H. McEugan pour le plant
de filtration à M. McLeod.

Résolu

Après pourparlers et discussion, il est
D'approuver le principe dudit transport sujet aux conditions
que devront être insérées dans l'acte qui devra être soumis
au Bureau incessamment, pour approbation par le Bureau
et le Conseil.

Liste des rapports voir "Binder"

Ajournement

L. Senechal
Sec.

L. M. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 11^e Août 1912, ann.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Savallé
MM. les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey

Eu que des doutes ont été soulevés sur la légalité du règlement adopté par le Conseil, concernant les autobus ainsi que sur la validité du projet de contrat intervenu entre la Ville et la Compagnie Canadienne d'Autobus Limitée, les Commissaires ont consulté MM. Aimé Goffrion et Gustave Lamothe, et il est

Resolu De transmettre les opinions légales de ces derniers au Conseil.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses rapportés au Bureau durant la semaine finissant le 10 Août 1912 est soumis et déposé aux archives.

Soumis un rapport du Surintendant des Bâtimens Municipaux demandant d'être autorisé à permettre l'usage de quelques appartements dans la propriété appartenant à la Ville, sur la rue Saint Jean Baptiste, à une pauvre famille, en vue d'éviter les vols qui s'y commettent.

Resolu D'accorder ladite autorisation, à condition que ceux qui auront l'usage de ces appartements devront partir en aucun temps sous deux jours d'avis.

Il est

Resolu De demander à l'Ingénieur en chef de préparer un estimateur du coût de la construction d'un égout et de la pose de conduites d'eau dans le prolongement du Boulevard Saint Laurent, au sud de la rue Notre Dame.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant de remettre à MM. J. Toussaint et Cie un dépôt de \$ 3,000. fait en rapport avec le contrat pour la construction d'un égout dans les rues Notre Dame et Saint Pierre, des Boulevard Saint Antoine à 310 pieds au nord de la rue Ontario

Resolu D'autoriser la remise dudit dépôt

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture de soumissions pour l'achat de pompes turbines pour le département de l'Agueduc.

Les soumissions suivantes sont ouvertes en présence des parties intéressées et remises à l'Ingénieur en chef pour rapport, et les chèques de dépôt suivants sont remis au Trésorier de la Ville savoir:

Drummond, McCall & Co.	\$1,200.00
Can. General Electric Co.	1,200.00
John Mc Dougall Const. Iron Works	1,200.00
John T. Farmer	1,200.00
Heap & Partners	1,200.00

Ajournement.

L. Savallé
Sec.

L. H. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 15 Avril 1912. ann.

Présents

M^{rs} les Commissaires Lachapelle
Dupuis
Godfrey

Les minutes jusqu'au treize inclusivement sont lues et confirmées.

Son Honneur le Maire prend son siège.

L'Honorable Sénateur Bégué se présente au Bureau et soumet une opposition des Religieuses Locales Hospitalières de l'Hôtel Dieu de Montréal, au prolongement proposé de la rue Le Royer jusqu'à la rue Saint-Gabriel.
Cette question est mise à l'étude.

Soumise une communication de M. B. M. Beaudry, soumettant son application pour la position de chef du département des Archives, au cas où tel département serait établi.

Resolu

De prier M. Beaudry de vouloir bien rappeler la chose aux Commissaires en temps opportun et de faire rapport en même temps sur les provisions à faire pour un tel département, dans la réfection de l'Hôtel de Ville actuel.

Soumise une réquisition de M. J. H. Ferris pour une plume fontaine.
Approuvée.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Évaluateurs recommandant l'achat d'un livre intitulé "Valuation of Public Service Corporations" au prix de \$5.50
D'autoriser l'achat dudit livre.

Resolu

Apurement

J. Senechal
Sec.

L. N. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires,
Tenue le 15 Avril 1912. pm.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Savallie
M^{rs} les Commissaires Dupuis
Godfrey
Lachapelle

Sur recommandation conjointe du Contrôleur et Auditeur, de l'Ingénieur en chef et de l'Agent des Achats et des Ventes, il est

Resolu

Que M. L. E. Duquette, commis comptable de la Division Nord, soit transféré au Bureau du Pourvoyeur, et que M. Baguet, pointeur de la Division Nord, soit nommé commis comptable en remplacement de M. Duquette, promus, ces deux employés devant conserver leur salaire actuel.

Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes, demandant de faire installer un téléphone dans le bureau général de son département.

Resolu

De donner instructions au surintendant des Edifices Municipaux de faire transporter le téléphone qui était à l'usage de M. D'Amour audit Bureau.

Soumises des soumissions reçues pour certaines améliorations à être faites à l'ancien Hôtel Mercotte, à Ahuntsic.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant que la soumission de M. Arthur Brook, au montant de \$195.00 qui est la plus basse, soit acceptée et que ladite somme de \$195.00 soit votée pour cette fin.

Soumises les soumissions reçues pour les réparations à être faites au "Hôtel Ramsay".

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant que la soumission de M^{rs} J. E. Blanchard & Co, qui est la plus basse, soit acceptée, et qu'une somme de \$420.00 soit votée pour cette fin.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance de la Commission Spéciale des Réceptions, recommandant le paiement des comptes suivants

Services de voitures "Place Viger"

\$119.00

Thos. Simpson \$53.25

Resolu D'autoriser le paiement desdits comptes.

11118 Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé au sujet de la démission du Docteur J. A. Ranger, Inspecteur d'Écoles.

Resolu Que le Docteur J. M. L'haurel, Docteur en Médecine soit nommé Inspecteur des Écoles en remplacement du Docteur J. A. Ranger, démissionnaire, à compter du premier Septembre prochain, au même salaire que son prédécesseur.

Le Bureau prend en considération la question du remplacement de M. J. T. Sadler, expert au département des réclamations et il est

Resolu Que M. R. L. Dume, du Bureau du Prisonier, soit transféré au département des réclamations, pour remplacer M. Sadler, à son salaire actuel, à partir du 1er Septembre.

Resolu Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est D'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes, les montants nécessaires devant être pris sur le crédit voté pour la pose de conduites principales:

- Prolongement de la rue conduite principale de la rue Valois de 300 pieds de la rue Ontario en allant vers le nord, au coût de \$725.00
- Prolongement de la conduite de la rue Florence de 625 pieds de tuyau de 8" au coût de \$1200.00

Soumis un rapport du chef du département des Incendies sur une demande de la compagnie Dunlop Tire & Rubber Goods pour la remise d'un dépôt de \$200.00 en rapport avec la fourniture d'impermiables, sur la prétention qu'il n'y a pas eu de délai mentionné dans l'ordre.

Resolu D'autoriser la remise dudit dépôt si réellement il n'y a pas eu de délai mentionné pour la fourniture de ces impermiabla.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recommandant de voter une somme de \$3,254.00 pour la pose d'un trottoir en ciment sur les deux côtés de la rue Albert, de l'Avenue Atwater à l'Avenue Greene.

Resolu De faire rapport au conseil, recommandant de voter ladite somme pour les fins ci-dessus, ladite somme étant payable

moitié par la cité et moitié par les propriétaires intéressés

Soumis un rapport du chef du département des Incendies, informant le Bureau que le chauffeur F. W. Elliott a envoyé sa démission.

Resolu D'approuver ladite démission.

Soumis un rapport du chef du département des Incendies, informant le Bureau que les personnes suivantes ont abandonné le service:

John Bourto,	Porte No. 15	résigné
Thomas Supplé,	38	démis.
Oscar Gervais,	24	résigné
J. A. St. Pierre,	26	do.
F. W. Elliott, chauffeur,	20	do.
Hector Miron,	22	démis.

Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du chef du département des Incendies, informant le Bureau qu'il a placé en service les personnes suivantes:

John Carruthers,	Post No 28
Nap. Lessard, Asst. Ingen.	5
André Foisard,	22
D. Beaulieu,	2
A. Valiquette,	16
Chéri Tragnon	22
Ernest Larin, chauffeur	20

Resolu D'approuver ledit rapport et de demander au chef du département des Incendies d'envoyer les lettres de démission avec son rapport.

Sur recommandation du chef du département des Incendies Il est

Resolu D'accepter la démission du Lieutenant Joseph Hudon, du poste No. 24.

Sur recommandation du chef du département des Incendies Il est

Resolu D'approuver la nomination de M. Ernest Larin au poste de chauffeur au salaire de \$900.00 par année, en remplacement de M. Ernest

L. Lempson, résigné.

Resolu
Soumis une communication de M. M. Levers & Co. offrant d'acheter de la Ville un terrain ayant front sur la rue Butler, en face du canal de fuite, près viaduc, quartier St. Gabriel
Que le Bureau ne croit pas judicieux de recommander la vente de ce terrain.

Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes recommandant de faire vendre en même temps que la construction de l'École Normale, les matériaux des constructions suivantes:
1^o Une remise et hangar, partie en briques et partie en bois,
2^o Une glacière en pierre,
3^o Deux Bâtimens en pierre, qui sont adossés aux propriétés de la rue St. Paul.

Resolu
D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du département en Loi Re: La Cité de Montréal et la Compagnie John McDougall L'abandon de son Works, au sujet du compte de \$1471.00 pour le coût du renouvellement de modèles détruits dans un incendie.

Soumis aussi un rapport du département en Loi sur un compte au montant de \$2,013.78 de ladite compagnie balance due sur le prix de la pompe de l'Avenue Papineau.

Soumis aussi un rapport de l'Ingénieur Intendant de l'Aqueduc, établissant que la valeur réelle des modèles détruits est de \$980.00.

Resolu
De faire rapport au Conseil recommandant le paiement à ladite compagnie d'une somme de \$1,033.78 soit le montant due par la Ville, à ladite compagnie, après déduction faite du coût des modèles (\$980.00) du montant ci-dessus mentionné de \$2,013.78.

Ajournement.

L. P. Sewcal
Sec.

L. H. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 16 Août 1910. ann.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M. M. les Commissaires Godfrey
Lachapelle
Dupuis

Il est

Resolu
De demander à l'Ingénieur en Chef s'il a pourvu au mode de diversement pour les égouts qui diverseront dans la rivière des Prairies.

Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, M. Karatis Nelson Gray et la Cité de Montréal, requête pour injonction interlocutoire pour empêcher la signature du contrat entre la Cité et la Compagnie Canadienne d'Autobus, Limitée, demandant si un ou deux conseils doivent être adjoints à l'Avocat de la Cité qui prendra charge de la cause ou bien si les Avocats de la Cité doivent seuls se charger de ce procès.

Resolu
Que dans les circonstances, les Commissaires ne croient pas devoir adjindre des Conseils de l'extérieur et qu'ils sont confiants de la conduite de cette cause au département en Loi de la Cité.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recommandant que M. Charles Lévy, employé surnuméraire de son Bureau soit nommé commis et percepteur dans le département des arrages au salaire de \$700.00 par année, à compter du 15 de ce mois.

Resolu
D'approuver la recommandation du Trésorier de la Cité.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant que M. M. Victor Hermann, E. Benoit, J. R. Lambert, Marcel Marcus, et D. Lachapelle soient employés temporairement dans son Bureau au salaire de \$2.25 par jour, pour remplacer M. M. A. Sauriol, J. Blouin, J. Lavois, J. Le Martin, J. Desjardis et L. W. Tremblay nommés commis.

Resolu
D'approuver la recommandation du Trésorier de la Cité.

Soumis un rapport du surintendant du département des Licences informant le Bureau que M. F. Blackmeyer est absent pour

Résolu

de malades, ce qui prolongera de quinze jours sa vacance ordinaire.
D'approuver ledit rapport.

Soumise une communication de la directrice de l'Hôpital Civilique demandant d'être autorisée à présenter une note d'honoraires pour les soins donnés aux malades étrangers.

Résolu

Que l'engagement de la Directrice de l'Hôpital des Variolux est pour diriger et prendre soin de l'Hôpital, qu'il y ait des malades ou qu'il n'y en ait pas.

La Ville croit devoir recevoir les malades des municipalités suburbaines et non pas de la Province, surtout pour se protéger elle-même contre la contagion et diminuer ainsi le nombre des malades à hospitaliser.

Pour ces raisons, les Commissaires ne croient pas devoir accorder à la demande de Mademoiselle Bernard et lui permettre de présenter une note d'honoraires supplémentaires pour les soins donnés aux malades venant des municipalités suburbaines.

Ajournement.

L. A. Lavallée
Sec.

L. M. Dupuis

Procès-verbal d'une Assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 16 Août 1912, pm.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée
M^{rs}. les Commissaires Godfrey
Lochapel
Dupuis

Le rapport sur les cas de fièvre typhoïde est soumis et déposé aux archives.

M^{rs}. Collins, Ferns et Lamoureux sont présents au Bureau au sujet de la préparation des rôles de cotisations pour les trottoirs et pavages et il est convenu que les trois s'entendent ensemble pour s'entraider et arriver à pouvoir tenir à jour la préparation des rôles de cotisations spéciales pour les pavages et les trottoirs.

Soumis un rapport du département en Loi si la ville, actuellement, nonobstant le contrat existant entre la municipalité et la Compagnie foncière suburbaine de Montréal, a le droit d'aller faire concurrence dans ce territoire à cette compagnie, pour fournir de l'eau aux contribuables qui veulent prendre de l'eau de la Ville. Il est

Résolu

De prier le Médecin Officier de Santé de préparer un mémoire des conditions non hygiéniques du territoire de Steybourg, résultant de l'insuffisance et de la mauvaise qualité de l'eau fournie par l'Acqueduc de Steybourg et de vouloir bien transmettre ce mémoire à M. le Commissaire Lochapel.

Soumis un rapport du chef du département des Incendies sur les changements survenus dans la brigade.

Résolu

De retourner ledit rapport au chef avec instructions de produire les lettres de résignation des pompiers qui y sont mentionnés comme ayant laissé le service.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Évaluateurs au sujet des questions posées au département en Loi pour opinions.

L'Avocat de la Ville et le Président du Bureau des Évaluateurs sont présents au Bureau à ce sujet et après conférences, Il est

Résolu

De prier le département en Loi de bien vouloir, comme par le

passé, donner au Bureau des Estimateurs les opinions et renseignements légaux que ce dernier croit devoir lui demander par écrit.

16 Mars 1912

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant la pose de 36 pieds de tuyaux de 8" dans la rue St. Basille, à Ville St. Pierre au coût de \$ 100.00

Résolu

D'autoriser la pose dudit tuyaux, le crédit nécessaire devant être pris à même le montant voté pour la pose de conduites principales

Soumis un rapport du Surintendant des Impressions et de la Papeterie informant le Bureau que l'Imprimerie Perreault qui fait l'impression des ordres du jour a décidé d'augmenter ses prix de \$ 4.25 à 6.00 et de 6.00 à \$ 8.00.

Résolu

D'accorder l'augmentation demandée par l'Imprimerie Perreault.

Soumis un rapport du Président des Évaluateurs, transmettant l'évaluation des propriétés à exproprier sur la rue de La Montagne entre Notre-Dame et Dorchester.

Résolu

De référer au Département en Loi pour rapport sur ce qui reste à faire.

Soumis une communication de M. J. Emile Vanier, Ingénieur, chargé des Travaux du Boulevard St. Laurent, faisant certaines suggestions au sujet du contrat Duquette.

Résolu

De référer au Département en Loi pour rapport et opinion sur les suggestions de M. Vanier, et pour aviser le Bureau.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef transmettant un plan montrant les noms des propriétaires et l'étendue du terrain exproprié pour l'ouverture de la 42e Avenue, quartier Ahuntsic.

Résolu

De référer au Département en Loi pour rapport sur le mode de procédure à suivre.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est D'autoriser la pose de 125 pieds de conduite principale d'eau sur la rue Stadacona, à l'est de St. Germain au coût de \$ 275.00, la dite somme devant être prise sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est

Résolu

D'autoriser la remise à la "Lilly Asphaltum Paving Co." de deux dépôts de \$ 108.20 et \$ 562.50 respectivement, faits en rapport avec le pavage de la rue Du Port, de la rue Des Commissaires au Square Jouvilles et de la rue Latour, du Square Victoria à la rue St. Monique, lesquels pavages sont actuellement terminés.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef au sujet de la construction d'égoûts dans le quartier Emard pour lesquels les contrats ont été accordés avant l'annexion à la "John W. Harris Construction Co."

Résolu

De référer au Département en Loi et à l'Avocat Consultant pour rapports sur la responsabilité de la Cité.

Après considération de certains rapports des chefs de départements, il est

Résolu

De faire rapport au Conseil.

1^o A l'effet de voter une somme de \$ 400.00 comme fonds à être appliqué au remboursement du coût des licences de voitures, pour employés qui ont des voitures pour le service de la Cité.

2^o A l'effet de voter une somme de \$ 70.00 pour l'achat du kiosque privé de MM. Witterby et Minogue.

3^o A l'effet de procéder à l'acquisition à l'amiable ou à l'expropriation des immeubles nécessaires pour ouvrir la rue Lanthier, entre l'Ave. De Lorimier et la rue Parthenais, conformément à la Loi.

4^o A l'effet de voter une somme additionnelle de \$ 1570.00 payable \$ 455. par les propriétaires intéressés et \$ 667. par la Cité, pour la construction d'un surplus de 200 pieds de l'égoût de l'Avenue Madison, et d'accorder le contrat à MM. E. Bélanger, aux mêmes conditions que leur contrat originaux.

5^o A l'effet de voter une somme de \$ 200.00 pour payer les dépenses de voyage et de diligences de la Ville à la Convention des Municipalités Américaines, à Buffalo.

6^o A l'effet d'accorder à la Canada Foundry Co. le contrat pour la fourniture de quatre pompes et moteurs, au prix de leur soumission, soit \$ 7.430.00.

7^o A l'effet de voter une somme de \$ 1636.20 pour le nivellement de la rue Vinet, entre la rue Souliquy et les limites de Fétreaultville.

8^o A l'effet de voter une somme de \$ 15.000. pour la nourriture des chevaux du département des Incendies, pendant 5 mois à

\$5.000. par mois.

9^e A l'effet de permettre à M. J. Ettenberg d'ériger une marquise, au-dessus du trottoir, en face de sa propriété portant le No. 2183 Boulevard Saint-Laurent.

Ajournerment.

P. Sevecal
Sec.

L. J. Dupuis

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenus le 19 Août 1912, ann.

Présents

M^{rs}. les Commissaires Dupuis, Président,
Lachapelle
Godfrey.

1151
Résolu
Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef déclarant que le fonds contingent du département des Chemins est épuisé et recommandant qu'une somme additionnelle de \$800.00 soit votée. D'autoriser l'imputation de la dite somme sur la balance du crédit voté pour imprévus à être dépensés avec l'autorisation du Bureau des Commissaires.

Les minutes sont lues et confirmées.

1152
Résolu
Soumis un rapport du Directeur de la Gazette Municipale sur sujet des retards apportés dans l'impression de ladite Gazette. De donner instructions au Directeur de la Gazette Municipale d'adresser la lettre suivante aux imprimeurs:

" Les Commissaires me demandent d'appeler votre attention sur l'article 14 du cahier des charges, qui sert de base au contrat d'affermage de la Gazette Municipale, lequel vous oblige à publier, lorsque vous avez en mains la matière requise, au moins quarante (40) pages, ce que vous avez négligé de faire, depuis le premier Janvier 1912, puisque vous n'avez imprimé jusqu'à date que 716 pages ce qui ne constitue qu'un moyen de 27 pages par numéro.

" Vous voudrez bien vous conformer aux exigences de votre contrat et publier intégralement la copie que je vous transmets, chaque semaine."

1153
Résolu
Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recommandant la nomination de M. L. P. Bélair à la position de commis dans le Bureau du Paiement, au salaire de \$800.00 par année, à partir du premier Septembre prochain.

D'approuver ledite recommandation.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenu le 14 Août 1912, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires d'étudier s'il ne serait pas opportun de poser des grillages à moncher aux portes et aux fenêtres des marchés publics.

Résolu

D'informer le Conseil en réponse que cette question est à l'étude.

✓ Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, recommandant la nomination d'un employé additionnel, dans son Bureau, pour s'occuper de la comptabilité du département de l'Égout.

Résolu

De faire rapport au Conseil recommandant de voter une somme de \$262.50 pour payer le salaire de tel employé à raison de \$700.00 par année.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité transmettant un état montrant le produit net de l'emprunt temporaire contracté à Londres le 15 de ce mois.

Déposé de record.

Il est

Résolu

De demander au Chef du département des Incendies de faire rapport sur le mouvement dans le personnel du corps des pompiers durant les cinq dernières années, au 31 Décembre 1911 et les sept mois de l'année courante, au 31 Juillet.

Le rapport devant indiquer:

Quel était le nombre d'hommes dans chaque classe, au commencement de chaque année.

Quel a été, dans chaque classe, le nombre des démissions par le chef, le nombre des résignations, le nombre des décès, le nombre des nominations.

Le nombre total d'hommes dans chaque classe le dernier jour de l'année.

Le rapport devra aussi indiquer, pour chaque année, quel était le salaire des hommes dans chaque classe et être accompagné d'une copie authentifiée par le Chef de toutes les lettres de résignation reçues depuis le premier Janvier dernier.

✓ Soumise une offre de Madame Suzanne Ladouceur d'acheter le résidu du lot portant le No. (6)-(6a) du plan d'expropriation et 3.930-40 du plan officiel, mesurant environ 2,300 pieds, à raison de 50 cents du pied.

Résolu

De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter

la dite offre.

Gouvernement.

L. P. Sevecal
Sec.

L. H. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 20 Août 1912, au.

Présents

MM. les Commissaires Dupuis, Président
Lochapelle,
Godfrey.

Une délégation de résidents de la paroisse de Saint-Basile est
présentée au Bureau par Monsieur le Curé Beaulac, et demande
la confection de trottoirs en bois sur la rue Berri de la vingt-
huitième à la trentième rue et sur la rue Robette de Berri à St.
Laurent le plus tôt possible.

Les délégués demandent en outre de construire des trottoirs
sur les rues Languevin et Hôtel-de-Ville.

Monsieur le Curé Beaulac demande de poser une conduite
d'eau permanente ou temporaire afin d'alimenter l'église et l'école
au coin de la rue Hôtel-de-Ville.

Ces questions sont référées à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Monsieur l'Échevin M. Lapointe se présente devant le Bureau et
demande la construction d'un trottoir en ciment ou en asphalte
sur le côté est de l'Ave. Atwater, de St. Antoine à Dorchester.
De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Résolu

Monsieur S. Sansregret se présente devant le Bureau au sujet de la
requête qu'il a faite pour la pose d'un service d'eau sur la
rue Ontario.

Les commissaires attirent l'attention de M. Sansregret sur le fait
que son application aurait dû être faite avant le pavage de la
dite rue, et décident que si le permis lui est accordé il devra,
au préalable, déposer un montant suffisant pour garantir tous
les frais.

Une délégation, représentant le conseil de construction, se présente
devant le Bureau conduite par M. l'Échevin L. A. Lapointe, et
demande la nomination d'inspecteurs d'échafaud de construction.
Cette question est sous considération.

Soumise une offre de Monsieur J. B. Léger d'acheter de la Ville certains
terrains situés sur l'avenue Lanierrière, coin Rivard, numéros
263-1 à 263-8, moyennant 85 cts le pied carré.

Résolu

De faire rapport au conseil recommandant d'accepter ledite offre

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture de soumissions
pour la construction d'un chalet de nécessité, de stations de pompe
au bassin Elgin et d'égoûts dans différentes rues.

Les soumissions suivantes sont ouvertes en présence des parties
intéressées et remises à l'Ingénieur en chef pour rapport, et les chèques
de dépôt ci-dessous mentionnés sont déposés entre les mains
du Trésorier

Reçu du Secrétaire du Bureau des Commissaires les chèques de
dépôt en rapport avec les soumissions pour la construction
d'égoûts, d'une station de pompe au bassin Elgin, et d'un
chalet de nécessité.

Egout - Ave. Notre Dame de Grâce.

1. Henri Bertrand	\$ 300.00
2. Palermo & Frascarelli	200.00
3. Pierre Labelle	200.00
4. B. Laurent	200.00
5. Geo. Janin	200.00
6. L. A. Amyot	200.00

Ave. D'Arcy

7. Geo. Janin	
8. Salvatore Ricci	\$ 350.00
9. Palermo Frascarelli	350.00
10. L. A. Amyot	350.00

Ave. Marlowe

11. E. Belanger et Cie	\$ 1 500.00
12. Gilbert & Page	1 500.00
13. Geo. Janin	

Ave. Brillou

14. L. A. Amyot	\$ 250.00
15. Palermo & Frascarelli	250.00
16. Henri Bertrand	250.00
17. Pierre Labelle	250.00
18. W. B. Laurent	250.00
19. Geo. Janin	

Ave. Northcliffe	
20. E. Pelanzer & Cie	\$ 1 400.00
21. M. Lincen	1 400.00
22. A. T. A. Chagnon	1 400.00
23. Geo. Jamie	
24. Gilbert & Pays	1 400.00
25. Palermo & Frescarelli	1 400.00
Rue St. Mathieu	
26. L. A. Amyot	\$ 100.00
27. Geo. Jamie	
Rue Lacasse	
28. L. A. Amyot	\$ 100.00
29. Henry Bertrand	150.00
30. Geo. Jamie	
Station de Pompe (Bassin Elgin)	
31. Gilbert & Pays	\$ 1200
32. Joseph Denis	1200.
Chalet de N. Senné	
33. O. Filion (Chèque signé par T. Girard)	\$ 1570.00
34. W. Duquette	1500.00
35. Jos. Laurier	1500.00
36. J. Lecaard	1500.00

Monsieur l'Échevin Larivière, appuyé par une délégation de Snybourg informe le Bureau que la Compagnie Foncière Suburbaine a demandé à l'Ingénieur Intendant de l'Acqueduc de lui fournir de l'eau, à même les conduites de la Ville et que M. Lecaard est à faire les travaux nécessaires à cette fin. Les délégués demandent d'intervenir immédiatement pour empêcher que la chose ne soit faite, ce à quoi le Bureau consent, et des instructions sont données immédiatement à l'Ingénieur en chef, en conséquence.

L. A. Senechal
Sec.

Ajournement
L. M. Dupuis

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 20 Avril 1912 - p.m.

Présents M
MM. les Commissaires Dupuis, Président
Lachapelle
Godfrey

Monsieur F. S. Wanklyn, assistant de l'Exécutif Général de la Compagnie du Pacifique, se présente au Bureau au sujet de la demande de la Cité à ladite compagnie, de céder une bande de terrain de 60 pieds de large pour l'ouverture d'une rue en vue de connecter les parties des rues Fabre et Marquette au Nord de l'Avenue Laurier, avec l'Avenue Papineau. M. Wanklyn informe le Bureau que la compagnie du Pacifique regrette de ne pouvoir faire droit à cette demande.

Soumise une communication de l'Avocat de la Cité transmettant au Bureau les opinions données par MM. E. Goffroy et Gustave Lamoth, en rapport avec le contrat et le règlement de la Compagnie Canadienne d'Autobus Limitée. Déposé aux archives.

Il est

Résolu

De demander au chef du département des Incendies de faire rapport au Bureau si les valves d'accouplement achetés de Monsieur Prieur ont été placés, si oui, où elles ont été placées, et quel résultat elles ont donné.

Soumise une application de la Compagnie du Grand Tronc pour changer la direction de la rue St. Etienne.

Résolu

De référer cette application à Monsieur le Commissaire Godfrey pour expliquer toute l'affaire à l'Ingénieur en chef.

Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes, il est Résolu
D'autoriser la remise à M. M. Thomas Robertson Co., d'un dépôt de \$1 747.50, en rapport avec la fourniture de plombs en saumure.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est
D'approuver la nomination de M. E. Lambord à la position de dégraisseur, au salaire sur le pied de \$900. par année et de nommer MM. LaFortier, O. Thériault, L. Fortier, L. Lavoie, et L. Giroux aux positions de chaînes, avec un salaire de \$210.

par jour, les salaires ci-dessus mentionnés devant être pris sur le crédit de \$ 10,000. votés pour engagement de nouveaux personnels.

Soumise une communication de la Commission des Services Electriques au sujet de l'entèvement des poteaux sur la rue Ste. Catherine, des nouveaux poteaux à adopter pour l'éclairage de ladite rue.

Resolu De référer au Surintendant du département de l'Éclairage pour rapport.

Il est

Resolu Que Mademoiselle B. Maille qui a subi un examen pour la position de sténographe dans le Bureau des Commissaires soit nommée à cette position avec un salaire de \$ 600.00 par année.

Soumise une communication de l'Assistant Maître des Postes au sujet du numérotage et des changements de noms des rues.

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses, rapportés durant la semaine finissant le 17 août, est connu et déposé aux archives.

Sur recommandation du Surintendant des Parcs, il est

Resolu Que M. Martin Breunau soit nommé à la position de commis au département des parcs, à l'essai avec un salaire de \$ 50. par mois.

Soumise une communication du Greffier de la Ville de Westmount déclarant que la Ville de Westmount est consentante à accepter l'arrangement proposé pour le traitement des varioleux de Westmount dans l'hôpital des varioleux de Montréal, à raison de \$ 5.00 par jour dans chaque cas.

Resolu De faire rapport au conseil recommandant que son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer un acte d'arrangement dans ce sens.

Soumise la "Book Pay list" du Département de Police pour la période s'étendant du 1er au 15 août.

Approuvé.

Resolu

Sur recommandation du chef de Police, il est
D'approuver les promotions et nominations suivantes:
Constable Patrick Broden, promu sergent à la place du sergent J. O'Connor, résigné.

Rolland Alex Smith, pour remplacer Broden, promu William Bertrand, " " Robillard, résigné
Geo. Sprule, " " Birke, renvoyé.

Félix Larocque, " " Fleis, renvoyé.

Philippe Mennier, pour remplacer 85 Rougis, renvoyé.

Omer Trudeau, " " 51 Charlebois, "

Joseph Lavolette, " " 537 La Chapelle, "

Joseph Williams, " " 621 Powell, ne s'est pas présenté

Amédée Baron, " " 373 Prevost, résigné

Chas. E. Tapp, " " 557 Berner, "

Noi Bélanger, " " 253 Dansereau, renvoyé

Wilfrid A. Noel, " " 646 Lamarre, ne s'est pas présenté

Chas. Tremblay, " " 388 Cardinal, décidé

Dorine Grignon, " " 556 Menard, ne s'est pas présenté

Eugène Plante, " " 640 Projean, pas d'examen.

Ajournement

L. N. Dupuis.

P. Sévéal
Sec.

par jour, les salaires ci-dessus mentionnés devant être pris sur le crédit de \$ 10,000. votés pour engagement de nouveaux personnels.

Soumettre une communication de la Commission des Services Electriques au sujet de l'entèvement des poteaux sur la rue St. Bathurist, des nouveaux poteaux à adopter pour l'éclairage de l'aditérue.

Resolu De référer au Surintendant du département de l'éclairage pour rapport.

Il est

Resolu Que Mademoiselle B. Maille qui a subi un examen pour la position de sténographe dans le Bureau des Commissaires soit nommée à cette position avec un salaire de \$ 600.00 par année.

Soumettre une communication de l'Assistent Maître des Postes au sujet du numérotage et des changements de noms des rues.

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses, rapportés durant la semaine finissant le 17 Aout, est soumis et déposé aux archives.

Sur recommandation du Surintendant des Parcs, il est Resolu Que M. Martin Brennan soit nommé à la position de commis au département des parcs, à l'essai avec un salaire de \$ 50. par mois.

Soumettre une communication du Greffier de la Ville de Westmount, déclarant que la Ville de Westmount est consentante à accepter l'arrangement proposé pour le traitement des varioleux de Westmount dans l'hôpital des varioleux de Montréal, à raison de \$ 5.00 par jour dans chaque cas.

Resolu De faire rapport au conseil recommandant que son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer un acte d'arrangement dans ce sens.

Soumettre la "Check Pay list" du Département de Police pour la période s'étendant du 1er au 15 Aout.

Approuvé.

Resolu Sur recommandation du Chef de Police, il est approuvé les promotions et nominations suivantes: Constable Patrick Broden, promu sergent à la place du sergent J. O'Connor, résigné. Rolland Alex Smith, pour remplacer Broden, promu Wilham Bertrand, " " Robillard, résigné. Geo. Sprule, " " Birke, renvoyé. Felix Larocque, " " Pleis, renvoyé. Philippe Mennier, pour remplacer 85 Rougis, renvoyé. Omer Trudeau, " " 51 Charlebois, " Joseph Lavolette, " " 537 La Chapelle, " Joseph Williams, " " 621 Powell, ne s'est pas présenté. Amidei Baron, " " 373 Provost, résigné. Chas. E. Tapp, " " 557 Berner, " Noé Bélanger, " " 253 Dansereau, renvoyé. Wilfrid A. Noel, " " 646 Lamarre, ne s'est pas présenté. Chas. Tremblay, " " 388 Cardinal, décidé. Dorius Brignon, " " 556 Menard, ne s'est pas présenté. Eugène Plante, " " 640 Projean, pas d'examen.

Ajournement

L. N. Dupuis.

P. Soueiral Sec.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 21 Août 1912. au.

Présents

M. M. les Commissaires Dupuis, Président
Lachapelle
Godfrey.

Les minutes sont lues et confirmées, et après délibérations sur différents sujets, sans qu'il ne soit pris aucune décision, la séance est ajournée.

Ajournement

L. M. Sénécal
Sec.

L. M. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 21 Août 1912.

Présents

M. M. les Commissaires Dupuis, Président,
Lachapelle
Godfrey.

Soumis un rapport du Surintendant des Bâtimens Municipaux, demandant d'être autorisé à faire placer un téléphone au nouveau poste de police No. 28, quartier Notre-Dame de Grâce, au prix de \$50. par année.

Résolu

D'accorder la dite autorisation

Sur rapport du chef de Police, il est

Résolu

De faire rapport au Conseil recommandant qu'une résolution soit adoptée pour autoriser le Bureau des Commissaires à transférer le poste de cocher No. 9, rue St. Mathieu et Sherbrooke, au côté Nord de la rue Sherbrooke, à l'ouest du No. 857, à partir du deuxième arbre, la tête des chevaux tournée vers l'est.

Le rapport sur les cas des fièvres typhoïdes, rapporté durant la semaine finissant le 10 Août est soumis et déposé aux archives.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 14 Août 1912, à l'effet d'approuver un rapport de la Commission Spéciale au sujet de la mise en vigueur du règlement 210, concernant la Compagnie des Tramways.

Résolu

De référer au département en loi pour savoir si un avis doit être envoyé à la Compagnie Montréal Port & Island, que sa franchise est expirée, que la Cité entend reprendre possession des rues, et qu'elle met la dite Compagnie en demeure d'enlever ses rails et de remettre les rues dans le même état qu'elles étaient avant l'octroi de la dite franchise.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef déclarant que pour construire le trottoir en asphalte ordonné l'année dernière sur le côté est de l'Av. Papineau, de Mont-Royal à Sifford, à une largeur raisonnable, il serait nécessaire de voter un crédit additionnel de \$500.00 la dite somme

étant payable moitié par les propriétaires intéressés et moitié par la Cité.

Resolys De faire rapport au conseil recommandant de voter ladite somme pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef déclarant que les travaux d'égoûts sur les rues suivantes ont été complétés, et que les contracteurs ont droit au pourcentage qui leur a été retenu savoir:

Grand Avenue,	M. Deneen,	\$ 416.44
Rue Valois,	A.T.A. Lequon	626.00
Ave. Monkland,	A.T. Smith & Co.	246.00
Rue Valmont,	A.T.A. Lequon,	536.11

Resolys De faire rapport au conseil recommandant que les montants de pourcentages ci-dessus mentionnés soient retournés aux contracteurs.

Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont Royal, déclarant ne pouvoir recommander de payer le compte réclamé par M. Guinlan, en rapport avec des travaux de construction à l'observatoire de la montagne.

Resolys D'informer M. Guinlan que le Bureau ne peut recommander le paiement dudit compte.

Agouvements

P. Sévécac
Sec.

L. M. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Communes tenue le 23 Août 1912. ann.

Présents

M. M. les Commissaires Dupuis, Président,
Lachapelle
Indreux.

Une délégation composée du Révérend Monsieur Norton, Recteur de la cathédrale Christ Church, du Révérend Dr. Sparling, Recteur de l'Eglise Méthodiste Saint Jacques et de M. Carson et A. O. Dawson, se présente devant le Bureau, et demande que leur église soit exemptée de la taxe d'eau. Cette question est mise à l'étude.

Monsieur Chaphan, girant de la Compagnie Foncière Suburbaine, se présente devant le Bureau et déclare, en réponse aux allégations qui ont été faites au Bureau concernant la fourniture de l'eau à Guybourg, que sa compagnie est en mesure de répondre à ces objections, et que les retards ont été causés par suite du fait que les contracteurs de la Ville ont brisé des tuyaux appartenant à cette Compagnie.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture de soumissions pour l'installation d'un système frigorifique au Marché Bonsecours, et pour la construction d'une addition au Marché St. Jacques. Les soumissions suivantes sont ouvertes, en présence des parties intéressées.

Système Frigorifique		
Kent Company Limited - Chèque de dépôt		\$ 1,910.
Linde Canadian Refrigerating Co. Ltd.		2,717.
Linde British Refrigerating Co. Ltd.		1,950.
Addition au Marché St. Jacques		
J. Girard - Chèque de dépôt		1,080.00
J.B. Gratton Ltd.		1,127.50
L. Langwin		1,000.00
F. X. P. Allard		1,118.50

Les soumissions reçues pour le système frigorifique sont déposées au Surintendant des Marchés et à l'Architecte Chas. Ritchie pour rapport conjoint, et celles reçues pour l'addition au Marché St. Jacques sont déposées au Surintendant des Marchés et à l'ingénieur en chef pour rapport. Les chèques de dépôt ci-dessus mentionnés sont déposés entre les mains du Trésorier de la Cité, En rapport avec les soumissions ci-dessus

soignée une communication du Girant de la Banque de Montréal, transmettant une chèque de dépôt de la "Valley Manufacturing Co." pour être annexé à une soumission de cette Compagnie.

Resolu De retourner le dit chèque de dépôt de la Banque de Montréal vu que la Compagnie ci-dessus mentionnée n'a pas produit de soumission.

L. A. Senecal
Sec

Après-midi

L. M. Dupuis,

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 20 Août 1912. P.m.

Présents

M. M. les Commissaires Lachapelle, Président
Dupuis
Godfrey

Resolu Sur recommandation du Trésorier de la Ville, il est
Les Messieurs Ferdinand Bourque et Jos. Moran soient
employés temporairement dans son Bureau, au salaire de
\$2.25 par jour, en remplacement de M. L. W. Tremblay nommé
commissaire et D. Coplett, qui ne s'est pas présenté.

Resolu Soumise une lettre du Girant de la "Eagle Publishing Co. Ltd."
demandant que la Ville fasse publier ses annonces dans le
journal de "The Jewish Daily Eagle".
De référer au département en loi pour savoir si la Ville
a le droit de publier dans d'autres langues que les
langues anglaise et française.

Resolu Soumise une résolution de la Commission des Ecoles Protestantes
au sujet de la construction d'un tunnel en-dessous
de la rue, entre les rues Shuter & University. Après
considération de la question, il est
Que la résolution en date du 20 Juillet 1912 soit rescindée
et annulée à toutes fins que de droit, et que rapport soit
fait au conseil recommandant que le permis demandé par
la Commission des Ecoles Protestantes soit accordé.

Resolu Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant de
remettre à M. M. L. Siquière & Cie un dépôt de \$20,000. fait en
rapport avec la construction de l'égoût principal de la
Longue Pointe.
De référer au département en loi pour savoir si la Ville
a le droit de remettre ce dépôt, vu que le contrat n'est
pas encore terminé, et, ^{si oui} il est nécessaire pour le Bureau
de faire rapport au conseil.

Après-midi

L. A. Senecal
Sec.

L. M. Dupuis,